

RÉPUBLIQUE ET
CANTON DE GENÈVE

PROJET DE BUDGET

Tome 2

Budget des investissements
par politique publique

2027



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

POST TENEBRAS LUX

SOMMAIRE

1.	
	Vue d'ensemble des investissements..... 1
2.	
	Introduction à la lecture du document 9
3.	
	Investissement par politique publique
	Hors prêts du patrimoine administratif15
4.	
	Récapitulations chiffrées 143
5.	
	Vue d'ensemble des prêts du patrimoine administratif 171
6.	
	Prêts du patrimoine administratif par politique publique 175
7.	
	Récapitulations chiffrées des prêts du patrimoine administratif..... 187

ANNEXES

A1.	
	Récapitulation des investissements par politique publique 199
A2.	
	Tableau des investissements par loi et catégorie 203
A3.	
	Investissement par nature 211
A4.	
	Projets inscrits au projet de budget 2027 sans base légale votée 215
A5.	
	Investissement de l'OCBA et de l'OCSIN 219
A6.	
	Synthèse des lois d'investissement à boucler 225
A7.	
	Crédits supplémentaires accordés par la commission des travaux selon l'article 34 alinéa 3 LGAF..... 229

01

VUE D'ENSEMBLE DES INVESTISSEMENTS

Vue d'ensemble des investissements

Les investissements nets inscrits au projet de budget 2027 (PB 2027) s'élèvent à 843 millions. Ils restent stables par rapport au projet de budget 2026 présenté au mois de mars de la même année (PB 2026).

Les dépenses d'investissement s'établissent à 876 millions, tandis que les recettes d'investissement s'élèvent à 33 millions.

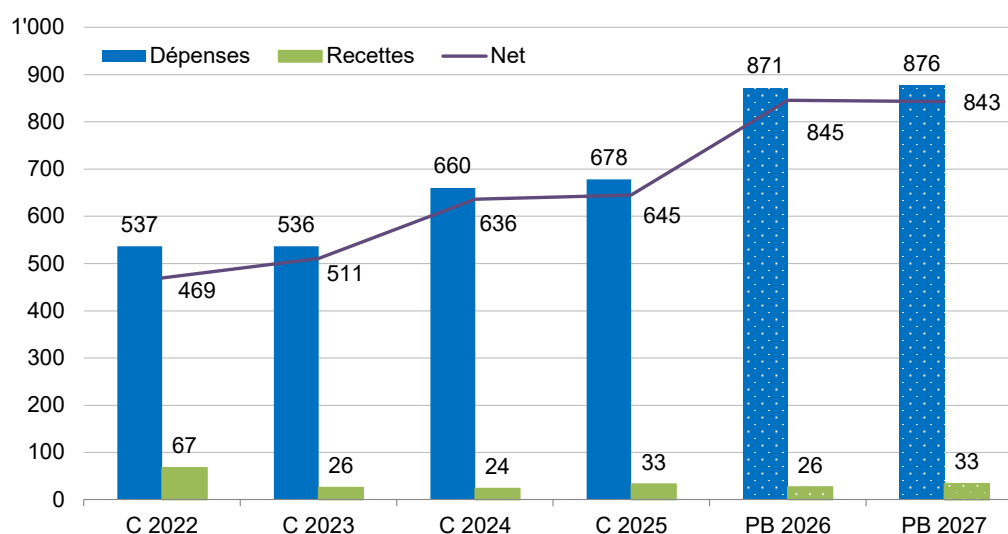
(en millions de francs)	PB 2026	PB 2027	Ecart
Dépenses d'investissement	871	876	4
Recettes d'investissement	26	33	7
Investissements nets	845	843	-3
Dépenses des prêts du PA	20	29	10
Recettes des prêts du PA	14	5	-9
Prêts du PA nets	5	24	19

Les investissements nets comprennent les dépenses et recettes d'investissement à l'exception des cessions d'actifs et des prêts du patrimoine administratif (PA).

Les cessions d'actifs ne sont pas budgétées. Les prêts du patrimoine administratif font l'objet d'une information spécifique dans la deuxième partie de ce tome.

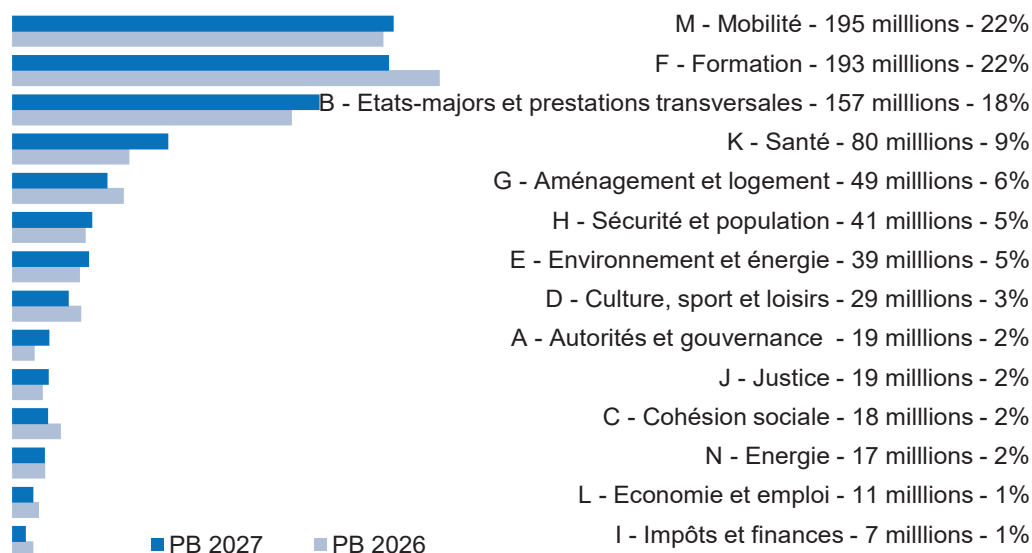
1 Historique et évolution des investissements

Les investissements prévus au PB 2027 restent à un niveau important. Le Conseil d'État souhaite poursuivre le développement des infrastructures indispensables à la croissance économique et démographique du canton et de sa région. À cet égard, l'accès à l'éducation, la mobilité, la santé, de même que les transitions écologique et numérique, demeurent des axes prioritaires.



2 Dépenses par politique publique et principaux projets en 2027

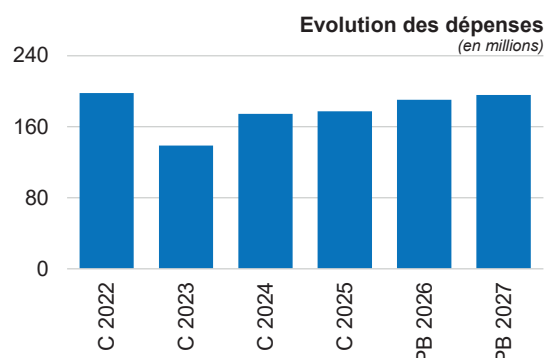
La répartition des dépenses par politique publique met en évidence quatre politiques publiques qui représentent 71% des moyens mis en œuvre : *M - Mobilité*, *F - Formation*, *B - Etats-majors et prestations transversales* et *K - Santé*.



M - Mobilité : 195 millions (PB 2026 : 190 millions)

Les dépenses dans le domaine de la **mobilité** s'élèvent à 195 millions.

Les études et les réalisations pour l'extension du réseau des transports publics se poursuivent (78 millions), notamment la ligne de tramway Nations - Grand-Saconnex - Aéroport (54 millions) et le développement des bus à haut niveau de service (BHNS) de Vernier et des Grands Esserts (4 millions).



Les projets d'agglomération (37 millions), les études et réalisations d'infrastructures ferroviaires (7 millions) et la réalisation d'aménagements en faveur de la mobilité douce (6 millions) constituent les autres projets d'envergure dans le domaine de la mobilité. En outre, des subventions aux projets d'infrastructures transfrontalières sont prévues (4 millions).

Le crédit de renouvellement de l'OCGC et de l'OCT prévoit 38 millions pour l'entretien et le renouvellement du réseau routier, et des infrastructures et équipements nécessaires à la circulation, le gros entretien des ouvrages d'art et la maintenance des infrastructures de transports publics.

Enfin, l'Etat continuera à cofinancer l'acquisition et le remplacement de véhicules roulants des transports publics genevois en vue de l'électrification intégrale de sa flotte (15 millions).

F - Formation : 193 millions (PB 2026 : 219 millions)

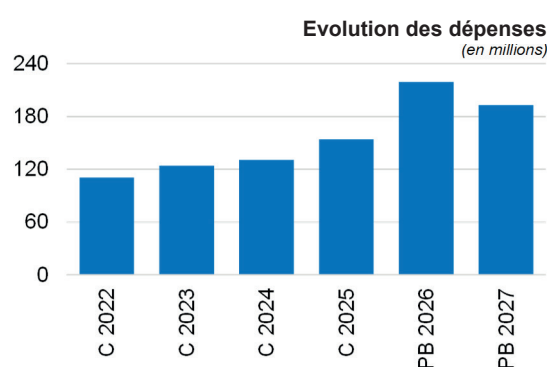
Les dépenses dans le domaine de la **formation** s'élèvent à 193 millions.

Les travaux relatifs à l'école secondaire II Noëlla Rouget à Meyrin (41 millions) ainsi que la rénovation du bâtiment central d'UNI Bastions (12 millions) se poursuivent.

Les extensions de la haute école de santé à Champel (20 millions) et des sept cycles d'orientation (CO) sur les communes de Genève, Chêne-Bougeries, Thônex, Meyrin et Versoix (10 millions) progressent. Dans le cadre du dernier projet, la réalisation du gros œuvre du CO de l'Aubépine et la finalisation de la deuxième surélévation du CO de la Gradelle sont prévues.

Les autres chantiers majeurs ont trait aux travaux des 5^{ème} et 6^{ème} étapes du CMU, incluant notamment la finalisation des études relatives à l'animalerie conventionnelle, ainsi que l'achèvement des aménagements extérieurs, de l'espace de stationnement, de la zone aquatique et des laboratoires spéciaux. (8 millions).

En matière de renouvellement, l'OCBA prévoit 42 millions pour la rénovation des bâtiments scolaires. Le DIP, les hautes écoles et l'Université de Genève estiment le renouvellement de leurs équipements à 33 millions.



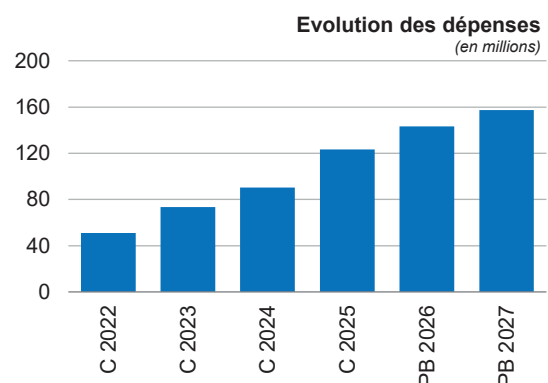
B - Etats-majors et prestations transversales : 157 millions

(PB 2026 : 143 millions)

Le projet de budget de la politique publique B est essentiellement constitué des crédits de renouvellement de l'OCSIN (53 millions) et de l'OCBA (16 millions) ainsi que des programmes en faveur de la transition écologique des bâtiments propriété de l'Etat (66 millions).

L'acquisition de divers parcelles en vue du relogement du Servette FC (Pôle Foot) ainsi que de la construction d'écoles de pédagogie spécialisée (ECPS) sont prévues (14 millions).

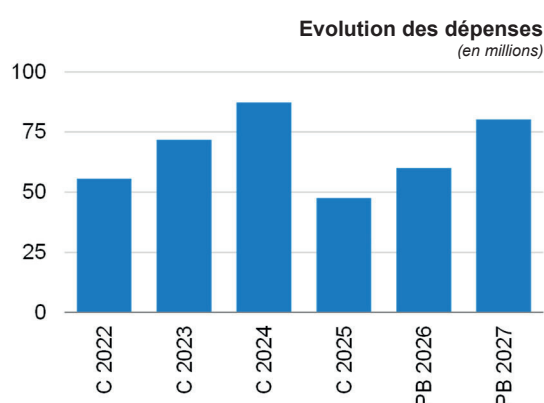
Le projet d'évolution de la plateforme de cyberadministration (2 millions) devrait démarrer en vue de faciliter le déploiement du concept du « Once-only ». Ce concept stipule qu'une information ne doit être réclamée qu'une seule fois par l'administration auprès d'un individu ou d'une entreprise, afin d'éviter des sollicitations inutiles.



K - Santé : 80 millions (PB 2026 : 60 millions)

Les dépenses dans le domaine de la **santé** s'élèvent à 80 millions.

Les principaux projets en faveur des HUG comprennent notamment la rénovation partielle du premier des trois bâtiments hospitaliers de Loëx (6 millions), la quatrième étape du projet de rénovation et d'agrandissement de la maternité (5 millions), ainsi que les études pour la construction de l'hôpital des enfants (4 millions).



L'Etat, les HUG et l'IMAD collaborent au développement des outils de gestion de la santé numérique (4 millions), tandis que les HUG poursuivent les travaux dans le cadre de l'externalisation du DataCenter « Opéra » (3 millions). Les études relatives à l'hôpital psychiatrique EviPsy (1 million) démarrent.

Les HUG poursuivent par ailleurs l'entretien de leurs bâtiments ainsi que le renouvellement des équipements medicotechniques et informatiques (50 millions), à l'instar de l'IMAD (3 millions).

Autres politiques publiques

Pour les autres politiques publiques, on relève principalement la construction de logements d'utilité publique (35 millions), la fin des études et le début des travaux de la construction de la nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc (15 millions), la construction du bâtiment pour l'unité diplomatique et aéroportuaire (UDIPA - anciennement Police Internationale) et le centre de coopération policière et douanière franco-suisse (CCPD) (15 millions), le versement de subventions pour des projets d'assainissement énergétique de bâtiments réalisés par des tiers (15 millions), ainsi que pour la Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI) en vue de la rénovation des trois de leurs bâtiments (8 millions).

3 Investissements par catégorie

(en millions de francs)	PB 2026	PB 2027	Ecart
Crédits d'ouvrage	545	537	-8
Crédits de renouvellement	309	312	2
Dotations	17	27	10
Dépenses d'investissement	871	876	4

Les dépenses d'investissement prévues pour 2027 sont composées majoritairement de crédits d'ouvrage (61%) et des crédits de renouvellement (36%). Le solde est composé des dotations (3%) aux FIDP (fondations immobilières de droit public) et à la FPLC (fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif).

3.1 Crédits d'ouvrage

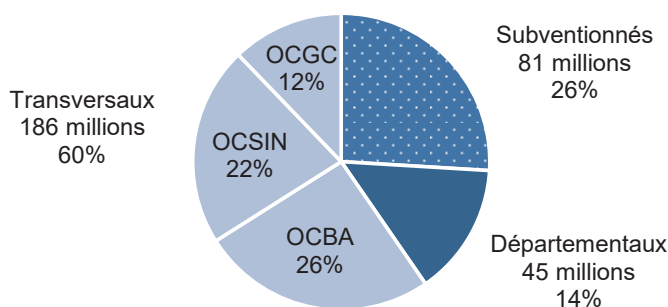
Projets (en millions de francs)	Politique publique	PB 2027	
Construction lignes de transports publics	M	78	9%
Efficiency énergétique et transition écologique des bâtiments de l'Etat	B	66	7%
Ecole secondaire II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget)	F	41	5%
Projets d'agglomération, générations 1 à 4	M	37	4%
Construction de logements d'utilité publique	G	35	4%
Haute école de la santé et pavillon CFPS Ternier	F	20	2%
Subventions pour l'assainissement énergétique	E	15	2%
Electrification de la flotte de véhicules des TPG	M	15	2%
Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc	D	15	2%
Bâtiment administratif unité diplomatique et aéroportuaire	H	15	2%
Total		337	38%

Les dix principaux projets inscrits au projet de budget 2027 concentrent 38% des dépenses totales inscrites au budget et sont représentatifs de la prépondérance des politiques publiques précitées.

Tous ces projets s'inscrivent dans les priorités fixées par le Conseil d'Etat nécessaires au développement du canton et au maintien de la qualité de vie de ses habitants.

3.2 Crédits de renouvellement

Les crédits de renouvellement financent, pour une période de 5 ans, le remplacement, le renouvellement, la rénovation et la transformation des actifs existants. Le PB 2027 est en légère hausse (3 millions) par rapport au PB 2026 et s'élève à 312 millions.



Les crédits de renouvellement transversaux concernent l'OCBA (80 millions), l'OCSIN (68 millions), l'OCGC et l'OCT (38 millions).

Les crédits de renouvellement des entités subventionnées représentent 26% des dépenses, principalement pour les HUG (50 millions) et l'Université de Genève (18 millions).

Les crédits de renouvellement départementaux se partagent les 14% restant.

3.3 Recettes d'investissement

Les recettes prévues pour 2027 s'établissent à 33 millions, soit 7 millions de plus que le PB 2026.

Projets (en millions de francs)	PB 2026	PB 2027
Construction lignes de transports publics	8	15
Projets d'agglomération, générations 1 à 4	3	7
Haute école de la santé et pavillon CFPS Ternier	6	4
Crédits de renouvellement	3	3
Efficience énergétique et transition écologique des bâtiments de l'Etat	2	2
Rénovation d'Uni Bastions	1	1
Renaturation Aire et Drize du secteur PAV	3	
Mesures OPB	1	
Total	26	33

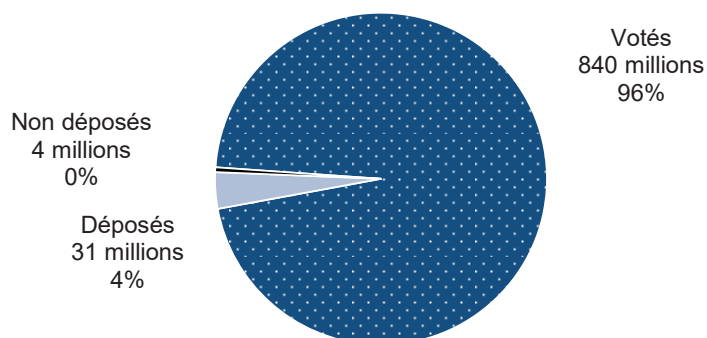
Les recettes concernent principalement des subventions fédérales à recevoir.

A ceci s'ajoutent des subventions, en provenance du fonds énergie et collectivités publiques, relatives aux projets d'efficience énergétique et de transition écologique des bâtiments de l'Etat.

4 Composition du budget et taux de réalisation

Le projet de budget comprend une prévision des dépenses et une estimation des recettes d'investissements de lois votées, de projets de loi déposés au Grand Conseil ainsi que de projets de loi en cours de rédaction et de validation par le Conseil d'Etat.

Le projet de budget 2027 est composé à 99,5% de crédits d'investissements votés ou déposés au Grand Conseil. Les projets qui n'ont pas été déposés totalisent 4 millions de dépenses, soit 0,5% des investissements bruts. La liste est présentée à l'annexe 4.



Dans le domaine des investissements, divers aléas peuvent interférer sur le déroulement des chantiers en cours (oppositions, recours, difficultés techniques ou géologiques, etc.).

En outre, le temps d'élaboration des projets de lois par le Conseil d'Etat et le traitement par le Grand Conseil (examen et vote) peut varier. En conséquence, des dépenses planifiées peuvent être reportées en induisant des écarts avec les calendriers initialement prévus.

02

INTRODUCTION À LA LECTURE DU DOCUMENT



Introduction à la lecture du document

Le budget d'investissement exprime le rythme estimé d'engagement annuel par le Conseil d'Etat des moyens financiers affectés aux crédits d'investissement pluriannuels autorisés par le Grand Conseil.

La présentation du projet budget d'investissement est effectuée par politique publique, par catégorie d'investissement et par loi.

1 Définitions

Les **lois d'investissement** ouvrent des crédits avec des buts précis. Chaque loi est rattachée à une ou plusieurs catégories et à une ou politique publique. Si une loi comporte plusieurs volets, alors chaque part du crédit y relatif est attribuée à la politique publique et catégorie appropriée, sauf s'il n'est pas possible de les distinguer.

Les **crédits d'investissement** comprennent des dépenses et indiquent parfois, des recettes. Leur validité couvre généralement plusieurs exercices. La tranche annuelle inscrite au budget ne constitue qu'une partie du crédit total voté ou à voter. Elle n'a qu'une valeur indicative.

Le **crédit total** comprend le crédit initial voté et les éventuels crédits supplémentaires ou le montant prévu dans un projet de loi pas encore voté. Pour les prêts découlant de lois de portée générale, le crédit total n'est pas mentionné dès lors qu'il n'est pas connu d'avance.

Les **investissements nets** expriment le montant total des dépenses brutes diminuées des éventuelles recettes.

2 Catégories d'investissement

Les **catégories** permettent de regrouper les différents investissements par famille homogène en fonction de leur nature, soit :

- **Crédits d'ouvrage et d'acquisition**

Cette catégorie comprend des crédits d'étude, de construction ou d'équipements ainsi que les acquisitions de biens corporelles et incorporelles et l'acquisition de titres de participation inscrits au patrimoine administratif (à l'exception des dotations). Cette catégorie regroupe aussi les subventions d'investissements de même nature.

- **Crédits de renouvellement**

Cette catégorie comprend tous les investissements destinés au remplacement, au renouvellement, à la rénovation et à la transformation des actifs existants. Les crédits de renouvellement ont une durée maximum de 5 ans.

- **Dotations**

Il s'agit de participations permanentes dans des fondations et entreprises qui contribuent à l'action publique.

- **Prêts ferroviaires**

Cette catégorie comprend les financements de la liaison Cornavin – Eaux-Vives – Annemasse (CEVA).

Prêts du patrimoine administratif

Il s'agit de :

- prêts du patrimoine administratif octroyés par l'Etat découlant de lois d'investissement votées;
- prêts découlant de lois de portée générale (prêts en faveur des étudiants et apprentis, de l'agriculture, de l'environnement, de l'énergie et du logement). Ces prêts sont remboursables et accordés à un nombre indéterminé de personnes lorsque celles-ci remplissent les conditions ou les critères fixés dans des lois ou règlements. Les montants totaux ne sont pas connus à l'avance.

3 Politiques publiques

Les 14 politiques publiques représentent les grands domaines d'action de l'Etat et recouvrent les missions inscrites dans des lois de portée générale. Elles sont utilisées pour présenter les investissements en fonction de leur **finalité** ainsi que pour classer les immobilisations (actifs) au patrimoine administratif du bilan de l'Etat.

4 Contenu des exposés des motifs

En guise d'introduction à chaque politique publique, figure une récapitulation comprenant les éléments suivants :

- description succincte;
- principaux projets et priorités;
- répartition des investissements par catégorie.

Pour chaque loi ou projet de loi ayant une tranche inscrite au budget, l'exposé des motifs présente :

- l'identification de la loi ou du projet de loi concerné (préfixe + numéro + libellé);
- la direction en charge de l'investissement (numéro du CR + libellé);
- des données financières (crédit total¹, cumul au 31/12/2025, projet de budget 2026², projet de budget 2027);
- le résumé de la loi et le but du crédit;
- les objectifs annuels 2027;
- les objectifs annuels 2026.

¹ Le crédit total correspond à la dernière estimation connue au moment de la préparation du présent tome (statut au 31/08/2026). Ce dernier pourrait varier durant l'élaboration et l'examen des projets de lois par le Grand Conseil.

² Projet de budget 2026 présenté au mois de mars de la même année.

5 Structure des exposés des motifs

Les lois et projets de loi (PL) sont répartis dans les politiques publiques qui constituent les têtes de chapitre du budget. Ils sont ensuite regroupés par catégorie. L'office ou la direction générale en charge de l'investissement est mentionné en regard de chaque loi ou projet de loi.

Si une loi (ou PL) donne lieu à plusieurs crédits portés par des investisseurs différents, elle est alors décomposée par investisseurs.

Les crédits de renouvellement sont présentés soit au niveau des secrétariats généraux, soit des investisseurs transversaux ou soit des directions générales octroyant des subventions d'investissement (exemples : secrétariat général du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse pour le crédit de renouvellement départemental, office cantonal des bâtiments pour le crédit de renouvellement transversal et direction générale de la santé pour le crédit de renouvellement de l'IMAD).

Ainsi, la présentation des investissements est effectuée, pour chaque politique publique, selon la structure suivante :

Politique publique (A->N)

1 – Crédit d'ouvrage

- Loi (ou PL) xxxxxx
 - Investisseur 1
 - Investisseur 2
 - ...
- ...

2 – Crédit de renouvellement

- Loi (ou PL) xxxxxx
- ...

3 – Dotation

- Loi (ou PL) xxxxxx
- ...

4 – Prêts ferroviaires

- Loi (ou PL) xxxxxx
- ...

Les crédits d'investissement sont classés selon l'ordre séquentiel des lois, de la plus ancienne à la plus récente. Les nouveaux projets de loi, qui viennent à la suite des lois votées, sont identifiés au moyen d'un numéro provisoire. Les numéros de projet qui identifient les lois votées ou les projets de loi à voter sont précédés d'un préfixe :

- | | |
|-------|--|
| 10 | Crédit d'ouvrage ou d'acquisition octroyé dans une loi votée ou un projet de loi déposé |
| 19 | Crédit d'ouvrage ou d'acquisition sollicité par un projet de loi à déposer (numéro provisoire) |
| 20 | Crédit de renouvellement octroyé dans une loi votée ou un projet de loi déposé |
| 29 | Crédit de renouvellement sollicité par un projet de loi à déposer (numéro provisoire) |
| 30 | Dotation correspondant à une loi votée ou un projet de loi déposé |
| 39 | Dotation faisant l'objet d'un projet de loi à déposer |
| 40/48 | Prêts ferroviaires et prêts du patrimoine administratif |

6 Principales abréviations utilisées dans la publication

En guise d'introduction à chaque politique publique, figure une récapitulation comprenant les éléments suivants :

Abréviation	Définition
B	Budget
CO	Cycle d'orientation
DAP	Décision d'approbation des plans
DIP	Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
DIN	Département des institutions et du numérique
DT	Département du territoire
EPH	Etablissements accueillant des personnes handicapées
EPI	Etablissements publics pour l'intégration
ES I / ES II	Enseignement Secondaire I / Enseignement Secondaire II
FIDP	Fondations immobilières de droit public
FIPOI	Fondation pour les immeubles des organisations internationales
FPLC	Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif
HG / Hg	Hospice général
HUG	Hôpitaux universitaires de Genève
IMAD / Imad	Institution genevoise de maintien à domicile
LUP	Logements d'utilité publique
OCBA	Office cantonal des bâtiments
OCEN	Office cantonal de l'énergie
OCSIN	Office cantonal des systèmes d'information et du numérique
OAIS	Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales
OCLPF	Office cantonal du logement et de la planification foncière
OCCPAM	Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires
PAV	Secteur Praille-Acacias-Vernets
PB	Projet de budget
PL	Projet de loi
PLQ	Plans localisés de quartier
Prêts du PA	Prêts du patrimoine administratif
PP	Politique publique
SIC	Systèmes d'information et de communication
UNI / UNIGE	Université de Genève

03

INVESTISSEMENT PAR POLITIQUE PUBLIQUE

Hors prêts du patrimoine administratif



A - Autorités et gouvernance

Dépenses totales 2027 : 19,2 millions (PB 2026 : 11,6 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

A01	Grand Conseil
A02	Conseil d'Etat
A03	Exercice des droits politiques
A04	Egalité, Genève internationale et aéroport, statistique
A05	Transparence de l'information, médiation et surveillance
A06	Cour des comptes

Principaux projets et priorités pour 2027

a) Bâtiments et constructions

S'agissant du nouveau bâtiment pour les Archives d'Etat, la livraison du bâtiment est retardée en raison d'un défaut de qualité des revêtements de sol, et qui fait actuellement l'objet d'un litige. Les travaux correctifs pourraient durer jusqu'à 15 mois avant la mise à disposition du bâtiment.

Il s'agira également de finaliser les travaux de rénovation du bâtiment de la rue des Granges 2.

b) Système d'information et de communication (SIC)

Concernant le système d'information des droits politiques (SIDP) :

- fournir une prestation de collecte électronique de signature (e-Collecting) ainsi que de refonte du module de création de matériel de vote;
- poursuivre le développement du projet IA (analyse des signatures des cartes de vote et de l'écriture sur les bulletins).

Obtenir la validation de la Chancellerie fédérale pour l'utilisation du vote électronique.

Valider les concepts techniques de la refonte du SIC des Archives d'Etat, la publication de l'appel d'offres, l'adjudication et le lancement du programme.

c) Equipements et autres investissements

Assurer le développement des systèmes d'information et la gestion documentaire du Grand Conseil, l'acquisition de licences pour l'environnement de travail des députés et couvrir les différents frais relatifs aux équipements de la salle du Grand Conseil, de la tribune du public et des salles de commissions. Renouveler le mobilier obsolète des différents services liés à cette politique publique en favorisant l'échange et la polyvalence.

Concernant la Fondation pour les immeubles des organisations internationales (FIPOI) :

- verser une partie de la subvention pour la rénovation du Centre international de Conférence de Genève (CICG) et le Domaine de la Pastorale en fonction de l'avancement des travaux;
- verser une partie de la subvention octroyée pour le financement des mesures de protection des immeubles des organisations internationales.

A - Autorités et gouvernance

Crédit d'ouvrage

1012543 - AIGLE - Refonte du système d'information

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	6'335'000	4'864'725	1'280'000	400'302	6%	-879'698
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12543, votée le 05/06/2020, ouvrant un crédit de 6'335'000 francs pour la refonte du système d'information Aigle (gestion des affaires du Grand Conseil et du Conseil d'Etat).

Objectifs annuels 2027

Apporter le support au métier dans la finalisation des configurations des objets du Conseil d'Etat et clôturer le programme.

Objectifs annuels 2026

Finaliser le projet en 2026 en intégrant tous les échanges des départements et du Conseil d'Etat dans la suite remplaçant AIGLE (suite NOVA).

1012632 - Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	61'100'000	56'515'016	540'109	207'576		-332'533
Recettes	28'300'000	18'844'242				

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12632, votée le 12/05/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 62'250'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment à l'Arsenal, rue de l'Ecole-de-Médecine 13, pour les Archives d'Etat et la rénovation du bâtiment existant.

Le crédit prévu est de :

- 61'100'000 francs pour la construction,
- 920'000 francs pour les équipements,
- 230'000 francs pour l'informatique et la téléphonie.

Une subvention du secteur privé de 25'000'000 francs et une contribution fédérale de 3'300'000 francs sont attendues.

Objectifs annuels 2027

La livraison du bâtiment est retardée en raison d'un défaut de qualité des revêtements de sol, actuellement en litige. Les travaux correctifs pourraient durer jusqu'à 15 mois avant la mise à disposition du bâtiment. Le versement des derniers acomptes au niveau des recettes est donc reporté.

Objectifs annuels 2026

Réceptionner les derniers décomptes finaux.

A noter que la livraison du bâtiment est retardée en raison d'un défaut de qualité des revêtements des sols donnant lieu à un litige en cours de résolution.

A - Autorités et gouvernance

1013062 - Refonte du système d'information et de communication des droits politiques

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	12'500'000	6'888'254	2'640'000	2'154'909	17%	-485'091
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13062, votée le 14/10/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 12'500'000 francs pour l'évolution du système d'information des droits politiques sur la période 2022-2027.

Objectifs annuels 2027

Finaliser l'application de Gestion des Effectifs du Dépouillement des Opérations et le Contrôle Optique Signature. Fournir une prestation de la collecte électronique de signatures (e-Collecting) ainsi que la refonte du module de création de matériel de vote. Poursuivre le développement du projet IA (Analyse des signatures des cartes de vote et de l'écriture sur les bulletins).

Objectifs annuels 2026

Poursuivre le développement de l'application REV (Résultat Election et Votation) pour les élections proportionnelles.

Finaliser l'application Référentiel des OPérations (ROP).

Intégrer la dernière version de numérisation des bulletins de vote (SuisseVote 3.0).

1013504 - Intégration du Vote Electronique de la Poste Suisse pour le canton de Genève

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	3'130'000	962'582	1'440'000	569'360	18%	-870'640
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13504, votée le 01/11/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 3'130'000 francs pour l'intégration du Vote Electronique de la Poste Suisse pour le Canton de Genève.

Objectifs annuels 2027

Obtenir la validation de la Chancellerie fédérale pour l'utilisation du vote électronique. Finaliser les développements nécessaires afin d'effectuer un test à blanc sur une votation populaire ainsi qu'un test de bout en bout pour les élections. Réaliser la votation du 06/06/2027 ainsi que les élections des Chambres fédérales des 24/10/2027 et 14/11/2027 avec une urne de vote électronique.

Objectifs annuels 2026

Terminer la mise en production du système de vote électronique pour les votations et passer l'audit de la Chancellerie fédérale.

Les premières votation et élection avec du vote électronique sont prévues en 2027.

A - Autorités et gouvernance

1013783 - Refonte du SIC des Archives de l'Etat de Genève

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	6'285'000			922'133	15%	922'133
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi, déposé le 25/03/2026, ouvrant un crédit d'investissement de 6'285'000 francs pour l'évolution du système d'information des Archives d'Etat de Genève

Objectifs annuels 2027

Valider les concepts techniques, la publication de l'appel d'offres, l'adjudication et le lancement du programme. Mettre en place des environnements informatiques nécessaires.

Objectifs annuels 2026

Objet non prévu au projet de budget 2026 présenté au mois de mars de la même année.

1013851 - Subvention pour la rénovation de bâtiments de la FIPOI

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	56'000'000			8'361'638	15%	8'361'638
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi, déposé le 17/06/2026, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 56'000'000 francs en faveur de la Fondation des Immeubles pour les Organisations Internationales (FIPOI) pour la rénovation des bâtiments suivants :

- centre international de Conférences de Genève (CICG),
- centre administratif de Varembeé (CAV),
- domaine de la Pastorale.

Objectifs annuels 2027

Les versements concerneront essentiellement la rénovation du Centre international de Conférences de Genève (CICG) et le Domaine de la Pastorale.

Objectifs annuels 2026

Objet non prévu au projet de budget 2026 présenté au mois de mars de la même année.

A - Autorités et gouvernance

Crédit de renouvellement

2013419 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - Chancellerie

CR 0101 - Chancellerie d'Etat		Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
	Dépenses	600'000	61'864	130'000	115'136	19%	-14'864
	Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13419, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 600'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement de la Chancellerie d'Etat.

Objectifs annuels 2027

Assurer le renouvellement du mobilier et des équipements les plus anciens des services de la Chancellerie d'Etat, de même qu'une partie des salles de l'Hôtel de Ville.

Objectifs annuels 2026

Assurer le renouvellement du mobilier et des équipements les plus anciens des services de la Chancellerie d'Etat, de même qu'une partie des salles de l'Hôtel de Ville.

2013420 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DF

CR 0221 - Secrétariat général		Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
	Dépenses	100'000	16'763	20'000	20'000	20%	
	Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13420, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 3'200'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département des finances, des ressources humaines et des affaires extérieures.

Objectifs annuels 2027

En 2027, un programme d'acquisition de quelques mobiliers s'avère nécessaire, notamment pour l'office cantonal de la statistique.

Objectifs annuels 2026

L'année 2026 sera consacrée au remplacement du mobilier strictement nécessaire, notamment à l'office cantonal de la statistique.

A - Autorités et gouvernance

2013427 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - GC

CR 1101 - Grand Conseil		Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
	Dépenses	1'500'000	89'442	200'000	180'000	12%	-20'000
	Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13427, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 1'500'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du Grand Conseil.

Objectifs annuels 2027

Le montant prévu au budget 2027 est identique à celui de 2026, les besoins d'investissements demeurant stables. Les crédits inscrits couvriront le développement des systèmes d'information et de la gestion documentaire, l'acquisition de licences pour l'environnement de travail des députés, ainsi que l'équipement de la salle du Grand Conseil, de la tribune du public et des salles de commissions.

Objectifs annuels 2026

Assurer la continuité des projets informatiques du Secrétariat général du Grand Conseil.
Equiper la salle du Grand Conseil et les salles de commissions.
Acquérir du matériel complémentaire informatique pour les membres du Grand Conseil (3^e et dernière tranche annuelle).

2013428 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - CdC

CR 1201 - Cour des comptes		Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
	Dépenses	200'000	5'837	40'000	54'000	27%	14'000
	Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13428, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 200'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à l'ensemble des investissements de la Cour des comptes.

Objectifs annuels 2027

Poursuivre le renouvellement de mobilier, ainsi que de postes et de serveurs informatiques.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre le renouvellement de mobilier, ainsi que de postes et de serveurs informatiques.

A - Autorités et gouvernance

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	11'600'000	1'949'992	2'318'000	3'568'242	31%	1'250'242
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.
Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2027

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique A - Autorités et gouvernance.

Objectifs annuels 2026

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique A - Autorités et gouvernance.

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	11'648'000	704'241	2'829'600	2'611'908	22%	-217'692
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2027

Finaliser des travaux de rénovation à la rue des Granges 2.
Verser à la FIPOI (Fondation pour les immeubles des organisations internationales) une partie de la subvention octroyée pour le financement des mesures de protection des immeubles des organisations internationales.
Réaliser les travaux de transformation des bâtiments selon les demandes des utilisateurs.

Objectifs annuels 2026

Réaliser des travaux de rénovation à la rue des Granges 2.
Verser à la FIPOI (Fondation pour les immeubles des organisations internationales) une partie de la subvention octroyée pour le financement des mesures de protection des immeubles des organisations internationales.
Réaliser les travaux de transformation des bâtiments selon les demandes des utilisateurs.



B - Etats-majors et prestations transversales

Dépenses totales 2027 : 157,5 millions (PB 2026 : 143,2 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

B01	Etats-majors départementaux
B02	Gestion transversale et départementale des ressources humaines
B03	Gestion financière transversale et départementale et achats
B04	Gestion du patrimoine immobilier de l'Etat et logistique
B05	Systèmes d'information et numérique

Principaux projets et priorités pour 2027

a) Bâtiments et constructions

Poursuivre et accélérer les études et travaux liés à la transition écologique dont le remplacement de la production de chaleur à UNI-Mail et à Belle-Idée, l'assainissement énergétique du cycle d'orientation du Foron, les optimisations de l'automatisation et du CVSE (chauffage, ventilation, sanitaire et électricité) à l'Hôtel des Finances, l'installation de panneaux photovoltaïques au cycle d'orientation de Florence et la végétalisation d'espaces extérieurs au cycle d'orientation de la Golette.

Finaliser les travaux de câblage nécessaires à la modernisation des équipements des espaces de travail collaboratifs, afin de soutenir le développement du travail à distance.

Poursuivre la rénovation des bâtiments administratifs et l'adaptation des locaux en fonction des besoins dont le compartimentage feu à l'Hôtel des Finances, l'aménagement du guichet de l'Office des poursuites ou la sécurisation de l'abris de protection civile à Hôtel de Ville 14.

b) Système d'information et de communication

La transition numérique de l'État s'appuie notamment sur la pérennisation, la sécurisation et l'évolution des actifs informatiques mutualisés gérés par l'OCSIN pour l'ensemble de l'administration cantonale, le Pouvoir judiciaire et le Grand Conseil.

Les interventions réalisées sur ces actifs visent à moderniser les infrastructures, les environnements de travail, les solutions numériques communes et réduisent les risques liés à la cybersécurité et aux interruptions de services en situation de crise.

Dans le domaine de la cyberadministration, les travaux portent notamment sur la mise en place d'un coffre-fort numérique et de premiers référentiels de données visant à simplifier les relations entre les citoyennes et citoyens et l'Etat. Par ailleurs, plusieurs systèmes d'information font l'objet d'évolutions importantes, en particulier dans les domaines des finances et des ressources humaines.

Les projets engagés concernent la modernisation des outils de gestion budgétaire, l'optimisation des processus d'achats et de recouvrement, ainsi que la transformation numérique du système d'information des ressources humaines afin de répondre aux exigences réglementaires, de résorber l'obsolescence technologique et de soutenir l'évolution des besoins métiers.

c) Equipements et autres investissements

L'année 2027 se marquera par les dernières livraisons de véhicules électriques venant à remplacer les véhicules thermiques. Des essais seront effectués sur des véhicules de type poids lourds et une stratégie d'électrification de la flotte de la police sera établie.

Renouveler le mobilier, les équipements et les matériels des services en fonction des besoins de chaque département.

B - Etats-majors et prestations transversales

Crédit d'ouvrage

1012552 - Travaux de rénovation des bâtiments de l'Etat de Genève (transition écologique) - étape 1

CR 0504 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	250'000'000	39'500'192	22'000'000	19'476'694	8%	-2'523'306
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12552, votée le 28/02/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 250'000'000 francs pour financer la première étape d'assainissement des fenêtres et autres embrasures en façade des bâtiments de l'Etat de Genève.

La loi 13191, votée le 27/01/2023, étend le périmètre de financement à l'ensemble des travaux permettant d'atteindre les objectifs écologiques fixés par le règlement d'application de la loi sur l'énergie qui a été révisé en avril 2022.

Objectifs annuels 2027

Initialiser, concevoir ou réaliser des travaux sur environ une soixantaine de bâtiments de l'Etat de Genève.

Plus spécifiquement, démarrer et/ou suivre les études (environ 34 bâtiments), démarrer et/ou suivre des travaux (environ 20 bâtiments) et finaliser des chantiers (7 bâtiments).

Objectifs annuels 2026

Initialiser, concevoir ou réaliser des travaux sur environ une soixantaine de bâtiments de l'Etat de Genève.

Plus spécifiquement, démarrer et/ou suivre les études (environ 23 bâtiments), démarrer et/ou suivre des travaux (environ 25 bâtiments) et finaliser des chantiers (16 bâtiments).

Intégrer les objectifs du programme de transition écologique sur les bâtiments éligibles.

1012978 - Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale

CR 0415 - Office
cantonal des
systèmes
d'information et du
numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	8'200'000	4'866'470	2'200'000	1'119'740	14%	-1'080'260
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12978, votée le 26/01/2023, ouvrant un crédit de 9'366'000 francs pour les équipements et services numériques indispensables pour répondre à la demande du travail à distance pour toute l'administration cantonale.

Le crédit prévu est de :

- 8'200'000 francs pour les équipements, infrastructures et logiciels informatiques,
- 1'166'000 francs pour les travaux de câblage nécessaires dans les bâtiments de l'Etat.

Objectifs annuels 2027

Terminer les principaux investissements en 2027 en poursuivant la modernisation des salles de conférence, en améliorant la performance des postes de travail virtuels et en lançant la modernisation de l'équipement des espaces de travail collaboratifs.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre la modernisation des salles de conférence, améliorer la performance des postes de travail virtuels et fournir des doubles écrans aux utilisatrices et utilisateurs.

B - Etats-majors et prestations transversales

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	1'166'000	325'293	100'000	93'145	8%	-6'855
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12978, votée le 26/01/2023, ouvrant un crédit de 9'366'000 francs pour les équipements et services numériques indispensables pour répondre à la demande du travail à distance pour toute l'administration cantonale.

Le crédit prévu est de :

- 8'200'000 francs pour les équipements, infrastructures et logiciels informatiques,
- 1'166'000 francs pour les travaux de câblage nécessaires dans les bâtiments de l'Etat.

Objectifs annuels 2027

Finaliser les travaux de câblage des sites définis par l'OCSIN.

Objectifs annuels 2026

Plusieurs salles seront rénovées pour les adapter à la visioconférence et au travail à distance, selon le rythme défini par l'OSCIN. Ces rénovations répondent aux demandes des utilisateurs et visent à moderniser les équipements et améliorer les conditions de collaboration à distance.

1013210 - Transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	1'000'000'000	34'188'308	35'000'000	46'153'304	5%	11'153'304
Recettes	20'000'000	53'677	2'000'000	1'800'000	9%	-200'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13210, votée le 24/03/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 1'000'000'000 francs destiné à la transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève.

Des recettes d'investissement sont attendues pour un montant total de 20'000'000 francs en provenance du fonds énergie des collectivités publiques.

Objectifs annuels 2027

Une centaine de chantiers est planifiée : remplacement de la production de chaleur (UNI Mail - HUG Belle-Idée), assainissements énergétiques (CO Foron), optimisations de l'automatisation et du CVSE (HOFIN), installations de panneaux photovoltaïque (CO Florence) et végétalisation et renaturation d'espaces extérieurs (CO Golette). En parallèle se poursuivront plus de 160 études.

Objectifs annuels 2026

La loi ciblera la rénovation des toitures de la salle de gym du CFP Ternier et de la HEdS, le raccordement au RTS de la HEPIA Prairie et de 3 sites route des Franchises.

Cinq centrales solaires seront installées à la Brenaz, au CO des Colombières, à la HEdS, à Batelle A et B. Des optimisations à la HEPIA, Calvin, Staël, Curabilis, NHP et CMU viseront 1'000 MWh d'économies d'énergies par année.

B - Etats-majors et prestations transversales

1013224 - Remplacement des véhicules administratifs de l'Etat par des véhicules électriques

CR 0221 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	11'790'000	2'593'787	3'122'000	2'589'200	22%	-532'800
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13224, votée le 23/06/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 14'160'000 francs visant à accélérer l'électrification du parc de véhicules de l'Etat. À l'aide de la géolocalisation, la priorité sera mise sur les véhicules roulant le plus.

Le crédit prévu est de :

- 11'790'000 francs pour l'achat des véhicules,
- 2'370'000 francs pour l'installation des bornes de recharge.

Objectifs annuels 2027

2027 sera l'année des dernières livraisons de véhicules électriques en remplacement des véhicules thermiques.

Quelques essais seront effectués sur des véhicules de type poids lourds afin de vérifier l'adéquation avec la délivrance des prestations.

Enfin, une stratégie d'électrification de la flotte de la police sera établie.

Objectifs annuels 2026

Le remplacement des véhicules thermiques par des véhicules zéro émission de carbone se poursuit, suite au déploiement de nombreuses bornes de recharge électrique effectué en 2025.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	2'370'000	1'292'234	153'553	92'307	4%	-61'246
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13224, votée le 23/06/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 14'160'000 francs visant à accélérer l'électrification du parc de véhicules de l'Etat. À l'aide de la géolocalisation, la priorité sera mise sur les véhicules roulant le plus.

Le crédit prévu est de :

- 11'790'000 francs pour l'achat des véhicules,
- 2'370'000 francs pour l'installation des bornes de recharge.

Objectifs annuels 2027

Réceptionner les décomptes finaux.

Objectifs annuels 2026

Terminer la mise en place de l'infrastructure de recharge pour les véhicules électriques.

B - Etats-majors et prestations transversales

1013646 - Acquisitions de terrains, bâtiments, DDP, lots de PPE et droits à bâtir

CR 0506 - Office cantonal du logement et de la planification foncière

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	35'000'000		7'760'000	13'868'585	40%	6'108'585
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13646, votée le 22/01/2026, ouvrant un crédit d'investissement de 35'000'000 francs pour l'acquisition de terrains, de bâtiments, de droits de superficie distincts et permanents, de lots de propriété par étages et de droits à bâtir.

Le projet de loi doit prendre la relève de la loi 12243 et vise la mise en œuvre d'une politique foncière active et apte à répondre rapidement aux besoins d'acquisitions foncières de l'Etat de Genève, en tant que porteur de projets d'utilité publique et en tant qu'administration,

Objectifs annuels 2027

Acquérir des parcelles en vue des projets principaux suivants : relogement du Servette FC (Pôle Foot) et construction d'ECPS dans la commune de Lancy et la Ville de Genève.

Acquérir des terrains au gré des opportunités et en fonction de l'avancement des projets d'utilité publique.

Objectifs annuels 2026

Acquérir des parcelles en vue de la construction d'une école pour l'enseignement secondaire II à Confignon (au lieu-dit « Les Cherpines »).

Acquérir des terrains au gré des opportunités et en fonction de l'avancement des projets d'utilité publique.

1013699 - Evolution de la plateforme de cyberadministration 2026-2030

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	18'990'000			1'948'135	10%	1'948'135
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13699, votée le 08/05/2026, ouvrant un crédit d'investissement de 18'990'000 francs pour l'évolution de la cyberadministration (développement des prestations numériques de l'Etat) afin de tenir compte des objectifs du programme de législature 2023-2028 qui met l'accent sur la volonté de mieux servir la population et les entreprises en bénéficiant des opportunités qu'offre le numérique.

Objectifs annuels 2027

Mettre en place une équipe afin de répondre aux premiers enjeux de ce vaste programme que sont la mise en place du coffre-fort numérique et la mise à disposition des premiers référentiels.

Objectifs annuels 2026

Objet non prévu au projet de budget 2026 présenté au mois de mars de la même année.

B - Etats-majors et prestations transversales

1013785 - Evolutions du SIC Financier - phase I

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	15'116'000			1'049'854	7%	1'049'854
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi, déposé le 25/03/2026, ouvrant un crédit d'investissement de 15'116'000 francs, pour l'évolution du système d'information et de communication financier.

Objectifs annuels 2027

Finaliser le projet de changement de l'outil de gestion du budget de fonctionnement de l'Etat. Démarrer la refonte de la solution de gestion du budget d'investissement de l'Etat. Optimiser des processus d'achats et de recouvrement. Moderniser les composants technologiques du système d'information supportant les finances de l'Etat.

Objectifs annuels 2026

Objet non prévu au projet de budget 2026 présenté au mois de mars de la même année.

1013788 - Evolutions du SIRH

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	12'910'000			933'289	7%	933'289
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi, déposé le 25/03/2026, ouvrant un crédit d'investissement de 12'910'000 francs, pour l'évolution du système d'information et de communication des ressources humaines (SIRH).

Objectifs annuels 2027

Démarrer les premiers chantiers de modernisation du SIRH (Système d'Information des Ressources Humaines) et transformation numérique des processus de recrutement. Mettre en œuvre les évolutions réglementaires requises. Initier les premières évolutions des outils de pilotage RH. Enrichir l'outil dédié à la santé au travail avec le nouveau module de gestion des risques.

Objectifs annuels 2026

Objet non prévu au projet de budget 2026 présenté au mois de mars de la même année.

B - Etats-majors et prestations transversales

Crédit de renouvellement

2013420 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DF

CR 0221 - Secrétariat général						
	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	600'000	97'835	120'000	120'000	20%	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13420, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 3'200'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département des finances, des ressources humaines et des affaires extérieures.

Objectifs annuels 2027

Un plan de sécurisation du centre de formation de l'Etat nécessite le remplacement de certains mobiliers.

Objectifs annuels 2026

Répondre aux besoins en mobilier et équipements de l'office du personnel de l'Etat, de la direction générale des finances et du secrétariat général.

Renouveler le mobilier des salles du premier étage du centre de formation situé à Genthod.

2013421 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIP

CR 0311 - Secrétariat général						
	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	100'000	19'782	20'000	9'066	9%	-10'934
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13421, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 58'038'000 francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP).

Objectifs annuels 2027

Poursuivre le renouvellement du mobilier administratif en remplaçant le mobilier vétuste ou inadapté dans une logique d'amélioration continue des conditions de travail et de promotion de la qualité de vie au travail (QVT) au sein du secrétariat général, des directions de support et des services partagés.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre le renouvellement du mobilier administratif dans une logique d'entretien et d'adaptation progressive du parc mobilier existant. Ces futurs investissements visent à répondre aux besoins recensés, tant dans le cadre d'un réaménagement lié au déménagement d'un service que dans celui du remplacement de mobiliers vétustes ou inadaptés aux exigences de la QVT (qualité de vie au travail).

B - Etats-majors et prestations transversales

2013422 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIN

CR 0401 - Présidence, secrétariat général		Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
	Dépenses	1'580'000	343'571	146'000	176'400	11%	30'400
	Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13422, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 56'780'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département des institutions et du numérique.

Objectifs annuels 2027

Procéder au renouvellement du mobilier, du matériel et des équipements des services participant à cette politique publique.

Objectifs annuels 2026

Procéder au renouvellement du mobilier, du matériel et des équipements des services participant à cette politique publique.

2013423 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT

CR 0501 - Secrétariat général		Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
	Dépenses	821'000	29'872	164'200	164'200	20%	
	Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13423, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 57'900'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département du territoire.

Objectifs annuels 2027

Renouveler le mobilier et les équipements usagés du secrétariat général et des directions de support.

Objectifs annuels 2026

Renouveler le mobilier et les équipements usagés du secrétariat général et des directions de support.

B - Etats-majors et prestations transversales

2013424 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DSM

CR 0601 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	120'000	38'029	16'000	14'400	12%	-1'600
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13424, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 3'317'000 francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la santé et des mobilités.

Objectifs annuels 2027

Renouveler le mobilier et les équipements du secrétariat général dans les opérations de déménagement, de réaménagement ou de regroupement de services.

Objectifs annuels 2026

Renouveler le mobilier et les équipements du secrétariat général dans les opérations de déménagement, de réaménagement ou de regroupement de services.

2013425 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DEE

CR 0750 - Présidence
- DEE

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	100'000	5'852	20'000	20'000	20%	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13425, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 1'480'000 francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la santé et des mobilités.

Objectifs annuels 2027

Procéder au renouvellement du mobilier, du matériel et des équipements de l'état-major du département de l'économie, de l'emploi et de l'énergie.

Objectifs annuels 2026

Procéder au renouvellement du mobilier, du matériel et des équipements de l'état-major du département de l'économie et de l'emploi.

B - Etats-majors et prestations transversales

2013426 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DCS

CR 0801 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	250'000	13'492	50'000	50'000	20%	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13426, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 27'592'205 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la cohésion sociale.

Objectifs annuels 2027

Continuer le renouvellement du mobilier et des équipements des services de l'état-major du département en fonction des besoins identifiés.

Objectifs annuels 2026

Continuer le renouvellement du mobilier et des équipements des services de l'état-major du département en fonction des besoins identifiés.

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office
cantonal des
systèmes
d'information et du
numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	279'200'000	54'330'143	55'840'000	53'438'955	19%	-2'401'045
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.
Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2027

Maintenir et rénover les infrastructures de télécommunication et informatiques, postes de travail, logiciels standards, outils numériques afin de préserver leur valeur sur trois axes : maîtriser leur obsolescence, renforcer leur sécurité, assurer leur capacité à évoluer.

Objectifs annuels 2026

Maintenir et rénover les infrastructures de télécommunication et informatiques, postes de travail, logiciels standards, outils numériques afin de préserver leur valeur sur trois axes : maîtriser leur obsolescence, renforcer leur sécurité, assurer leur capacité à évoluer.

B - Etats-majors et prestations transversales

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	80'455'110	6'302'640	16'491'022	16'145'369	20%	-345'653
Recettes		1'093				

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2027

Poursuivre et réaliser les travaux de rénovation : Hôtel des finances (compartimentage feu), Hôtel de Ville 14 (sécurisation de l'abri PC), Frank Thomas 11 (rénovation de bâtiment), Stand 46 (aménagement du guichet Office des Poursuites), quai du Rhône 12 (aménagement des locaux suite à des rocade).
Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation (HdV9 : transformation de l'accueil et de l'étage du SG DEE)

Objectifs annuels 2026

Poursuivre et réaliser les travaux de rénovation (mise en conformité des installations techniques, assainissement des polluants, sécurité, etc.) dans des bâtiments tels que Acacias 78-82, Gazomètres, Henry-Fazy 2, Helvétique 27, David-Dufour.

Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments qu'ils occupent.

C - Cohésion sociale

Dépenses totales 2027 : 18,5 millions (PB 2026 : 25,1 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- | | |
|-----|---|
| C01 | Mesures et soutien financier individuel en matière d'action sociale |
| C02 | Actions et soutien financier individuel en faveur des personnes âgées |
| C03 | Actions et soutien financier individuel en faveur des personnes handicapées |
| C04 | Soutien à la famille et à l'intégration |
| C05 | Actions en matière d'asile et de migration |
| C06 | Protection des personnes adultes sous curatelle |

Principaux projets et priorités pour 2027

a) Système d'information et de communication

Le projet *Digiplus*, lancé en 2024 à l'Hospice général, poursuit son déploiement afin de moderniser les outils collaboratifs grâce à de nouvelles technologies d'assistance numérique.

L'évolution du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte, engagée en 2024, se poursuit.

Le projet d'accessibilité numérique pour les usagers des établissements publics pour l'intégration (EPI), initié en 2025, continue sa mise en œuvre avec le lancement d'un projet pilote.

Enfin, sous réserve de l'adoption du projet de loi par le Grand Conseil, les EPI lanceront également leur projet de mise en œuvre d'un système intégré de gestion des ressources humaines (SIRH) en 2027.

b) Équipements et autres investissements

Le département garantit le renouvellement et l'amélioration continue de ses systèmes d'information et de ses infrastructures numériques, en tenant compte des évolutions réglementaires et en anticipant l'obsolescence technologique.

Parallèlement, les équipements, le matériel informatique et le mobilier des services, de l'Hospice générale et des EPI seront renouvelés en fonction des besoins identifiés afin d'assurer la continuité des prestations.

Le département versera une subvention aux EPI en fonction du relogement des occupants du site de la Combe et de l'avancement des travaux de rénovation des bâtiments.

Enfin, sur demande des utilisateurs, en fonction des besoins identifiés des travaux de transformation des bâtiments seront assurés.

C - Cohésion sociale

Crédit d'ouvrage

1013008 - EPI - Rénovation complète des bâtiments du site de La Combe - subvention

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	35'000'000			461'533	1%	461'533
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13008, votée le 02/03/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 35'000'000 au titre de crédit de subvention cantonale d'investissement pour les Etablissements publics pour l'intégration (EPI) visant à aider les Etablissements publics pour l'intégration (EPI) à financer la rénovation totale et le rééquipement des bâtiments et des aménagements extérieurs du site de La Combe.

Objectifs annuels 2027

Verser la subvention en fonction du relogement des occupants et de l'avancement des travaux.

Objectifs annuels 2026

Objet non prévu au projet de budget 2026 présenté au mois de mars de la même année.

1013352 - Refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	5'783'000	1'614'724	2'670'000	2'890'122	50%	220'122
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13352, votée le 17/11/2023, ouvrant un crédit de 6'253'000 francs pour la refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte.

Le crédit prévu est de :

- 5'783'000 francs pour l'informatique à l'OCSIN,
- 470'000 francs pour l'informatique au Pouvoir judiciaire.

Objectifs annuels 2027

Poursuivre et finaliser les deux briques majeures « Comptable » et « Sociale », en assurer leur pleine mise en service et garantir leur bon fonctionnement en conditions opérationnelles.

Accompagner les utilisatrices et utilisateurs dans la prise en main et l'évolution de leurs pratiques.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre les activités de conception et de réalisation des deux briques majeures : « Comptable » et « Sociale ».

Finaliser des intégrations et couverture des dernières anomalies et évolutions avant mise en service.

Mettre en place des nouveaux modes opératoires et nouvelles solutions à mettre en œuvre dans leurs activités respectives.

C - Cohésion sociale

1013385 - HG - Dimension digitale (DigiPlus) - subvention

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)		Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
	Dépenses	7'046'000	2'149'302	2'186'000	2'186'000	31%	
	Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13385, votée le 26/01/2024, ouvrant un crédit de 7'046'000 francs afin de moderniser les outils informatiques de collaboration de l'Hospice général.

Objectifs annuels 2027

Suite des déploiements de l'usage collaboratif « organisationnel » (en fonction de l'organigramme).
Mise en production du Portail Intranet.

Objectifs annuels 2026

Déployer la classification des documents ainsi que la sécurisation de la plateforme de communication, de collaboration et de diffusion de l'information.
Déployer « Teams Collaboration ».
Engager la phase de réalisation du nouvel intranet.
Assurer la conduite du changement (communication et formation).

1013545 - EPI - accessibilité au numérique pour les usagers - subvention

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)		Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
	Dépenses	1'390'000		256'000	274'000	20%	18'000
	Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13545, votée le 24/01/2025, ouvrant un crédit d'investissement de 1'390'000 francs destiné à participer au financement de l'accessibilité au numérique pour les usagers des établissements publics pour l'intégration (EPI).

Objectifs annuels 2027

Lancement et mise en œuvre d'un projet pilote permettant aux bénéficiaires de consulter des informations utiles de manière autonome (actualités EPI, loisirs, évènements, etc.).

Objectifs annuels 2026

Construire les bases de l'inclusion numérique avec un projet pilote, permettant à environ 70 usagers de consulter de manière autonome les informations dans le Dossier Usager Informatisé (DUI).
Préparer le programme avec la création d'un cahier des charges, se basant sur les résultats du projet pilote.

C - Cohésion sociale

1013657 - Refonte du SIC de l'action sociale - Fondations

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	16'545'000			2'308'217	14%	2'308'217
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13657, votée le 08/05/2026, ouvrant un crédit d'investissement de 16'545'000 francs destiné à la première phase (Fondations) de la refonte du système d'information et communication de l'action sociale.

Objectifs annuels 2027

Démarrer la conception de la future plateforme d'échange du Département de la cohésion sociale (DCS) et du référentiel commun du dossier social, en identifiant les démarches numériques pouvant être dématérialisées. Intégrer les évolutions liées au projet de loi sur la cyberadministration et engager les premières réalisations ainsi que les premières livraisons.

Objectifs annuels 2026

Objet non prévu au projet de budget 2026 présenté au mois de mars de la même année.

1013850 - EPI - implémentation d'un SI-RH - subvention

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	3'010'000		777'000	650'000	22%	-127'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi, déposé le 17/06/2026, ouvrant un crédit de 3'010'000 au titre de subvention en faveur des Etablissements publics pour l'intégration (EPI), destiné à la création d'un système d'information des ressources humaines (SI RH).

Objectifs annuels 2027

Construire les fondations du Système d'Information RH à travers le déploiement du socle initial, qui servira de base à l'intégration des modules futurs (formation, gestion des temps, etc.). Cette phase permettra de préparer la digitalisation des processus RH fondamentaux, notamment les processus administratifs, les processus d'entrée/sortie des collaborateurs et le suivi de leur santé.

Objectifs annuels 2026

Construire les fondations du Système d'Information RH à travers le déploiement du socle initial, qui servira de base à l'intégration des modules futurs (formation, gestion des temps, etc.). Cette phase permettra de préparer la digitalisation des processus RH fondamentaux, notamment les processus administratifs, les processus d'entrée/sortie des collaborateurs et le suivi de leur santé.

C - Cohésion sociale

Crédit de renouvellement

2013426 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DCS

CR 0801 - Secrétariat général		Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
	Dépenses	17'250'000	633'321	3'450'000	3'450'000	20%	
	Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13426, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 27'592'205 francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la cohésion sociale.

Objectifs annuels 2027

Renouveler le mobilier et les équipements de l'office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales et des services qui y sont rattachés, en fonction des besoins identifiés.

Verser les subventions destinées au renouvellement de l'informatique, des équipements, du mobilier et de l'agencement des ateliers des établissements accueillant des personnes handicapées.

Objectifs annuels 2026

Verser les subventions annuelles destinées au renouvellement de l'informatique, des équipements, du mobilier et de l'agencement des ateliers des établissements accueillant des personnes handicapées.

Renouveler le mobilier et les équipements de l'office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales et des services qui y sont rattachés, en fonction des besoins identifiés.

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique		Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
	Dépenses	4'450'000	2'205'463	888'000	200'000	4%	-688'000
	Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Les projets des différentes politiques publiques sont priorités selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2027

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique C - Cohésion sociale.

Les projets en lien avec cette politique incluent les adaptations aux changements réglementaires et le traitement de l'obsolescence technologique.

Objectifs annuels 2026

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique C - Cohésion sociale.

Les projets en lien avec cette politique incluent les adaptations aux changements réglementaires et le traitement de l'obsolescence technologique.

C - Cohésion sociale

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	5'612'000	488'665	1'122'400	1'036'049	18%	-86'351
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2027

Réaliser des travaux de réhabilitation de la toiture route de Loex 141, installer un groupe de secours fixe à route des Jeunes 1 (site de repli ORCA).

Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments qu'ils occupent (Roseraie 58 : transformation pour enseignement spécialisé, route des Jeunes 1A : aménagements pour l'OPAD).

Objectifs annuels 2026

Finaliser les travaux de sécurité sur le site des Tattes.

Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments qu'ils occupent.

2013437 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - EPI

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	11'000'000	1'731'989	2'200'000	2'200'000	20%	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13437, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 11'000'000 de francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement des établissements publics pour l'intégration (EPI).

Objectifs annuels 2027

Assurer la continuité des prestations fournies par les EPI au travers du renouvellement des équipements et du mobilier devenus obsolètes, de l'adaptation des équipements des ateliers et des lieux de réadaptation, de la modernisation des systèmes informatiques ainsi que de la réalisation de travaux de rénovation nécessaires au maintien d'un environnement sûr et adapté.

Objectifs annuels 2026

Maintenir la valeur du patrimoine des EPI, assurer la continuité des prestations.

Renouveler l'équipement et le mobilier obsolètes, adapter les équipements des ateliers/lieux de réadaptation, moderniser les systèmes informatiques et réaliser des rénovations pour garantir un environnement sécurisé.

Répondre aux besoins de sécurité, de bien-être et d'insertion des personnes en situation de handicap.

C - Cohésion sociale

2013438 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - HG

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (O AIS)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	14'000'000	1'611'738	2'800'000	2'800'000	20%	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13438, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 14'000'000 francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement de l'Hospice général.

Objectifs annuels 2027

Garantir le renouvellement des infrastructures/équipements informatiques, la modernisation des SI ainsi que le renforcement de la sécurité et de la gouvernance numériques : renouvellement licences Hyperviseur, clients légers, bornes Wi-Fi, dispositifs de sauvegarde et la plateforme data, livraison du site internet, des évolutions Finance/RH, de la plateforme data et lancement du projet IAM.

Objectifs annuels 2026

- Remplacement d'équipements obsolètes et des bornes Wi-Fi.
- Harmonisation des équipements des salles de réunion.
- Extension des infrastructures informatiques et de sauvegarde et refonte du site internet.
- développement d'outils de cybersécurité.
- Mises à jour des outils financiers et applicatifs RH, finances, immobilier.
- Evolutions du portail Direction des systèmes d'information et du numérique.



D - Culture, sport et loisirs

Dépenses totales 2027 : 29,0 millions (PB 2026 : 35,4 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

D01	Culture
D02	Sport et loisirs

Principaux projets et priorités pour 2027

a) Bâtiments et constructions

La phase des travaux préparatoires de construction de la nouvelle patinoire du Trèfle Blanc à Lancy s'achèvera en 2027. Les travaux spéciaux, de terrassement et de déplacement de la boucle du tram démarreront.

Des subventions seront versées à la commune du Grand-Saconnex pour la réalisation du Musée de la bande dessinée à la Villa Sarasin, ainsi qu'à la Ville de Genève pour la rénovation des machineries du Grand Théâtre de Genève, selon l'avancement des travaux.

Seront également assurés la poursuite des travaux de rénovation du stade de Balexert, le versement des subventions à la Fondation du Stade de Genève pour la maintenance du stade à la Praille, ainsi que divers travaux de transformation de bâtiments en fonction des besoins exprimés.

Enfin, sous réserve de l'adoption du projet de loi par le Grand Conseil, des subventions seront versées à la Fondation Porteous en fonction de l'avancement des travaux de rénovation du site et des aménagements extérieurs à Vernier.

b) Équipements et autres investissements

Le Fonds cantonal d'art contemporain poursuivra la restauration d'œuvres ainsi que l'acquisition d'œuvres mobiles auprès d'artistes genevois.

Le soutien aux projets d'investissement portés par des associations sportives genevoises se poursuivra par l'intermédiaire du Fonds d'aide au sport.

L'évolution et l'amélioration des applications informatiques nécessaires à la délivrance des prestations dans les domaines de la culture et du sport se poursuivront.

Enfin, le renouvellement du mobilier et des équipements des services cantonaux de la culture et du sport sera assuré en fonction des besoins identifiés.

D - Culture, sport et loisirs

Crédit d'ouvrage

1013517 - Musée de la BD - subvention

CR 0504 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	5'000'000		3'000'000	1'846'132	37%	-1'153'868
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13517, votée le 23/01/2025, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 5'000'000 francs au bénéfice de la Ville du Grand-Saconnex pour la réalisation à la Villa Sarasin du Musée de la bande dessinée (BD).

Le projet prévoit la réalisation des travaux d'adaptation, les aménagements muséographiques et la restauration des décors de la Villa Sarasin, ainsi que les aménagements extérieurs du site afin d'accueillir le Musée de la bande dessinée.

Objectifs annuels 2027

Verser la subvention en fonction de l'avancement des travaux.

Objectifs annuels 2026

Verser la deuxième tranche de subvention en fonction de l'avancement des travaux réalisés par la Ville du Grand-Saconnex.

1013541 - Grand Théâtre de Genève - subvention

CR 0504 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	8'000'000		4'000'000	4'061'491	51%	61'491
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13541, votée le 14 février 2025, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 8'000'000 francs en faveur de la Ville de Genève pour la rénovation des machineries du Grand Théâtre de Genève (GTG).

Le projet prévoit le remplacement de la machinerie scénique, des interventions liées au renforcement des dalles des coulisses et d'arrière-scène, la mise en conformité feu des espaces de stockage autour de la cage de scène et des interventions en relation avec les installations scéniques dans le plafond technique.

Ces travaux sont nécessaires pour garantir un fonctionnement du GTG dans le respect des normes de sécurité.

Objectifs annuels 2027

Verser la subvention en fonction de l'avancement des travaux.

Objectifs annuels 2026

Verser la deuxième tranche de la subvention en fonction de l'avancement des travaux réalisés par la Ville de Genève.

D - Culture, sport et loisirs

1013672 - Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - construction

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	254'031'520		13'296'670	13'845'991	5%	549'321
Recettes	4'000'000					

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13672, votée le 25/09/2025, ouvrant un crédit d'investissement de 275'500'000 francs en vue de la construction de la patinoire du Trèfle-Blanc à Lancy.

Le crédit prévu est de :

- 254'031'520 francs pour la construction du bâtiment, les équipements d'exploitation, l'acquisition du terrain, le financements d'œuvres d'art et les travaux préparatoires du bâtiment d'activités,
- 12'602'101 francs pour les travaux de génie civil,
- 8'733'086 francs pour les équipements mobiles,
- 133'293 francs pour l'informatique.

Objectifs annuels 2027

Achever les travaux préparatoires et initier les travaux spéciaux ainsi que le terrassement.

Objectifs annuels 2026

Réaliser les travaux de terrassement et démarrer les travaux spéciaux.

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	12'602'101		1'000'000	1'000'000	8%	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13672, votée le 25/09/2025, ouvrant un crédit d'investissement de 275'500'000 francs en vue de la construction de la patinoire du Trèfle-Blanc à Lancy.

Le crédit prévu est de :

- 254'031'520 francs pour la construction du bâtiment, les équipements d'exploitation, l'acquisition du terrain, le financements d'œuvres d'art et les travaux préparatoires du bâtiment d'activités,
- 12'602'101 francs pour les travaux de génie civil,
- 8'733'086 francs pour les équipements mobiles,
- 133'293 francs pour l'informatique.

Objectifs annuels 2027

Mener les travaux de déplacement de la boucle de retournement du tram pour permettre les travaux de la patinoire.

Objectifs annuels 2026

Débuter les travaux de déplacement de la boucle de retournement du tram dans la continuité du vote du projet de loi.

D - Culture, sport et loisirs

1013855 - Porteous - rénovation et aménagements extérieurs - subvention

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	8'000'000			1'846'132	23%	1'846'132
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi, déposé le 17/06/2026, ouvrant un crédit d'investissement de 8'000'000 francs au titre de subvention cantonale d'investissement accordée à la Fondation Porteous pour les travaux de rénovation et aménagements extérieurs du site.

Objectifs annuels 2027

Verser la subvention en fonction de l'avancement des travaux.

Objectifs annuels 2026

Objet non prévu au projet de budget 2026 présenté au mois de mars de la même année.

Crédit de renouvellement

2013426 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DCS

CR 0801 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	10'092'205	1'308'897	2'018'441	2'018'441	20%	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13426, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 27'592'205 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la cohésion sociale.

Objectifs annuels 2027

Assurer la continuité des activités du service cantonal de la culture, du service cantonal du sport et du Fonds cantonal d'art contemporain (FCAC) en permettant le renouvellement du mobilier et des équipements, l'acquisition de nouvelles œuvres pour le FCAC ainsi que le soutien aux projets d'investissement des associations sportives.

Objectifs annuels 2026

Commande suite à un appel d'offre public concernant une structure mobile pour des expositions (réalisées à partir des collections du FCAC), suite du projet MIRE, collaboration avec Thônex pour le concours d'une œuvre, suite campagne de restauration des œuvres, acquisition d'œuvres mobiles.
Soutien de projets d'investissements d'associations sportives.
Renouvellement du mobilier.

D - Culture, sport et loisirs

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	450'000	48'691	90'000	192'780	43%	102'780
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.
Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2027

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique D - Culture, sport et loisirs.

Objectifs annuels 2026

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique D - Culture, sport et loisirs.

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	21'432'000	4'973'274	6'776'400	4'233'550	20%	-2'542'850
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2027

Réaliser ou finaliser les travaux de rénovation sur les sites de la politique publique comme le stade de Balexert à l'avenue Pailly ou à la salle Arditi à l'avenue du Mail.
Réaliser divers travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.
Verser les subventions à la Fondation du stade de Genève pour la maintenance du stade.

Objectifs annuels 2026

Réaliser ou finaliser les travaux de rénovation sur les sites de la politique publique comme le stade de Balexert à l'avenue Pailly ou à Pontets 33.
Réaliser divers travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.
Verser les subventions à la Fondation du stade de Genève pour la maintenance du stade.



E - Environnement

Dépenses totales 2027 : 39,5 millions (PB 2026 : 34,7 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

E01	Protection de l'environnement
E03	Gestion des eaux
E04	Agriculture et nature

Principaux projets et priorités pour 2027

a) Infrastructures et constructions

Réaliser la première phase des travaux du projet Vengeron, comprenant les abattages des arbres, la mise en place de l'installation de chantier, la déviation du cours d'eau souterrain canalisé, l'aménagement de la grève naturelle et du parc. Débuter des travaux lacustres, consistant en la mise en place des structures permettant la construction des ouvrages de protection du port et des deux îles nature.

En lien avec le projet de renaturation de l'Aire et de la Drize dans le périmètre Praille-Acacias-Vernets (PAV), réaliser la mise à ciel ouvert dans le secteur de l'Etoile, jusque sous le pont de l'avenue de la Praille. Poursuivre les études d'ensemble sur le secteur de la route de St-Julien (Drize) et le secteur de la route des Jeunes (Aïre). Verser le solde de la subvention à la commune de Carouge pour la construction du pont à l'avenue de la Praille.

Réaliser et financer des mesures de protection et de développement de l'arborisation sur parcelles de l'État ainsi que des travaux en faveur des infrastructures écologiques.

Procéder à des travaux de régénération des biotopes forestiers, maintenir et améliorer l'infrastructure écologique existante.

Entretenir des débarcadères et des infrastructures portuaires.

Effectuer des réfections des chemins de randonnée, des passerelles pédestres et développer des loisirs doux en nature.

Subventions

Promouvoir les infrastructures agricoles durables en subventionnant des projets de développement régional et des ouvrages d'améliorations foncières et structurelles.

Octroyer les subventions en faveur des mesures de réduction des risques d'incendie pour les acteurs du recyclage.

Soutenir des projets collaboratifs dans les domaines de la production, du stockage, de la distribution et de l'usage de l'hydrogène.

Octroyer les subventions pour les projets d'arborisation et/ou de développement de l'infrastructures écologiques.

b) Système d'information et de communication

Renouveler et améliorer en continu les systèmes d'information relatifs à l'environnement.

En lien avec le projet du cadastre des sites pollués aux substances per-et polyfluoroalkylées (PFAS), poursuivre et finaliser le recensement, élaborer des

critères complémentaires et des questionnaires, visiter les sites et les infrastructures existantes.

c) Equipements et autres investissements

Poursuivre le renouvellement des véhicules spécialisés, du mobilier, des équipements et du matériel métier.

E - Environnement

Crédit d'ouvrage

1011790 - Ouvrages de protection contre les dangers naturels

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	4'800'000	1'510'124	700'000	1'000'000	21%	300'000
Recettes	1'469'340	1'187'055	50'000			-50'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11790, votée le 22/04/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 4'800'000 francs destiné à financer la construction et la restauration d'ouvrages de protection contre les dangers naturels géologiques ainsi qu'une gestion intégrée des risques géologiques au moyen de nouvelles données de base sur les dangers.

Objectifs annuels 2027

Chancy : travaux d'épuisement des eaux (dérivation au Rhône) et suivis des inclinomètres.
Champel-Miremont : forages d'investigations pour la stabilisation du glissement de terrain.
Etablissement de la carte des dangers (coulée de boue) pour le Canton.
Cadastre des ouvrages de protection et des événements.
Surveillance des aléas géologiques.

Objectifs annuels 2026

Chancy : travaux de confortation du mur de soutènement, travaux d'épuisement des eaux (dérivation au Rhône), suivis des nouveaux inclinomètres.
Champel-Miremont : investigations et étude d'avant-projet pour la stabilisation du glissement de terrain.
Stabilisation du glissement d'Avully.
Surveillance des aléas géologiques après travaux.
Etablissement de la carte des dangers naturels pour le Canton.

1012936 - Développement d'un plan hydrogène cantonal - subventions

CR 0523 - Office cantonal de l'environnement

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	10'000'000	1'000'000	2'000'000	1'000'000	10%	-1'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12936, votée le 13/05/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 10'000'000 francs en faveur du développement d'un plan hydrogène cantonal. Il s'agit de soutenir des projets collaboratifs d'investissements portés par des entités genevoises, dans les domaines de la production, du stockage, de la distribution, et de l'usage de l'hydrogène, plus particulièrement pour les secteurs de la mobilité et du transport routier et lacustre.

Objectifs annuels 2027

Des projets sont en développement chez trois partenaires institutionnels. Il est prévu que ces projets soient déposés auprès de la commission de sélection et qu'au moins un projet soit retenu.

Objectifs annuels 2026

Examiner les demandes de subventions reçues selon les critères de sélection. Le budget prévoit l'acceptation de 2 à 3 projets avec un montant maximum d'un million de francs par objet subventionné.

E - Environnement

1012968 - Zone portuaire et de loisirs du Vengeron

CR 0524 - Office
cantonal de l'eau

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	55'503'000	500'611	900'000	8'369'000	15%	7'469'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12968, votée le 19/05/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 55'503'000 francs pour l'aménagement du site du Vengeron et octroyant à l'entreprise Cauderay Y. sàrl une concession d'occupation des eaux publiques d'une durée de 40 ans.

Ce projet consiste à réaménager le site du Vengeron, en réalisant un port professionnel, des accès à l'eau pour la baignade et les activités nautiques, ainsi qu'une zone nature d'envergure.

Le port professionnel permettra d'accueillir les entreprises lacustres ainsi que le chantier naval. Le nouveau bâtiment abritera l'école de voile, sa buvette et sa terrasse comprenant les sanitaires publics et des vestiaires.

Des râteliers, des rampes de mise à l'eau pour les activités nautiques ainsi que des espaces de stationnement pour la petite batellerie seront réalisés. La création d'une île permettra la revitalisation des milieux aquatiques, avec l'aménagement d'une roselière et de milieux diversifiés qui seront reconnectés avec l'embouchure de la rivière Le Vengeron.

Objectifs annuels 2027

Réaliser la première phase des travaux, comprenant les abattages des arbres, la mise en place de l'installation de chantier, la déviation du cours d'eau souterrain Vengeron canalisé, l'aménagement de la grève naturelle et du parc.

Débuter des travaux lacustres, consistant en la mise en place des structures permettant la construction des ouvrages de protection du port et des deux îles nature.

Objectifs annuels 2026

Le Tribunal fédéral a définitivement rejeté le recours et confirmé la validité de l'autorisation de construire par arrêt du 10/07/2025.

Cette décision de justice définitive permet désormais le lancement des procédures d'appels d'offres au premier semestre 2026. Les travaux de construction pourront débuter dès septembre 2026.

E - Environnement

1013167 - Renaturation Aire et Drize du secteur PAV (étape 1 - Etoile/Boissonnas et études d'ensembles)

CR 0524 - Office cantonal de l'eau

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	61'443'000	39'031'101	4'000'000	4'304'081	7%	304'081
Recettes		5'247'346	2'500'000	432'154		-2'067'846

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13167, votée le 04/11/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 50'487'000 francs et un crédit au titre de la subvention cantonale d'investissement de 10'956'000 francs pour la renaturation de l'Aire et de la Drize dans le périmètre Praille-Acacias-Vernets (PAV) (réalisation des travaux du secteur Etoile/Boissonnas et étude d'ensemble).

Le projet consiste à sécuriser les quartiers face aux risques d'inondations en effectuant une remise à ciel ouvert des rivières (l'Aire et la Drize) dans le cadre du développement du PAV. Il se fera sur plusieurs dizaines d'années au fur et à mesure de l'avancement de ce grand projet. Il est prévu de déposer plusieurs projets de loi au fil des libérations foncières et de l'avancement des projets.

L'étape 1 comprend la conduite d'adduction (Grange-Collomb - Etoile), la remise à ciel ouvert de la Drize (Etoile - Boissonnas), et la conduite d'évacuation (Boissonnas - Arve) et sera finalisée fin 2026.

Les études d'ensemble se poursuivront jusqu'à l'horizon 2030 au gré de l'élaboration des étapes suivantes.

Objectifs annuels 2027

Verser le solde de la subvention à la commune de Carouge pour la construction du pont à l'avenue de la Praille.

Réaliser la mise à ciel ouvert dans le secteur de l'Etoile, jusque sous le pont de l'avenue de la Praille.

Poursuivre les études d'ensemble - secteur de la route de St-Julien (Drize) et de la route des Jeunes (Aire).

Recevoir les subventions de l'OFEV.

Objectifs annuels 2026

Terminer les derniers travaux de l'étape 1 et recevoir les décomptes finaux.

Verser la première tranche de subvention pour la construction du pont à l'avenue de la Praille.

Initier les études d'ensemble (secteur route des Jeunes et route de Saint-Julien).

Recevoir les subventions de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

E - Environnement

1013223 - Infrastructures agricoles durables 2023-2033

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	40'000'000	3'188'360	4'000'000	3'650'000	9%	-350'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13223, votée le 23/06/2023, qui a succédé à la loi 10850 en ouvrant un crédit d'investissement de 40'000'000 francs pour l'octroi de subventions d'investissement en vue de la modernisation des infrastructures de production agricole pour les années 2023-2033.

Objectifs généraux : Soutenir les investissements d'infrastructures agricoles permettant le développement d'une agriculture périurbaine compétitive, durable et respectueuse de l'environnement, dans un contexte de changement climatique.

Les dépenses consenties par le canton permettent aux entités subventionnées d'obtenir également un soutien financier de la Confédération sous la forme de subventions à redistribuer.

Le Conseil d'Etat a déposé le projet de loi 13838 le 20/05/2026 en vue de réduire le crédit total de la loi à 35'900'000 francs en compensation des crédits de fonctionnement accordés et demandés pour soutenir l'industrie viticole. Le crédit total présenté dans la cartouche ci-dessus ne tient pas compte de ce montant jusqu'au vote de la loi par le Grand Conseil.

Objectifs annuels 2027

Assurer le soutien financier aux mesures programmées dans le cadre des projets de développements régionaux (PDR), des améliorations structurelles et foncières (ASF), des infrastructures pour la protection des eaux (IPE) et des acquisitions de matériels permettant de favoriser la décarbonation de l'activité agricole.

Poursuite des projets d'irrigation et soutien aux matériels d'arrosage efficient.

Objectifs annuels 2026

Assurer le soutien financier aux mesures programmées dans le cadre des projets de développements régionaux (PDR), des améliorations structurelles et foncières (ASF) et des infrastructures pour la protection des eaux (IPE).

Poursuite des projets d'irrigation à partir de réseaux d'adduction d'eau brute notamment celui de la rive gauche à partir d'une station de pompage sur la commune d'Anières.

E - Environnement

1013491 - Mise en oeuvre de l'arborisation du canton (phase I)

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature		Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
	Dépenses	204'000'000	107'081	5'000'000	5'000'000	2%	
	Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13491, votée le 22/11/2024, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 41'000'000 francs ainsi qu'un crédit de subvention cantonale d'investissement de 163'000'000 francs destinés à soutenir la mise en œuvre de l'arborisation de l'aire urbaine genevoise.

Ce dispositif constitue l'un des principaux outils de mise en œuvre de la Stratégie d'arborisation de l'aire urbaine genevoise, dont l'objectif est d'augmenter progressivement le taux de canopée à 30% afin de renforcer la résilience du territoire face aux changements climatiques, d'améliorer le cadre de vie de la population et de développer les services écosystémiques rendus par les arbres.

Les crédits ouverts par la loi permettent de financer des études, des travaux et des aides financières destinés à la protection et au développement du patrimoine arboré, tant sur les parcelles appartenant à l'État que sur des biens-fonds de tiers. Les financements visent prioritairement les projets situés en milieu urbanisé ou le long des infrastructures de transport, où les contraintes techniques, foncières et liées aux réseaux rendent les projets d'arborisation particulièrement complexes.

Cette première tranche de financement permet d'engager les premières mesures nécessaires à l'atteinte des objectifs cantonaux en matière d'arborisation et de lutte contre les îlots de chaleur urbains, avant le déploiement progressif des deux tranches de financement suivantes.

Objectifs annuels 2027

- Poursuivre les études d'arborisation à l'échelle cantonale.
- Réaliser et financer des mesures de protection et de développement de l'arborisation sur parcelles de l'État.
- Renforcer le déploiement du dispositif d'octroi de subvention auprès des communes, établissements publics et privés.
- Effectuer le suivi et le contrôle des projets financés afin d'évaluer leur contribution aux objectifs de canopée.

Objectifs annuels 2026

- Lancer des études d'arborisation à l'échelle cantonale.
- Réaliser des travaux de plantations sur les parcelles appartenant au canton.
- Initier la refonte d'ICA (Inventaire Cantonal des Arbres) en vue d'un suivi renforcé du patrimoine arboré et des subventions associées.
- Octroyer des subventions selon les demandes.

E - Environnement

1013558 - Cadastre PFAS

CR 0523 - Office
cantonal de
l'environnement

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	4'145'000		1'500'000	1'312'979	32%	-187'021
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13558, votée le 21/03/2025, ouvrant un crédit d'investissement de 4'145'000 francs pour permettre l'évolution du cadastre des sites contaminés, en intégrant les substances per-et polyfluoroalkylées (PFAS).

Objectifs annuels 2027

Poursuivre et finaliser le recensement complémentaire, élaborer des critères complémentaires et des questionnaires, visiter les sites et les infrastructures existantes.

Intégrer la base de données du recensement réalisés dans le Système d'information du territoire à Genève (SITG).

Objectifs annuels 2026

Réaliser l'appel d'offres et choisir le groupement de mandataires.

Effectuer l'intégralité du recensement des sites pollués (~500 sites) et entamer les investigations techniques de premier niveau (~120 sites) afin de définir les lieux susceptibles d'avoir contenu des PFAS. Un réexamen des anciens sites, inscrits ou éliminés dans l'établissement du cadastre de 2004, sera également nécessaire.

E - Environnement

1013647 - Infrastructure écologique et mesures de compensation écologique (phase I)

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	50'000'000		4'000'000	2'000'000	4%	-2'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi, déposé le 16/04/2025, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 15'000'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 35'000'000 francs pour développer l'infrastructure écologique cantonale et mettre en œuvre des mesures de compensation écologique. Le crédit a pour but de mettre en œuvre la Stratégie Biodiversité Genève 2030 et de renforcer l'infrastructure écologique cantonale, dont la mise en œuvre est prévue par la Stratégie Biodiversité Genève 2030 et par le Plan Climat Cantonal 2030 (axe 6) et en application des législations fédérales et cantonales sur la protection de la nature et du paysage, la forêt, la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages, la biodiversité, la protection des monuments et des sites, la forêt, la faune et les eaux.

La commission des travaux a déposé des amendements qui réduisent le crédit à 15'000'000 francs au total. Le montant global se partage par 5'000'000 d'investissements propres et 10'000'000 de subventions d'investissement. Le crédit total présenté dans la cartouche ci-dessus ne tient pas compte de cet ajustement jusqu'au vote de la loi par le Grand Conseil.

Objectifs annuels 2027

Octroyer les subventions pour les projets de développement de l'infrastructure écologique, à titre d'exemples : des projets d'études de requalification des éclairages du secteur des Nations et du Parc des Evaux.

Le versement des subventions pour les études est toujours conditionné à la réalisation des travaux.

Réaliser les travaux de passage inférieur pour la petite et moyenne faune.

Objectifs annuels 2026

Lancer des études d'avant-projets pour les premiers ouvrages de création de milieux naturels, pour l'assainissement de structures qui piègent la petite et moyenne faune et la construction de passages à faune, ainsi que des requalifications de lampadaires.

Octroyer les premières subventions, notamment aux communes, pour des projets de développement de l'infrastructure écologique.

E - Environnement

1013654 - Subvention des investissements en matière de réduction des risques d'incendie pour les acteurs du recyclage

CR 0523 - Office cantonal de l'environnement

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	20'000'000			2'000'000	10%	2'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13654, votée le 29/08/2025, ouvrant un crédit d'investissement au titre de subvention cantonale d'investissement de 20'000'000 francs en vue de financer des investissements en matière de réduction des risques d'incendie pour les acteurs du recyclage.

Objectifs annuels 2027

Il est prévu d'adopter le règlement d'attribution des subventions à fin 2026 et de finaliser le plan de réalisation pour le premier trimestre 2027. L'examen des demandes de subventions et sa distribution pourront donc démarrer dès le deuxième trimestre 2027.

Objectifs annuels 2026

Objet non prévu au projet de budget 2026 présenté au mois de mars de la même année.

Crédit de renouvellement

2013423 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT

CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	50'829'000	11'261'985	11'244'800	9'204'800	18%	-2'040'000
Recettes	1'500'000	1'765'010	300'000	300'000	20%	

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13423, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 57'900'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département du territoire.

Objectifs annuels 2027

Procéder à des travaux de régénération des biotopes forestiers, maintenir et améliorer l'infrastructure écologique.

Entretenir des débarcadères et des infrastructures portuaires.

Effectuer des réfections des chemins de randonnée, des passerelles pédestres et développer des loisirs doux en nature.

Terminer les travaux de restauration du phare des Pâquis.

Renouveler le matériel spécifique métier.

Objectifs annuels 2026

Procéder à des travaux de régénération des biotopes forestiers, maintenir et améliorer l'infrastructure écologique.

Développer le tourisme rural (chemins de randonnée) et sécuriser le sentier du Rhône.

Restaurer le phare des Pâquis.

Effectuer les travaux d'alimentation des nappes de l'Aire et de la Drize et pour les nouveaux accès baignade à Corsier.

Renouveler le matériel spécifique métier.

E - Environnement

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	6'300'000	368'304	1'260'000	1'532'667	24%	272'667
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.
Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2027

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique E - Environnement

Objectifs annuels 2026

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique E - Environnement.

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	660'000	111'367	132'000	121'845	18%	-10'155
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2027

Réaliser divers petits travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.

Objectifs annuels 2026

Réaliser divers petits travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.



F - Formation

Dépenses totales 2027 : 193,1 millions (PB 2026 : 219,1 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

F01	Enseignement obligatoire et orientation
F02	Enseignement secondaire II et formation continue
F03	Enseignement spécialisé et prestations médico-psychologiques
F04	Enfance, jeunesse et soutien à la parentalité
F05	Hautes écoles
F06	Prestations transversales liées à la formation

Principaux projets et priorités pour 2027

a) Bâtiments et constructions

Rénover et transformer les bâtiments scolaires du DIP.

Poursuivre les travaux de gros œuvre dans le cadre de la construction du collège et école de culture générale Noëlla Rouget à Meyrin.

Mener à terme les travaux de gros œuvre et initier la phase de second œuvre du bâtiment de la Haute École de Santé.

Poursuivre la construction d'extensions dans les cycles d'orientation (CO) pour faire face à la hausse du nombre d'élèves, avec notamment la finalisation des travaux au CO de la Gradelle, réaliser le gros œuvre du CO de l'Aubépine et achever les aménagements extérieurs du CO de Foron.

Finaliser la rénovation d'Uni Bastions en vue d'une mise en service pour la rentrée universitaire 2027.

Poursuivre les études pour la construction du centre des sciences physiques et mathématiques de l'Université de Genève

b) Système d'information et de communication (SIC)

Renouveler et améliorer en continu les actifs des SIC relatifs à la formation.

Préparer et gérer l'année scolaire 2027-2028 entre l'ancien et le nouveau système d'information selon le plan validé du projet SAFE (Suivi et administration de la formation et de l'enseignement).

Terminer le déploiement des équipements (ordinateurs portables et divers matériels pédagogiques) nécessaires à la mise en œuvre des plans d'études relatifs à l'éducation au numérique.

c) Equipements et autres investissements

Maintenir des conditions d'accueil adéquates pour garantir des conditions de travail satisfaisantes pour les élèves et les collaborateurs.

Subventionner des équipements, notamment pour les cours interentreprises.

Renouveler des équipements utilisés dans le cadre des activités d'enseignement et de recherche à l'Université de Genève et à la HES-SO Genève.

Finaliser l'acquisition des équipements informatiques et audiovisuels liés au projet Uni Bastion.

F - Formation

Crédit d'ouvrage

1009995 - CMU - 5^{ème} étape

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	196'487'000	185'825'363	6'735'296	1'846'132	1%	-4'889'164
Recettes	45'600'000	41'792'504				

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9995, votée le 25/05/2007, ouvrant un crédit d'investissement de 193'483'000 francs en vue de la construction de la 5^{ème} étape du Centre médical universitaire (CMU) pour accueillir l'Ecole romande de pharmacie, la section de médecine dentaire et l'animalerie.

Le crédit initial prévu est de :

- 177'887'000 francs pour la construction,
- 15'596'000 francs pour les équipements (subvention).

Un crédit d'investissement supplémentaire de 18'600'000 francs a été voté le 28/08/2020 (loi 12606) portant le crédit total de la loi à 212'083'000 francs (crédit de construction : 196'487'000 francs). Une recette supplémentaire de 8'600'000 francs est également prévue.

Objectifs annuels 2027

Finaliser les études relatives à l'animalerie conventionnelle et achever les travaux restants du CMU 5, notamment les aménagements extérieurs et l'espace de stationnement.

Objectifs annuels 2026

Démarrer les travaux de l'animalerie conventionnelle.

1010822 - CMU - 6^{ème} étape

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	133'604'000	123'466'082	4'500'000	6'588'770	5%	2'088'770
Recettes	21'500'625	28'828'758				

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10822, votée le 23/06/2011, ouvrant un crédit d'investissement de 148'937'000 francs en vue de la construction de la 6^{ème} étape du Centre médical universitaire (CMU) pour accueillir l'investigation clinique, l'Institut des sciences du mouvement et de la médecine du sport (ISMMS) et compléter l'Ecole de pharmacie, la section de médecine dentaire et agrandir l'animalerie.

Le crédit prévu est de :

- 133'604'000 francs pour la construction,
- 15'333'000 francs pour les équipements (subvention).

Objectifs annuels 2027

Finaliser les travaux de la zone aquatique et procéder à la mise en service des laboratoires A3P3.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre les travaux pour le laboratoire de virologie de niveau de sécurité P3, ainsi que dans la zone aquatique et métabolisme.

F - Formation

1012080 - Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	30'919'000	10'522'192	5'270'000	4'124'014	13%	-1'145'986
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12080, votée le 02/06/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 9'959'000 francs pour le remplacement du système d'information et de communication pour l'éducation et la formation.

La refonte du système d'information et de communication du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) vise à fournir un service en matière d'éducation et de formation. En synthèse, fournir un système cohérent et complet, remédier à l'obsolescence, construire un système évolutif, répondre aux exigences de protection des données, fournir un système ouvert et accessible au plus grand nombre.

Un crédit d'investissement supplémentaire de 20'960'000 francs a été accordé par le Grand Conseil le 24/03/2023 (loi 13162).

Objectifs annuels 2027

Préparer la rentrée scolaire 27-28 dès janvier 2027 en utilisant les fonctionnalités de l'application IS-Academia, notamment le portail parent.

Gérer l'année scolaire 27-28 partagée entre l'ancien et le nouveau système d'information selon le plan validé en Comité de pilotage (COPI) SAFE (Suivi et administration de la formation et de l'enseignement).

Objectifs annuels 2026

Poursuivre la saisie des plans de formation dans la solution par les métiers.

Mettre en production et utiliser le module de gestion des remplaçants dans le premier trimestre 2026, pour permettre aux candidats remplaçants de déposer leur dossier et au DIP de les traiter électroniquement (environ 4'000 candidatures par an).

1012149 - Rénovation d'Uni Bastions

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	4'212'000	353'232	700'000	3'157'891	75%	2'457'891
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12149, votée le 26/01/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 88'290'000 francs et une subvention d'équipement de 4'212'000 francs pour la rénovation d'Uni Bastions.

Le crédit prévu est de :

- 88'225'200 francs pour la rénovation,
- 4'212'000 francs pour les équipements (subvention d'investissement en faveur de l'Université de Genève),
- 64'800 francs pour l'informatique.

Objectifs annuels 2027

Finaliser l'acquisition des équipements informatiques et audiovisuels liés au projet.

Objectifs annuels 2026

Acquérir les équipements nécessaires en informatique et en audiovisuel en lien avec l'avancement du projet.

La mise en service du bâtiment est prévue pour le mois de juin 2027.

F - Formation

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	88'225'200	58'001'354	17'000'000	9'258'353	10%	-7'741'647
Recettes	10'000'000	5'523'000	970'000	873'000	9%	-97'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12149, votée le 26/01/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 88'290'000 francs et une subvention d'équipement de 4'212'000 francs pour la rénovation d'Uni Bastions.

Le crédit prévu est de :

- 88'225'200 francs pour la rénovation,
- 4'212'000 francs pour les équipements (subvention d'investissement en faveur de l'Université de Genève),
- 64'800 francs pour l'informatique.

Le Conseil d'Etat a déposé le projet de loi 13786 le 25/03/2026, ouvrant un crédit supplémentaire d'investissement de 7'750'000 francs. Le crédit total présenté dans la cartouche ci-dessus ne tient pas compte de ce montant jusqu'au vote de la loi par le Grand Conseil. Le crédit d'investissement supplémentaire concerne uniquement des travaux relatifs à la rénovation du bâtiment central d'Uni Bastions.

Objectifs annuels 2027

Livrer le bâtiment en juillet 2027 pour une mise en service à la rentrée universitaire 2027, réaliser les finitions sur le second semestre.

Percevoir les subventions fédérales selon l'avancement des travaux.

Objectifs annuels 2026

Poser la couverture de la toiture avec ferblanterie.

Effectuer les travaux de réfection et de pose de la pierre de taille des façades.

Poser l'installation technique de ventilation.

Percevoir les subventions fédérales selon l'avancement des travaux.

1012538 - Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	15'693'760	13'891'505	1'000'000	369'226	2%	-630'774
Recettes	2'175'998	296'776				

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12538, votée le 12/03/2020, ouvrant un crédit d'étude de 15'823'000 francs pour la réalisation d'un cycle d'orientation et d'un centre de formation professionnelle santé et social à Bernex (15'693'760 francs pour les études liées à la construction des bâtiments et aménagements extérieurs, et 129'240 francs pour les études liées à la mobilité).

Les recettes correspondent à la quote-part communale selon l'avancement des études.

Objectifs annuels 2027

Démarrer les appels d'offres.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre les appels d'offres.

F - Formation

1012977 - Stratégie numérique de la HES-SO Genève - subvention

CR 0325 - Haute école spécialisée de Genève

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	5'470'000	2'840'042	2'055'030	591'731	11%	-1'463'299
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12977, votée le 08/04/2022, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 5'470'000 francs pour financer la mise en œuvre de la stratégie numérique de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale - Genève (HES-SO Genève).

Le crédit couvre les axes suivants :

- les pratiques d'enseignement et d'apprentissage,
- les compétences numériques du personnel,
- les équipements numériques nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie,
- la gouvernance et le leadership numérique au travers de la mise en place d'une e-administration forte et digitalisée.

Une demande de prorogation de la loi jusqu'à fin 2028 est validée par la commission des travaux.

Objectifs annuels 2027

Finalisation du déploiement de l'axe des compétences numériques du personnel.

Achèvement des deux dernières salles d'innovation à la HEM et à l'HEPIA.

Poursuite du développement des outils de gestion de la formation continue, de la formation à distance, avec le déploiement et l'industrialisation de la solution.

Finalisation de la migration des données et consolidation de leur gouvernance.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre l'équipement :

- de la salle d'innovation pédagogique expérimentale de la HEAD dédiée à l'innovation autour des méthodes de diffusion du matériel éducatif et aux formats participatifs,
- des espaces d'innovation pédagogique et ateliers de simulation professionnelle de la HEG,
- du studio d'innovations pédagogiques de la HEDS,
- de l'espace de la formation à distance pour l'HEPIA.

1012988 - ES II Confignon - étude

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	8'265'000	2'995'295	2'345'140	2'095'089	25%	-250'051
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12988, votée le 08/04/2022, ouvrant un crédit d'étude de 8'265'000 francs en vue de la construction d'une école pour l'enseignement secondaire II à Confignon (au lieu-dit « Les Cherpines »).

Objectifs annuels 2027

Sous réserve de l'obtention du crédit complémentaire, relancer les études, mener à terme la phase 31 (avant-projet) et initier la phase 32 (projet de l'ouvrage).

Objectifs annuels 2026

Terminer les études et déposer l'autorisation de construire.

F - Formation

1013011 - Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP

CR 0313 - Services partagés et logistiques

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	2'696'000	1'143'692	785'600	1'164'275	43%	378'675
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13011, votée le 23/03/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 8'938'000 francs destiné à équiper les établissements de l'enseignement obligatoire et de l'enseignement secondaire II (ES II) des équipements nécessaires à l'éducation numérique.

Le crédit prévu est de :

- 2'696'000 pour les équipements dont l'acquisition relève directement du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (robots, cartes électroniques, matériel audiovisuel, mallettes d'objets),
- 6'242'000 pour l'informatique.

Objectifs annuels 2027

Finaliser le déploiement des équipements dans le cadre de la loi.

Objectifs annuels 2026

Continuer à équiper les écoles primaires et déployer le matériel aux cycles d'orientation (CO) et aux écoles de l'ES II (chariot, matériel pour les maîtresses et maîtres de disciplines artistiques et sportives (MDAS),etc.).

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	6'242'000	2'500'670	3'450'000	655'103	10%	-2'794'897
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13011, votée le 23/03/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 8'938'000 francs destiné à équiper les établissements de l'enseignement obligatoire et de l'enseignement secondaire II des équipements nécessaires à l'éducation numérique.

Le crédit prévu est de :

- 2'696'000 pour les équipements dont l'acquisition relève directement du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (robots, cartes électroniques, matériel audiovisuel, mallettes d'objets),
- 6'242'000 pour l'informatique.

Objectifs annuels 2027

Finaliser la régularisation du déploiement des équipements (ordinateurs portables et divers matériels pédagogiques) et assurer l'atterrissage du projet pour la fin 2027.

Objectifs annuels 2026

Terminer les investissements en matériels pour les mettre à disposition à fin 2026 (plus de 3'000 ordinateurs portables et divers matériels pédagogiques).

F - Formation

1013100 - Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	190'000	44'184		171'577	90%	171'577
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13100, votée le 23/09/2022, ouvrant un crédit de 90'647'000 francs en vue de la construction de l'extension de la Haute école de santé (HEdS) à Champel et de la construction d'un pavillon modulaire pour le Centre de formation professionnelle santé et social (CFPS) à Lancy ainsi qu'une subvention d'équipement de 5'674'000 francs au titre de subvention d'investissement en faveur de la HES-SO Genève pour l'équipement de la HEdS.

Ce crédit permettra également de reloger au préalable, de manière temporaire, le centre de formation professionnelle santé et social dans des pavillons modulaires à Lancy.

Le crédit prévu est de :

- 89'724'000 francs pour les constructions,
- 733'000 francs pour les équipements du CFPS,
- 5'674'000 francs pour les équipements de la HEdS (subvention d'investissement en faveur de la HES-SO Genève),
- 190'000 francs pour l'informatique. Les dépenses informatiques sont actuellement estimées à 273'000 francs (+83'000 francs) et seront compensées par une diminution des dépenses de construction.

Objectifs annuels 2027

Equiper intégralement la fibre optique et les infrastructures à la suite des travaux de construction sur les pavillons.

Objectifs annuels 2026

Objet non prévu au projet de budget 2026 présenté au mois de mars de la même année.

F - Formation

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	89'724'000	21'792'666	10'000'000	20'307'454	23%	10'307'454
Recettes	12'000'000	2'060'000	5'513'001	4'356'000	36%	-1'157'001

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13100, votée le 23/09/2022, ouvrant un crédit de 90'647'000 francs en vue de la construction de l'extension de la Haute école de santé (HEdS) à Champel et de la construction d'un pavillon modulaire pour le Centre de formation professionnelle santé et social (CFPS) à Lancy ainsi qu'une subvention d'équipement de 5'674'000 francs au titre de subvention d'investissement en faveur de la HES-SO Genève pour l'équipement de la HEdS.

Ce crédit permettra également de reloger au préalable, de manière temporaire, le centre de formation professionnelle santé et social dans des pavillons modulaires à Lancy.

Le crédit prévu est de :

- 89'724'000 francs pour les constructions,
- 733'000 francs pour les équipements du CFPS,
- 5'674'000 francs pour les équipements de la HEdS (subvention d'investissement en faveur de la HES-SO Genève),
- 190'000 francs pour l'informatique.

Objectifs annuels 2027

Mener à terme les travaux de gros œuvre et initier la phase de second œuvre du bâtiment de la Haute Ecole de Santé.

Objectifs annuels 2026

Relancer les travaux spéciaux et le gros œuvre retardés en raison d'un litige.

1013170 - CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements

CR 0322 - Cycle d'orientation

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	1'330'000	207'787	318'667	90'000	7%	-228'667
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13170, votée le 16/12/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 65'500'000 francs en vue de la construction de 2 pavillons et 5 extensions modulaires pour le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), sur des sites existants, communes de Genève, Chêne-Bougeries, Thônex, Meyrin et Versoix.

Un crédit d'investissement supplémentaire de 21'600'000 francs a été voté le 31/10/2025 (loi 13632).

Le crédit prévu est de :

- 84'640'000 francs pour les constructions,
- 1'330'000 francs pour les équipements,
- 130'000 francs pour l'informatique.

Objectifs annuels 2027

Acquisition du mobilier et des équipements pour les extensions des cycles d'orientation (CO) de la Gradelle et du Foron.

Objectifs annuels 2026

Acquisition du mobilier et des équipements pour les CO de Sécheron, de la Golette, des Colombières, de Cayla et de la Gradelle

F - Formation

CR 0504 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	85'640'000	41'437'578	17'356'325	10'015'267	12%	-7'341'058
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13170, votée le 16/12/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 65'500'000 francs en vue de la construction de 2 pavillons et 5 extensions modulaires pour le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), sur des sites existants, communes de Genève, Chêne-Bougeries, Thônex, Meyrin et Versoix.

Un crédit d'investissement supplémentaire de 21'600'000 francs a été voté le 31/10/2025 (loi 13632).

Le crédit prévu est de :

- 84'640'000 francs pour les constructions,
- 1'330'000 francs pour les équipements,
- 130'000 francs pour l'informatique.

Objectifs annuels 2027

Poursuivre et finaliser la 2^e surélévation du cycle d'orientation (CO) de la Gradelle, réaliser le gros œuvre du CO de l'Aubépine, achever les aménagements extérieurs du CO du Foron et réceptionner les factures finales des autres projets de la loi.

Objectifs annuels 2026

Livrer en juin 2026 les extensions des CO du Foron et des Colombières.

Poursuivre les travaux de gros œuvre du premier des deux bâtiments du CO de la Gradelle.

Réceptionner les factures finales des CO de Cayla et de Sécheron.

Réaliser les études et appels d'offres pour le CO de l'Aubépine.

Réaliser la déconstruction de la médiathèque et les aménagements extérieurs pour le CO de la Golette.

1013190 - UNI - Centre des sciences physiques et mathématiques - études

CR 0504 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	17'600'000	1'439'408	8'000'000	7'532'766	43%	-467'234
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13190, votée le 02/03/2023, ouvrant un crédit d'étude de 17'600'000 francs en vue de la construction du centre des sciences physiques et mathématiques de l'Université de Genève.

Objectifs annuels 2027

Poursuivre les études.

Objectifs annuels 2026

Après la désignation du lauréat du concours d'architecture en 2025, poursuivre les études.

F - Formation

1013490 - ES II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget) - construction et équipements

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	437'641			29'237	7%	29'237
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13490, votée le 01/11/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 189'950'000 francs pour la construction la construction du collège et école de culture générale Noëlla Rouget à Meyrin.

Le crédit prévu est de :

- 184'127'496 francs pour la construction,
- 5'384'863 francs pour les équipements,
- 437'641 francs pour l'informatique.

Objectifs annuels 2027

Démarrer l'équipement de la fibre optique du bâtiment durant la réalisation des travaux de construction.

Objectifs annuels 2026

Objet non prévu au projet de budget 2026 présenté au mois de mars de la même année.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	184'127'496	8'480'574	22'000'000	40'614'907	22%	18'614'907
Recettes	10'275'032					

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13490, votée le 01/11/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 189'950'000 francs pour la construction la construction du collège et école de culture générale Noëlla Rouget à Meyrin.

Le crédit prévu est de :

- 184'127'496 francs pour la construction,
- 5'384'863 francs pour les équipements,
- 437'641 francs pour l'informatique.

Objectifs annuels 2027

Poursuivre les travaux de gros œuvre.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre les travaux de gros œuvre.

F - Formation

1013562 - 7 ECPS sur Vernier, Onex et Grand-Saconnex - études, constructions et équipements

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	40'904'200		1'500'000	1'846'132	5%	346'132
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13652, votée le 20/06/2025, ouvrant un crédit d'études et investissement de 42'500'000 francs en vue de la construction de 7 écoles de pédagogie spécialisée (ECPS) sur les communes de Vernier, Onex et Grand-Saconnex.

Le crédit prévu est de :

- 40'904'200 francs pour les constructions,
- 1'415'000 francs pour les équipements,
- 180'800 francs pour l'informatique.

Objectifs annuels 2027

Finaliser les concours d'architecture et les études tests sur tous les sites. Démarrer les études pour le projet des ECPS à Vernier.

Objectifs annuels 2026

Réaliser les concours d'architecture pour les sites de Vernier et de Grand-Saconnex ainsi que les études-test pour le site d'Onex.

1013852 - Fondation Astural - ESP Châtelaine 2 et Val d'Arve - subvention

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	11'000'000			2'769'192	25%	2'769'192
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi, déposé le 17/06/2026, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 11'000'000 francs en faveur de la Fondation Astural pour deux projets de construction de bâtiments d'enseignement spécialisé « Châtelaine 2 » et « Val d'Arve ».

Objectifs annuels 2027

Effectuer les versements de la subvention selon l'état d'avancement des travaux et les décomptes présentés.

Objectifs annuels 2026

Objet non prévu au projet de budget 2026 présenté au mois de mars de la même année.

F - Formation

1921118 - IHEID - transformation et rénovation de bâtiments - subvention

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	8'500'000			2'123'052	25%	2'123'052
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 8'500'000 francs en faveur de l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) pour des travaux de transformation et rénovation des bâtiments

- Maison de la Paix,
- Maison des Etudiants,
- Résidence Grand Morillon.

Objectifs annuels 2027

Effectuer les versements de la subvention selon l'état d'avancement des travaux et les décomptes présentés.

Objectifs annuels 2026

Objet non prévu au projet de budget 2026 présenté au mois de mars de la même année.

Crédit de renouvellement

2013421 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIP

CR 0311 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	57'938'000	7'941'604	11'158'000	10'719'460	19%	-438'540
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13421, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement 58'038'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse.

Objectifs annuels 2027

Maintenir des conditions d'accueil adéquates pour garantir des conditions de travail satisfaisantes pour les élèves et les collaborateurs, finaliser les équipements du CFC danse dans le centre culturel Concorde.

Déployer et renouveler les tableaux blancs interactifs dans les écoles primaires.

Subventionner l'achat d'équipements pour les associations professionnelles (cours interentreprises).

Objectifs annuels 2026

Maintenir des conditions d'accueil et de sécurité adéquates afin de garantir des conditions de travail satisfaisantes pour les élèves et les collaborateurs.

Acheter 4 autocars pour le transport des élèves.

Développer et faire évoluer les applications pédagogiques.

Subventionner l'achat d'équipements pour les associations professionnelles (cours interentreprises).

F - Formation

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique		Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
	Dépenses	8'400'000	2'010'559	1'686'000	1'959'747	23%	273'747
	Recettes						
Résumé de la loi et but du crédit							
Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.							
Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.							
Objectifs annuels 2027							
Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique F - Formation.							
Objectifs annuels 2026							
Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique F - Formation.							

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments		Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
	Dépenses	210'521'890	36'190'917	39'704'378	42'461'039	20%	2'756'661
	Recettes						
Résumé de la loi et but du crédit							
Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.							
Objectifs annuels 2027							
Réaliser les travaux de rénovation (mises en conformité, assainissement des polluants, sécurité, groupes de secours) pour HEPIA Lullier et Prairie 4, Observatoire, CFPT Ternier, Battelle Tambourine, Maison de la Grève Versoix, etc.							
Réaliser des travaux de transformation pour le DIP, l'UNI et la HES-SO.							
Verser des subventions pour la rénovation d'établissements scolaires spécialisés et primaires.							
Objectifs annuels 2026							
Poursuivre et réaliser les travaux de rénovation (conformité des installations techniques, assainissement des polluants, sécurité) dont CFPNe Lullier, CMU, CFPA Necker, Bois-Caran, Claparède.							
Réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments du DIP, de l'UNI et de la HES-SO.							
Verser des subventions pour la rénovation d'établissements scolaires spécialisés et bâtiments scolaires primaires.							

F - Formation

2013433 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - HES-SO

CR 0325 - Haute école spécialisée de Genève		Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
	Dépenses	23'000'000	2'573'195	4'600'000	4'596'300	20%	-3'700
	Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13433, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 23'000'000 francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale - Genève (HES-SO Genève).

Objectifs annuels 2027

Poursuivre le renouvellement des équipements, des instruments scientifiques et artistiques, des machines, du gros outillage, des appareils audiovisuels, du mobilier et du matériel informatique. Finaliser l'aménagement des nouveaux locaux du site Quartet avec les équipements nécessaires à l'enseignement de base pour la HEDS, la HETS et la HEAD.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre le renouvellement des équipements (notamment liés à la recherche), des instruments scientifiques et artistiques, des machines, du gros outillage, des appareils audiovisuels (harmonisation du parc matériel), du mobilier et du matériel informatique (notamment l'infrastructure pour l'intelligence artificielle).

2013434 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - UNI

CR 0326 - Université		Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
	Dépenses	100'000'000	10'285'564	20'000'000	18'000'000	18%	-2'000'000
	Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13434, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 100'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement de l'Université de Genève.

Objectifs annuels 2027

Renouvellement d'équipements dans le cadre des activités d'enseignement et de recherche (appareils scientifiques majeurs pour la Faculté de Médecine et la Faculté des Sciences).
Renouvellement d'infrastructures informatiques (équipements réseau, dispositifs de sécurité, logiciels et licences associées).
Remplacer le mobilier ancien et aménagements dans les bâtiments universitaires.

Objectifs annuels 2026

Renouvellement d'équipements dans le cadre des activités d'enseignement et de recherche (appareils scientifiques majeurs pour la Faculté de Médecine et la Faculté des Sciences).
Renouvellements des matériels informatiques, switch, firewall, logiciels et licences.
Renouvellement de divers mobiliers et aménagements dans les bâtiments de l'Université (Uni-Mail, Dufour et le CMU).

G - Aménagement et logement

Dépenses totales 2027 : 48,8 millions (PB 2026 : 57,2 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- G01 Logement et planification foncière
- G02 Aménagement du territoire et conformité des constructions et des chantiers
- G03 Information du territoire et garantie des droits réels
- G04 Protection du patrimoine bâti et des sites

Principaux projets et priorités pour 2027

a) Bâtiments et constructions

Acquérir des parcelles, doter les fondations immobilières et participer au financement d'opérations, afin de permettre la réalisation de logements d'utilité publique (LUP) en vue d'atteindre l'objectif des 20% de LUP sur le parc locatif cantonal, fixé par la loi pour la construction de logements d'utilité publique (L 4 06).

Verser la contribution du canton au Fonds intercommunal de développement urbain (FIDU) géré par l'Association des Communes Genevoises (ACG) - qui subventionne la création de nouveaux logements, de classes et d'espaces publics.

Verser la subvention à la fondation cité universitaire de Genève selon l'état d'avancement des travaux pour la reconstruction du bâtiment B.

En lien avec le projet d'axe stratégique réseau développé sur la façade sud de l'aéroport, effectuer les derniers travaux en lien avec le démontage des lignes aériennes.

b) Système d'information et de communication

Permettre aux requérantes et requérants de déposer et suivre en ligne leurs demandes de prestations afin de simplifier les démarches et d'améliorer la qualité du service rendu du projet « *Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions* ».

Poursuivre la transformation numérique des activités clés de l'office cantonal du logement et de la planification foncière (OCLPF). Mettre en place des demandes de prestations en ligne. Optimiser la gestion dématérialisée des prestations et des flux d'information. Traiter l'obsolescence de la plateforme système d'information et du logement (SIDLO).

Finaliser la standardisation du flux liant les délimitations des parcelles (mensuration officielle) aux biens-fonds (registre foncier), la modernisation du processus de publication et de facturation, ainsi que la recherche étendue dans les archives numériques du registre foncier.

Adapter, améliorer la qualité, compléter et mettre à jour les données de référence du territoire (mensuration officielle, BIM, modèle d'altitude, orthophotos à haute résolution, données 3D et données SIG).

Renouveler et améliorer en continu les systèmes d'information relatifs à l'aménagement et au logement.

c) Equipements et autres investissements

Renouveler et compléter le mobilier et les équipements.

G - Aménagement et logement

Crédit d'ouvrage

1010460 - Constructions de logements d'utilité publique - LUP II

CR 0506 - Office cantonal du logement et de la planification foncière

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses		93'137'286	18'000'000	8'000'000		-10'000'000
Recettes		252'825				

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10460, votée le 14/05/2009, prévoyant l'attribution annuelle de 35'000'000 francs à un fonds propre affecté pour la constitution d'un parc de logements d'utilité publique (fonds LUP) jusqu'à ce que ce dernier atteigne 20% du parc locatif cantonal.

Acquérir des terrains, construire, acquérir et gérer des logements d'utilité publique, financer toute opération destinée à concourir à la réalisation du parc de logements d'utilité publique par l'Etat ou, au moyen de dotations de l'Etat, par des fondations de droit public ou des communes. Le projet considéré ici porte sur une partie seulement des objectifs de la loi, soit l'acquisition de terrains et/ou droit distinct et permanent (DDP) par l'Etat permettant à terme la réalisation de LUP.

L'attribution annuelle de 35'000'000 francs au fonds a d'abord été financée par la loi 10008 ouvrant un crédit d'investissement de 300'000'000 francs (LUP I) jusqu'à son épuisement en 2015. La loi 10460 permet la continuité de la politique de constitution d'un parc de LUP en assurant le financement de l'attribution annuelle au fonds.

Le fonds peut bénéficier d'attributions financières supplémentaires au montant annuel de 35'000'000 francs, pour autant qu'il soit compensé sur une durée de 5 ans, sous réserve du solde disponible du fonds.

Les budgets annuels prévus pour le développement des LUP se répartissent entre crédits d'ouvrage (projet 1010460) et dotations (projet 3010460).

Objectifs annuels 2027

Acquérir des parcelles permettant de développer des logements d'utilité publique, notamment dans les grands périmètres d'urbanisation et la zone villa déclassée de la première couronne urbaine :

- Etat : acquisition d'environ 5'000 m² de terrain.
- Communes : financement de 1 à 3 projets communaux.

Objectifs annuels 2026

Acquérir des parcelles permettant de développer des logements d'utilité publique, notamment dans les grands périmètres d'urbanisation et la zone villa déclassée de la première couronne urbaine :

- Etat : acquisition d'environ 5'000 m² de terrain.
- Communes : financement de 3 à 5 projets communaux.

G - Aménagement et logement

1012195 - Axe stratégique réseaux - façade sud aéroport

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	16'014'960	8'174'934	3'000'000	710'000	4%	-2'290'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12195, votée le 23/03/2018, ouvrant un crédit d'investissement sous la forme d'une subvention d'investissement de 16'014'960 francs à la société Swissgrid SA et octroyant une autorisation de prêt du patrimoine financier de 16'014'960 francs à la société Meyrlis SA, en vue de financer l'enfouissement de la ligne électrique à très haute tension dans le cadre du projet d'Axe stratégique réseau développé sur la façade sud de l'aéroport.

La loi 13531, modifiant la loi 12195 en vue de proroger la disponibilité du crédit d'investissement jusqu'à fin 2030, a été votée par le Grand Conseil le 24/01/2025.

Objectifs annuels 2027

Effectuer les derniers travaux en lien avec le démontage des lignes aériennes et traiter les décomptes finaux.

Objectifs annuels 2026

Finaliser les décomptes finaux en lien avec les travaux délégués aux SIG et démarrer le démontage de la ligne aérienne.

1013074 - Projet Cool City - CO de Sécheron

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	6'861'090	2'630'487	2'000'000	130'000	2%	-1'870'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13074, votée le 02/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 5'646'777 francs et un crédit au titre de la subvention cantonale d'investissement de 74'313 francs pour le projet Cool City d'adaptation climatique du cycle d'orientation de Sécheron en ville de Genève.

La commission des travaux a validé un crédit supplémentaire de 1'140'000 francs le 29/10/2024.

Objectifs annuels 2027

A la suite de la mise en service prévue fin 2026, finaliser les derniers travaux de clôture et les éventuelles interventions correctrices.

Objectifs annuels 2026

Terminer les travaux de dépollution, poursuivre et achever les travaux d'aménagement, en vue d'une mise en service au plus tard à l'été 2026.

G - Aménagement et logement

1013140 - Evolution du SIC de l'office du registre foncier de 2023 à 2027

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	4'325'000	2'032'012	800'000	615'524	14%	-184'476
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13140, votée le 04/11/2022, ouvrant un crédit de 4'325'000 francs, pour dématérialiser des processus du registre foncier.

Ce crédit permettra à l'office du registre foncier (ORF) de développer sa stratégie de transformation numérique en faisant évoluer sa solution de gestion, le programme intercantonal CAPITASTRA, et d'élaborer une feuille de route permettant de dématérialiser ses processus.

Objectifs annuels 2027

Terminer les sujets prioritaires du crédit d'ouvrage, en particulier: la standardisation du flux liant les délimitations des parcelles (mensuration officielle) aux biens-fonds (registre foncier), la modernisation du processus de publication et de facturation, la recherche étendue dans les archives numériques du registre foncier.

Objectifs annuels 2026

Mettre en œuvre l'annuaire des parties prenantes (notaires, banques, ect.) dans le cadre du déploiement des services numériques portés par la Confédération.

1013169 - Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	11'980'000	6'126'415	2'800'000	2'000'454	17%	-799'546
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13169, votée le 12/05/2023, ouvrant un crédit de 11'980'000 francs, pour doter les offices d'outils mutualisés permettant le contrôle des chantiers pour surveiller le respect des autorisations de construire et de poursuivre les infractions.

Objectifs annuels 2027

Permettre aux requérantes et requérants de déposer et suivre en ligne leurs demandes de prestations afin de simplifier les démarches et d'améliorer la qualité du service rendu. Au sein de l'office, on visera la mise en œuvre d'une gestion dématérialisée et optimisée des prestations grâce à des outils permettant la gestion centralisée des dossiers.

Objectifs annuels 2026

Le programme Post-autorisation va développer les modules clés nécessaires au suivi de chantier pour l'ensemble des offices de la politique E et G : infractions et contrôles.

G - Aménagement et logement

1013413 - Dématérialisation complète des processus du logement et de la planification foncière

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique		Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
	Dépenses	13'785'000	1'609'907	3'000'000	2'308'217	17%	-691'783
	Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13413, votée le 21/06/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 13'785'000 francs pour la dématérialisation complète des processus du logement et de la planification foncière.

Objectifs annuels 2027

Poursuivre la transformation numérique des activités clés de l'office cantonal du logement et de la planification foncière (OCLPF). Mettre en place des demandes de prestations en ligne. Optimiser la gestion dématérialisée des prestations et des flux d'information. Traiter l'obsolescence de la plateforme système d'information et du logement (SIDLO).

Objectifs annuels 2026

Améliorer la conformité des échanges financiers.
Lancer la dématérialisation des processus de la direction planification et opérations foncières et de la direction immobilière.

1013568 - Subvention pour la reconstruction du bâtiment B et les aménagements extérieurs - Cité universitaire

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments		Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
	Dépenses	11'000'000		4'000'000	3'692'264	34%	-307'736
	Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13568, votée le 21/03/2025, ouvrant un crédit au titre d'une subvention cantonale d'investissement de 11'000'000 francs pour la reconstruction du bâtiment B et les aménagements extérieurs de l'esplanade de la Cité universitaire de Genève.

Objectifs annuels 2027

Effectuer les versements de la subvention selon l'état d'avancement des travaux et les décomptes présentés.

Objectifs annuels 2026

Verser la première tranche de subvention en fonction de l'avancement du projet.

G - Aménagement et logement

1013585 - Contribution du canton au fonds de développement urbain II

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	27'500'000		2'500'000	2'500'000	9%	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13585, votée le 11/04/2025, ouvrant un crédit au titre d'une subvention cantonale d'investissement de 27'500'000 francs aux communes par l'intermédiaire d'un versement annuel à la fondation de droit public dénommée « Fonds intercommunal pour le développement urbain » (FIDU), pour la réalisation d'infrastructures publiques rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements.

Objectifs annuels 2027

Verser la contribution du canton au Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU), géré par l'Association des Communes Genevoises (ACG), qui subventionne la création de nouveaux logements, de classes et d'espaces publics.

Objectifs annuels 2026

Verser la contribution du canton dans le cadre du fonds de développement urbain selon la planification indiquée dans la loi.

Crédit de renouvellement

2013423 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT

CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	6'150'000	516'767	968'400	968'400	16%	
Recettes	1'400'000	262'511	280'000	280'000	20%	

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13423, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 57'900'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département du territoire.

Objectifs annuels 2027

Mise à jour et maintien continus des géodonnées de référence du territoire (mensuration officielle, BIM, LiDAR, modèles d'altitude, orthophotos à haute résolution et données 3D).

Amélioration de la qualité, de la complétude et de la fiabilité des données conformément à la LGéo-Ge. Maintenance évolutive du Cadastre RDPPF.

Renouveler le mobilier et les équipements des offices.

Objectifs annuels 2026

Adapter, améliorer la qualité, compléter et mettre à jour les données de référence du territoire (mensuration officielle, BIM, modèle d'altitude, orthophotos à haute résolution, données 3D et données SIG).

Maintenance évolutive concernant le Cadastre RDPPF.

Améliorer la qualité et de la complétude des données du SITG.

Renouveler le mobilier et les équipements des offices.

G - Aménagement et logement

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	10'100'000	387'627	2'016'000	850'000	8%	-1'166'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2027

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique G - Aménagement et logement.

Objectifs annuels 2026

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique G - Aménagement et logement.

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	1'272'000	291'589	214'400	13'292	1%	-201'108
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2027

Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments qu'ils occupent.

Objectifs annuels 2026

Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments qu'ils occupent.

G - Aménagement et logement

Dotations

3010460 - Constructions de logements d'utilité publique - LUP II

CR 0506 - Office cantonal du logement et de la planification foncière

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses		147'094'504	17'000'000	27'000'000		10'000'000
Recettes		12'718'588				

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10460, votée le 14/05/2009, prévoyant l'attribution annuelle de 35'000'000 francs à un fonds propre affecté pour la constitution d'un parc de logements d'utilité publique (fonds LUP) jusqu'à ce que ce dernier atteigne 20% du parc locatif cantonal.

Acquérir des terrains, construire, acquérir et gérer des logements d'utilité publique, financer toute opération destinée à concourir à la réalisation du parc de logements d'utilité publique par l'Etat ou, au moyen de dotations de l'Etat, par des fondations de droit public ou des communes. Le projet considéré ici porte sur une partie seulement des objectifs de la loi, soit l'octroi de dotations permettant aux fondations de droit public et aux communes d'acquérir des terrains nus et/ou des immeubles ou de construire des logements d'utilité publique.

L'attribution annuelle de 35'000'000 francs au fonds a d'abord été financée par la loi 10008 ouvrant un crédit d'investissement de 300'000'000 francs (LUP I) jusqu'à son épuisement en 2015. La loi 10460 permet la continuité de la politique de constitution d'un parc de LUP en assurant le financement de l'attribution annuelle au fonds.

Le fonds peut bénéficier d'attributions financières supplémentaires au montant annuel de 35'000'000 francs, pour autant qu'il soit compensé sur une durée de 5 ans, sous réserve du solde disponible du fonds.

Les budgets annuels prévus pour le développement des LUP se répartissent entre crédits d'ouvrage (projet 1010460) et dotations (projet 3010460).

Objectifs annuels 2027

Doter la fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC) et les fondations immobilières de droit public (FIDP) pour acquérir des terrains, réaliser de nouveaux logements et/ou acquérir des logements existants :

- FPLC : environ 10'000 m² de terrains.
- FIDP : environ 250 logements pour de nouveaux projets et/ou l'acquisition de logements existants.

Objectifs annuels 2026

Doter la fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC) et les fondations immobilières de droit public (FIDP) pour acquérir des terrains, réaliser de nouveaux logements et/ou acquérir des logements existants :

- FPLC : environ 5'000 m² de terrains.
- FIDP : environ 200 logements pour de nouveaux projets et/ou l'acquisition de logements existants.

H - Sécurité et population

Dépenses totales 2027 : 41,1 millions (PB 2026 : 37,7 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

H01	Sécurité publique
H02	Privation de liberté et mesures d'encadrement
H03	Population, droit de cité et migration
H04	Sécurité civile et armée

Principaux projets et priorités pour 2027

a) Bâtiments et constructions

Réaliser le concours d'architecture et débiter les études pour le bâtiment provisoire du centre de sécurité de la rade (CSR).

Achever les travaux spéciaux et de gros œuvre du bâtiment pour l'unité diplomatique et aéroportuaire (UDIPA - anciennement Police Internationale) et le centre de coopération policière et douanière franco-suisse (CCPD).

Poursuivre et réaliser les travaux de rénovation (mise en conformité des installations techniques, sécurité, toitures, surveillance, etc.) sur les bâtiments de police et de détention (Brenaz, Curabilis, Champ-Dollon, Centre de Formation de la Fontenette, etc.).

b) Système d'information et de communication

Renouveler et améliorer en continu les actifs numériques permettant la mise en œuvre de la politique publique.

Déployer l'application Kairos sur les applications mobiles iOS et Android, terminer le développement du module de planification automatique. Mettre en place les outils de reporting sur la gestion du temps.

Déployer et tester de nouveaux logiciels d'aide à l'engagement et de téléphonie d'urgence. Concevoir le futur système de rapports statistiques.

Démarrer des projets d'évolution sur les applications VBME (gestion des pièces à conviction), MyABI (gestion des événements police) et Intrapol (Intranet opérationnel de la police).

c) Equipements et autres investissements

Procéder au renouvellement du matériel, du mobilier, des équipements spécifiques et des véhicules participant à la mise en œuvre de la politique.

H - Sécurité et population

Crédit d'ouvrage

1012994 - Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	88'674'000	9'896'169	15'000'000	13'845'991	16%	-1'154'009
Recettes	237'000					

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12994, votée le 23/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 77'000'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment pour l'unité diplomatique et aéroportuaire (UDIPA - anciennement Police Internationale) et le Centre de Coopération policière et douanière franco-suisse (CCPD) sur la commune du Grand-Saconnex.

Le crédit prévu est de :

- 88'674'000 francs pour la construction,
- 2'088'000 francs pour les équipements,
- 1'864'000 francs pour l'informatique,
- 1'174'000 francs pour les travaux de génie civil.

Le crédit présenté dans cette cartouche couvre une portion du crédit d'investissement de 71'914'000 francs ainsi que le crédit d'investissement supplémentaire de 16'800'000 francs accordé par le Grand Conseil le 20/11/2025 (loi 13619).

Objectifs annuels 2027

Achever les travaux spéciaux et de gros œuvre.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre les travaux de gros œuvre et débiter les travaux de second œuvre.

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	1'174'000	24'086	500'000	800'000	68%	300'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12994, votée le 23/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 77'000'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment pour l'unité diplomatique et aéroportuaire (UDIPA - anciennement Police Internationale) et le Centre de Coopération policière et douanière franco-suisse (CCPD) sur la commune du Grand-Saconnex.

Le crédit prévu est de :

- 88'674'000 francs pour la construction,
- 2'088'000 francs pour les équipements,
- 1'864'000 francs pour l'informatique,
- 1'174'000 francs pour les travaux de génie civil.

Un crédit d'investissement supplémentaire de 16'800'000 francs a été accordé par le Grand Conseil le 20/11/2025 (loi 13619, voir cartouche CR 0504).

Objectifs annuels 2027

Coordonner avec l'office cantonal des bâtiments les travaux de réaménagement du carrefour de Bois-Brulé pour prioriser la circulation du bâtiment de la police.

Objectifs annuels 2026

Mener les travaux de réaménagement du carrefour de Bois-Brulé pour prioriser la circulation du bâtiment de la police.

H - Sécurité et population

1013155 - Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos)

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	3'500'000	3'246'324		769'406	22%	769'406
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13155, votée le 25/11/2022, ouvrant un crédit de 3'500'000 francs, pour la mise en œuvre d'une application informatique de gestion des temps et des activités, de planification opérationnelle et de mobilisation pour la police et l'Office cantonal de la détention.

Objectifs annuels 2027

Déployer l'application sur les applications mobiles iOS et Android, terminer le développement du module de planification automatique, mettre en œuvre les fonctionnalités supplémentaires, traiter l'obsolescence et mettre en place les outils de reporting sur la gestion du temps.

Objectifs annuels 2026

Objet non prévu au projet de budget 2026 présenté au mois de mars de la même année.

1013226 - Renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE)

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	8'180'000	2'098'313	1'500'000	1'731'162	21%	231'162
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13226, votée le 23/06/2023, ouvrant un crédit de 8'180'000 francs, pour l'acquisition des services, du matériel et des logiciels nécessaires au renouvellement de la plateforme du système d'aide à l'engagement (SAE), partagée par les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et la police cantonale. Il s'agira de mettre à jour la plateforme à court terme avec la base de données et le logiciel applicatif, deux éléments structurants pour cette plateforme critique.

Il est également prévu de renouveler à moyen terme des actifs d'exploitation, des serveurs de stockage, de la téléphonie d'urgence et des postes de travail.

Objectifs annuels 2027

Finaliser en 2026 les négociations contractuelles avec le fournisseur du logiciel d'aide à l'engagement, les objectifs 2026 ont été reportés en 2027.

Déployer, tester et gérer l'ouverture de service du nouveau logiciel de téléphonie d'urgence. Intégrer le nouveau logiciel de téléphonie d'urgence et le système existant d'engagement d'urgence. Concevoir le futur système de rapports statistiques.

Objectifs annuels 2026

Mise en place et tests du nouveau logiciel d'aide à l'engagement (sans ouverture de service en production).

Mise en place et tests du nouveau logiciel de téléphonie d'urgence (sans ouverture de service en production).

Intégration de l'interaction entre les deux logiciels cités ci-dessus.

Conception du futur système de rapports statistiques.

H - Sécurité et population

1013784 - Evolution du système de gestion des amendes d'ordre et des contraventions

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	4'032'000			291'605	7%	291'605
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi déposé le 25/03/2026, ouvrant un crédit d'investissement de 4'032'000 francs pour l'évolution des outils informatiques du service des contraventions.

Il a pour objectif de renforcer l'efficacité du Service des contraventions (SDC), afin qu'il puisse répondre aux exigences légales croissantes, améliorer durablement la qualité des prestations rendues à la population, et garantir une application plus équitable des sanctions pénales.

Objectifs annuels 2027

Démarrer les projets autour de la gestion des prescriptions et des récidives.

Objectifs annuels 2026

Objet non prévu au projet de budget 2026 présenté au mois de mars de la même année.

1013787 - Refonte du système d'information et de communication «police»

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	26'255'000			2'478'640	9%	2'478'640
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi déposé le 25/03/2026, ouvrant un crédit d'investissement de 22'255'000 francs pour l'évolution du système d'information et de communication de la police et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 4'000'000 francs en faveur de la corporation de droit public TIP Suisse pour le développement de solutions policières intercantionales.

Objectifs annuels 2027

Démarrer des projets d'évolution sur les applications VBME (gestion des pièces à conviction), MyABI (gestion des événements police) et Intrapol (Intranet opérationnel de la police).

Objectifs annuels 2026

Objet non prévu au projet de budget 2026 présenté au mois de mars de la même année.

H - Sécurité et population

1921117 - Centre de sécurité de la rade (CSR) - études et bâtiment provisoire

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	9'657'305			923'066	10%	923'066
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit de 9'760'000 francs pour financer les études en vue de la démolition-reconstruction du centre de sécurité rade (CSR) pour la brigade de la navigation (BNav) et le service du domaine public lacustre et de la capitainerie (SDPLC) ainsi que la réalisation d'un pavillon provisoire nécessaire au projet.

Le nouveau bâtiment permettra de regrouper la BNav et le SDPLC, aujourd'hui dispersés, afin d'améliorer la coordination des opérations, la circulation de l'information et la réactivité des services.

Le crédit prévoit :

- 9'657'305 francs pour les études et la réalisation du bâtiment provisoire
- 102'695 francs pour les équipements mobiles du bâtiment provisoire.

Objectifs annuels 2027

Réaliser le concours d'architecture à un tour et débiter les études pour le bâtiment provisoire.

Objectifs annuels 2026

Objet non prévu au projet de budget 2026 présenté au mois de mars de la même année.

Crédit de renouvellement

2013422 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIN

CR 0401 - Présidence, secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	55'200'000	6'219'661	11'863'600	10'624'860	19%	-1'238'740
Recettes	2'500'000	70'000	500'000	450'000	18%	-50'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13422, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 56'780'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département des institutions et du numérique. Les subventions attendues s'élèvent à 2'500'000 francs.

Objectifs annuels 2027

Procéder au renouvellement du matériel, mobilier, équipements spécifiques et véhicules des différents offices mettant en œuvre la politique publique H - Sécurité et population.

Objectifs annuels 2026

Procéder au renouvellement du matériel, mobilier, équipements spécifiques et véhicules des différents offices mettant en œuvre la politique publique H - Sécurité et population.

H - Sécurité et population

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique		Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
	Dépenses	9'500'000	3'714'109	1'902'000	2'729'510	29%	827'510
	Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.
Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2027

Renouveler et améliorer en continu les actifs numériques relatifs à la politique publique H - Sécurité et population.

Objectifs annuels 2026

Renouveler et améliorer en continu les actifs numériques relatifs à la politique publique H - Sécurité et population.

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments		Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
	Dépenses	34'699'000	10'764'720	6'939'800	6'922'996	20%	-16'804
	Recettes		161'641				

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2027

Poursuivre et réaliser les travaux de rénovation (mise en conformité des installations techniques, sécurité, toitures, surveillance, etc.) sur les bâtiments de police et de détention (Brenaz, Curabilis, Champ-Dollon, Centre de Formation de la Fontenette, etc.).
Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qu'ils occupent.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre et réaliser les travaux de rénovation (mise en conformité des installations techniques, sécurité, toitures, surveillance, etc.) sur les bâtiments de police et de détention (Brenaz, Curabilis, Champ-Dollon, Centre de Formation de la Fontenette, etc.).
Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qu'ils occupent.

I - Impôts et finances

Dépenses totales 2027 : 7,0 millions (PB 2026 : 10,9 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

I01	Impôts, taxes et droits
I02	Production et perception des impôts
I03	Administration de la fortune, de la dette et de la RPT
I04	Exécution des poursuites et faillites

Principaux projets et priorités pour 2027

a) Système d'information et de communication

Poursuivre l'évolution du système d'information fiscal par :

- la conception d'une prestation en ligne pour les entreprises afin de compléter la déclaration des personnes morales depuis le bilan;
- l'alimentation des référentiels de la cyberadministration à l'aide des informations les plus récentes détenues par l'administration fiscale cantonale (AFC);
- le traitement de l'obsolescence technique des 26 applications utilisées par les collaboratrices et collaborateurs de l'AFC.

Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale :

- finaliser la nouvelle déclaration des revenus et de la fortune pour les personnes physiques en y intégrant un parcours pour les indépendants;
- permettre le téléversement des pièces justificatives à toutes les étapes du processus de déclaration;
- évaluer la satisfaction des utilisatrices et utilisateurs afin d'améliorer en continu cette nouvelle déclaration.

Poursuivre l'évolution du système d'information de l'office cantonal des poursuites :

- finaliser le développement de l'Espace Poursuites permettant aux créanciers ou débiteurs de visualiser et de suivre leurs dossiers;
- développer les améliorations métier priorisées avec l'office et mettre en œuvre les composants nécessaires à l'établissement du nouvel extrait du registre des poursuites à l'échelle fédérale;
- poursuivre le traitement de l'obsolescence du système d'information.

b) Équipements et autres investissements

Création de salles de réunion afin d'accueillir des formations toujours plus nombreuses. En complément, une modernisation de certains bureaux est indispensable.

I - Impôts et finances

Crédit d'ouvrage

1013067 - Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	7'560'000	4'199'284	1'640'000	1'035'324	14%	-604'676
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13067, votée le 02/09/2022, ouvrant un crédit de 6'400'000 francs afin de disposer de services toujours plus simples et ergonomiques pour les contribuables, facilitant leurs interactions avec l'administration fiscale cantonale (AFC).

La commission des travaux a validé un crédit supplémentaire de 1'160'000 francs le 31/01/2023.

Objectifs annuels 2027

Finaliser la nouvelle déclaration des revenus et de la fortune pour les personnes physiques en incluant un parcours pour les indépendants. Permettre de téléverser des pièces justificatives tout au long du processus de déclaration. Mesurer la satisfaction des utilisatrices et utilisateurs pour améliorer en continu cette nouvelle déclaration.

Objectifs annuels 2026

Faciliter la démarche de déclaration d'impôts pour les personnes physiques en fournissant une nouvelle prestation en ligne plus simple, ergonomique et accessible.

Permettre la notification électronique pour les personnes morales et les mandataires.

Poursuivre la mise à jour des démarches en ligne pour améliorer le parcours des utilisateurs dans l'espace fiscal.

1013556 - Evolution du SIC poursuites dès 2025

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	8'965'000	1'433'473	2'650'000	1'225'179	14%	-1'424'821
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13556, votée le 14/02/2025, ouvrant un crédit d'investissement de 8'965'000 francs pour l'évolution du système d'information et de communication de l'office cantonal des poursuites pour la période allant de 2025 à 2029.

Objectifs annuels 2027

Finaliser le développement de l'Espace Poursuites permettant aux créanciers ou débiteurs de visualiser et suivre leurs dossiers. Développer les améliorations métier prioritaires avec l'office. Mettre en œuvre les composants nécessaires à l'établissement du nouvel extrait du registre des poursuites à l'échelle fédérale. Poursuivre le traitement de l'obsolescence du système d'information.

Objectifs annuels 2026

Mise en œuvre des espaces e-démarche permettant aux créanciers et débiteurs de visualiser et suivre leurs dossiers.

Amélioration des fonctionnalités pour le secteur des saisies et les huissiers.

Mise en œuvre des composants répondant aux besoins du nouvel extrait du registre des poursuites à l'échelle Suisse.

Poursuite du traitement de l'obsolescence du système d'information des poursuites.

I - Impôts et finances

1013577 - AFC - Evolution du SIC fiscal dès 2025

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	24'600'000	1'936'732	5'720'000	3'923'968	16%	-1'796'032
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13577, votée le 23/05/2025, ouvrant un crédit d'investissement de 24'600'000 francs, pour l'évolution du système d'information et de communication fiscal dès 2025.

Objectifs annuels 2027

Concevoir une prestation en ligne pour les entreprises afin de compléter la déclaration des personnes morales depuis le bilan. Alimenter les référentiels de la cyberadministration pour lesquels l'Administration Fiscale Cantonale (AFC) possède les informations les plus à jour. Traiter l'obsolescence technique des 26 applications utilisées par les collaboratrices et collaborateurs de l'AFC.

Objectifs annuels 2026

Traiter la compensation « télétravail » des personnes frontalières.
Développer une nouvelle application pour permettre la notification et la perception de l'impôt minimal pour les multinationales.
Centraliser la gestion des coordonnées bancaires pour être conforme aux nouvelles normes de paiement « ISO 20022 ».
Contrecarrer l'obsolescence des prestations e-démarches utilisées par les employeurs.

Crédit de renouvellement

2013420 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DF

CR 0221 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	2'500'000	211'211	500'000	500'000	20%	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13420, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 3'200'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département des finances, des ressources humaines et des affaires extérieures.

Objectifs annuels 2027

La création de salles de réunion est nécessaire afin d'accueillir des formations toujours plus nombreuses. En complément, une modernisation de certains bureaux est indispensable.

Objectifs annuels 2026

Remplacement du mobilier et des équipements de l'administration fiscale cantonale et des offices cantonaux des poursuites et faillites selon leurs besoins.
Achat de mobilier adéquat à la limitation des troubles musculosquelettiques et changement de moquettes pour l'office des poursuites. Remplacer les caisses sécurisées de cet office.

I - Impôts et finances

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique		Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
	Dépenses	1'900'000	3'427'901	380'000	300'000	16%	-80'000
	Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.
Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2027

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique I - Impôts et finances qui ne sont pas couverts par des crédits spécifiques (les systèmes d'information SIC Poursuites et SIC Fiscal).

Objectifs annuels 2026

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique I - Impôts et finances qui ne sont pas couverts par des crédits spécifiques (les systèmes d'information SIC Poursuites et SIC Fiscal).

J - Justice

Dépenses totales 2027 : 18,8 millions (PB 2026 : 15,7 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

J01 Pouvoir judiciaire

Principaux projets et priorités pour 2027

a) Bâtiments et constructions

Réaliser des études ainsi que des travaux d'adaptation et d'aménagements liés à l'évolution de l'activité judiciaire : intégration de nouveaux effectifs, rocade pour améliorer l'efficacité des juridictions, besoins liés à la vétusté et surdensification actuelle des locaux.

b) Système d'information et de communication

Participer au financement du projet fédéral Justitia 4.0 et déployer la réception de documents via la plate-forme.

Poursuivre la phase de réalisation dans le projet eDossier judiciaire de dématérialisation du dossier judiciaire.

Continuer l'adaptation du système d'information existant induite par le projet national Justitia 4.0.

Conduire des projets d'interfaçage et d'échange de données structurées avec d'autres autorités.

Poursuivre l'adaptation du système d'information du Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant selon les évolutions définies dans le cadre des projets de réforme menés par le Pouvoir judiciaire et l'administration cantonale.

Poursuivre la refonte de la chaîne éditique visant la modernisation de la solution de production automatisée ou semi-automatisée de documents.

Mener les projets d'adaptation du système d'information en lien avec la gestion de l'obsolescence et le changement technologique java.

Améliorer et compléter les outils de gestion et de réservation des salles d'audience.

Poursuivre des projets en lien avec la sécurisation du système d'information du Pouvoir judiciaire.

Adapter le système d'information du Pouvoir judiciaire aux nombreux changements de lois, de jurisprudence ou de pratique des autorités judiciaires.

c) Equipements et autres investissements

Aménager des places de travail, salles d'audiences et équipements de sécurité.

Acquérir du mobilier et matériel en adéquation avec la croissance des effectifs du Pouvoir judiciaire.

Financer des opérations accessoires aux travaux d'assainissement des locaux.

Renouveler des équipements.

J - Justice

Crédit d'ouvrage

1013202 - Justitia 4.0

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	4'146'000	1'523'779	500'000	384'703	9%	-115'297
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13202, votée le 17/01/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 23'813'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 1'729'000 francs en faveur de la plateforme fédérale Justitia.Swiss pour mettre en œuvre le dossier judiciaire numérique (eDossier judiciaire).

Un crédit de 18'578'000 francs est prévu pour le pouvoir judiciaire en vue de l'adaptation de son système d'information et l'équipement des places de travail des salles de consultation et des salles d'audience (16'849'000 francs) et pour le versement de la subvention cantonale d'investissement pour la plateforme fédérale Justitia.Swiss (1'729'000 francs).

En outre, un crédit de 4'146'000 francs est prévu pour l'acquisition des infrastructures et matériels informatiques nécessaires par l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique.

Enfin, un crédit de 2'818'000 francs est prévu pour les travaux de transformation des salles d'audience par l'office cantonal des bâtiments.

Objectifs annuels 2027

Consolider et étendre les infrastructures pour les juridictions pilotes. Tester la capacité à tenir la charge, les niveaux de services et la sécurité associée. Déployer les solutions de visioconférence, les postes de travail et matériel informatique des chaînes d'acquisition du courrier entrant. Apporter les éléments de sécurité notamment sur l'authentification forte, le cachetage et l'horodatage.

Objectifs annuels 2026

Après la présentation de la solution eDossier judiciaire en septembre 2025 au comité Justitia 4.0 portant sur un faible nombre de juridictions, le travail se poursuit pour le solde à faire, à savoir 10 juridictions cantonales genevoises.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	2'818'000	525'434	750'000	785'004	28%	35'004
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13202, votée le 17/01/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 23'813'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 1'729'000 francs en faveur de la plateforme fédérale Justitia.Swiss pour mettre en œuvre le dossier judiciaire numérique (eDossier judiciaire).

Un crédit de 18'578'000 francs est prévu pour le pouvoir judiciaire en vue de l'adaptation de son système d'information et l'équipement des places de travail des salles de consultation et des salles d'audience (16'849'000 francs) et pour le versement de la subvention cantonale d'investissement pour la plateforme fédérale Justitia.Swiss (1'729'000 francs).

En outre, un crédit de 4'146'000 francs est prévu pour l'acquisition des infrastructures et matériels informatiques nécessaires par l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique.

Enfin, un crédit de 2'818'000 francs est prévu pour les travaux de transformation des salles d'audience par l'office cantonal des bâtiments.

Objectifs annuels 2027

Terminer les travaux d'électricité et les aménagements techniques annexes sur divers sites du Pouvoir judiciaire.

Objectifs annuels 2026

Réaliser des travaux d'électricité, ainsi que des aménagements techniques annexes, dans les salles d'audience des sites de l'Athénée et du Glacis-de-Rive.

J - Justice

CR 1401 - Administration du Pouvoir judiciaire

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	18'578'000	7'082'993	3'284'000	7'418'225	40%	4'134'225
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13202, votée le 17/01/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 23'813'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 1'729'000 francs en faveur de la plateforme fédérale Justitia.Swiss pour mettre en œuvre le dossier judiciaire numérique (eDossier judiciaire).

Un crédit de 18'578'000 francs est prévu pour le pouvoir judiciaire en vue de l'adaptation de son système d'information et l'équipement des places de travail des salles de consultation et des salles d'audience (16'849'000 francs) et pour le versement de la subvention cantonale d'investissement pour la plateforme fédérale Justitia.Swiss (1'729'000 francs).

En outre, un crédit de 4'146'000 francs est prévu pour l'acquisition des infrastructures et matériels informatiques nécessaires par l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique.

Enfin, un crédit de 2'818'000 francs est prévu pour les travaux de transformation des salles d'audience par l'office cantonal des bâtiments.

Objectifs annuels 2027

Préparer l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur les plateformes de communication électronique dans le domaine judiciaire (LPCJ).

Étendre le périmètre du pilote du eDossier judiciaire, confirmer la couverture des exigences métier par les solutions développées.

Débuter les travaux d'équipement multimédia des salles d'audience, d'installation des postes de travail, des espaces de numérisation et chaînes d'acquisition des courriers entrants.

Initier le déploiement de la première filière.

Objectifs annuels 2026

Poursuite des pilotes de la plateforme Justitia.Swiss et de l'application du dossier judiciaire électronique.

Réalisation du pilote de l'espace de numérisation de la chaîne d'acquisition.

Equipement des salles d'audiences et des postes de travail.

Poursuite de l'étude sur l'organisation cible du travail avec le dossier électronique.

J - Justice

Crédit de renouvellement

2013429 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - PJ

CR 1401 - Administration du Pouvoir judiciaire

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	23'600'000	4'872'363	5'220'000	4'730'000	20%	-490'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13429, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 23'600'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du Pouvoir judiciaire.

Objectifs annuels 2027

Aménager les places de travail et les espaces communs.

Améliorer l'accueil des personnes ainsi que le niveau de sécurité des bâtiments et personnes.

Concrétiser les projets informatiques conformément à la priorisation faite par le comité de direction du Pouvoir judiciaire.

Objectifs annuels 2026

Aménager les places de travail et les espaces communs.

Améliorer l'accueil des personnes ainsi que le niveau de sécurité des bâtiments et personnes.

Concrétiser les projets informatiques conformément à la priorisation faite par le comité de direction du Pouvoir judiciaire.

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	29'916'000	2'196'931	5'983'200	5'522'889	18%	-460'311
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2027

Sur les bâtiments du Pouvoir judiciaire, poursuivre et réaliser les travaux de rénovation (toitures, façades, sureté, mise en conformité des installations techniques).

Sur demande du Pouvoir judiciaire, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qu'il occupe.

Objectifs annuels 2026

Sur les bâtiments du Pouvoir judiciaire, poursuivre et réaliser les travaux de rénovation (toitures, façades, sureté, mise en conformité des installations techniques).

Sur demande du Pouvoir judiciaire, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qu'il occupe.

K - Santé

Dépenses totales 2027 : 80,1 millions (PB 2026 : 60,0 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- K01 Réseau de soins
- K02 Régulation et planification sanitaire
- K03 Sécurité sanitaire, promotion de la santé et prévention

Principaux projets et priorités pour 2027

a) Bâtiments et constructions

- Poursuivre la 4^{ème} et dernière étape de la rénovation de la maternité
- Démarrer la rénovation de l'hôpital de Loëx.
- Continuer les études de l'hôpital des enfants.
- Finaliser les études pour permettre le dépôt de la demande d'autorisation de construire de la nouvelle fourrière cantonale.
- Poursuivre les projets d'investissement, de renouvellement et de maintenance du parc immobilier des HUG en prenant en compte les priorités de l'institution notamment en termes de sécurité.

b) Système d'information et de communication

HUG

Dossier patient informatisé pour les soins intensifs et l'anesthésie

- poursuivre le projet SIMAAP (système d'information de médecine aigüe adulte et pédiatrique) avec la mise en production du logiciel Grimoire pour les soins intensifs adultes ainsi qu'en anesthésie.

Equipement du 2^{ème} DataCenter

- finaliser les migrations des bases de données Oracle;
- poursuivre l'acquisition des équipements et la migration des services vers le nouveau DataCenter suivant la conception de la redondance, le plan de migration et les tests à réaliser.

Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale)

- intégrer le plan de médication partagée au logiciel de prescription Presco, renforcer la réconciliation médicamenteuse, développer un chatbot pour les médicaments à la sortie de l'hôpital;
- développer des outils de collecte de résultats des patients;
- dématérialiser les processus administratifs pour le réseau, télémedecine, ordonnance / signature électronique, ouverture d'Infomed vers le réseau.

Poursuivre les projets de renouvellement du parc informatique selon le programme quinquennal établi.

IMAD

Poursuivre le renouvellement des solutions de gestion financière, comptable et administrative afin de remplacer des systèmes obsolètes, d'améliorer le pilotage et d'optimiser les processus.

Poursuivre les projets de renouvellement du parc informatique selon le programme quinquennal établi.

c) Equipements et autres investissements

HUG

- poursuivre les études de plans d'équipements dans le cadre des projets de financements spécifiques (notamment Hôpital des enfants, Maternité 4, Opéra R);
- poursuivre les projets de renouvellement des équipements biomédicaux et logistiques ainsi que des équipements médico-techniques lourds selon le programme quinquennal établi.

IMAD

- poursuivre le renouvellement des équipements dans les IEPA principalement les appareils de sécurité;
- poursuivre le déploiement et évaluer les projets pilotes en domotique santé afin de diversifier les prestations proposées;
- procéder au renouvellement des aménagements dans les antennes de soins à domicile en flex office.

Office cantonal de la santé (OCS)

- renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information;
- renouveler le mobilier et les équipements de l'OCS et des services qui lui sont rattachés.

K - Santé

Crédit d'ouvrage

1012039 - IMAD - Equipement IEPA

CR 0617 - Office
cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	4'620'000	734'554	120'000	85'500	2%	-34'500
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12039, votée le 07/04/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 4'620'000 francs au titre de subvention d'investissement à l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) pour l'équipement d'immeubles avec encadrement pour personnes âgées (IEPA).

L'article 6 de la loi prévoit que la disponibilité du crédit s'éteint à fin 2022. La commission des travaux du 24/01/2023 a voté la prorogation de la disponibilité du crédit jusqu'au 31/12/2028.

Objectifs annuels 2027

Ouverture de l'IEPA du Rolliet avec l'installation des dispositifs de sécurité des patients et des aménagements des locaux pour les collaborateurs de l'IMAD sur site.

Objectifs annuels 2026

Ouverture de l'IEPA Reposa et installation de dispositifs de sécurité des patients ainsi que l'aménagement et le mobilier pour les équipes de l'IMAD (aménagements locaux communs, bureau gérant social et permanent nocturne).

Les IEPA du Rolliet et de Bourgogne sont planifiés sur fin 2026 et majoritairement en 2027. Les installations dépendront du calendrier établi par les propriétaires.

1012855 - HUG - Dossier Patient Informatisé (soins intensifs et anesthésie)

CR 0617 - Office
cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	10'656'000	7'558'206	2'000'000	768'394	7%	-1'231'606
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12855, votée le 13/04/2021, ouvrant un crédit de 10'656'000 francs au titre de subvention cantonale d'investissement aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) pour l'acquisition d'une solution informatique unique et commerciale répondant aux besoins de prise en charge des patients en anesthésie, aux soins intensifs adultes, aux soins intensifs de pédiatrie et en néonatalogie.

Objectifs annuels 2027

Poursuivre le projet SIMAAP (système d'information de médecine aigüe adulte et pédiatrique) avec la mise en production du logiciel Grimoire en anesthésie.

Objectifs annuels 2026

Suite au retard de 2025 lié à des difficultés de mise en œuvre de l'outil, les objectifs 2025 sont reconduits.

Poursuivre le projet SIMAAP (système d'information de médecine aigüe adulte et pédiatrique) avec la mise en production du logiciel Grimoire pour les soins intensifs adultes ainsi qu'en anesthésie. Les logiciels actuels ne sont plus supportés.

K - Santé

1012980 - HUG - Maternité 4^{ème} étape - subvention

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	45'985'195	6'787'294	5'700'000	4'615'330	10%	-1'084'670
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12980, votée le 08/04/2022, ouvrant un crédit de 52'000'000 francs au titre de subvention d'investissement au bénéfice des Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) pour la rénovation et l'équipement du bâtiment principal de la Maternité, étape 4.

Le crédit prévu est de :

- 45'985'195 francs pour la subvention à la rénovation,
- 6'014'805 francs pour les équipements (subventions aux HUG).

Objectifs annuels 2027

Procéder au versement de la tranche de subvention selon l'état d'avancement des travaux (maçonnerie et renfort des dalles).

Objectifs annuels 2026

Verser la subvention en fonction de l'avancement des travaux. Il est prévu de démarrer le gros-œuvre.

1013004 - Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale)

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	10'887'000	2'706'160	2'700'000	1'538'811	14%	-1'161'189
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13004, votée le 02/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 7'523'000 francs et deux crédits au titre de subventions cantonales d'investissement de 6'077'000 francs en faveur des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et de 1'300'000 francs en faveur de l'institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) pour la période 2021-2026 dans la santé numérique, soit un total de 14'900'000 francs.

Le crédit présenté dans ce cartouche couvre une portion du crédit d'investissement de 7'343'000 francs ainsi que le crédit d'investissement supplémentaire de 3'544'000 francs accordé par le Grand Conseil le 24/03/2023 (loi 13227).

Objectifs annuels 2027

Poursuivre le développement du portail Santé Genève pour faciliter l'accès à la santé, à une orientation simplifiée dans le réseau de soins et à des informations fiables de prévention, et renforcer l'échange de données pour des soins coordonnés.

Poursuivre la construction du référentiel des acteurs du réseau de santé pour améliorer la communication professionnelle et la qualité des données.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre la création d'un portail santé genevois, sécurisé et personnalisé, destiné aux professionnels, patients et leurs représentants, pour faciliter la coordination et l'accompagnement grâce à un accès simplifié aux données, conseils de prévention et services.

Poursuivre le projet du référentiel cantonal des acteurs du réseau de santé pour faciliter la coordination interprofessionnelle.

K - Santé

CR 0617 - Office cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	7'557'000	1'198'441	1'569'000	2'240'100	30%	671'100
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13004, votée le 02/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 7'523'000 francs et deux crédits au titre de subventions cantonales d'investissement de 6'077'000 francs en faveur des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et de 1'300'000 francs en faveur de l'institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) pour la période 2021-2026 dans la santé numérique, soit un total de 14'900'000 francs.

Le crédit présenté dans ce cartouche couvre les subventions cantonales d'investissement pour un montant total de 7'377'000 francs et une portion du crédit d'investissement pour l'office cantonal de la santé d'un montant de 180'000 francs.

Un crédit d'investissement supplémentaire de 3'544'000 francs a été accordé par le Grand Conseil le 24/03/2023 (loi 13227 - voir cartouche CR 0415).

Objectifs annuels 2027

HUG : poursuite des objectifs de 2026.

IMAD : poursuite des projets pilotes visant à renforcer la sécurité des clients (montres connectées, détection des chutes, etc.).

OCS : renforcer l'accessibilité des services numériques santé, adapter le numérique à la littératie. Intégrer l'aide à la plateforme « dossier électronique du patient ». Accès multilingue au portail numérique.

Objectifs annuels 2026

HUG

- ouverture InfoMed vers le réseau,
- portail santé pour le réseau,
- outils de collecte de résultats patients,
- chatbot médicaments sortie hôpital,
- réconciliation médicamenteuse,
- déploiement de téléconsultation à la demande,
- SwissMeds pilote du plan de médication partagé,
- transmission de données entre HUG et IMAD,
- ordonnance et signature électronique.

IMAD

- poursuite de ses investissements.

K - Santé

1013379 - HUG - Externalisation du DataCenter informatique «OPERA» - subvention

CR 0617 - Office cantonal de la santé		Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
	Dépenses	8'900'000	1'184'135	2'200'000	3'344'279	38%	1'144'279
	Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13379, votée le 26/01/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 8'900'000 francs au titre de subvention cantonale d'investissement au bénéfice des Hôpitaux universitaires de Genève pour l'externalisation de l'hébergement du DataCenter informatique « OPERA ».

Objectifs annuels 2027

Poursuivre l'acquisition des équipements et la migration des services vers le nouveau DataCenter suivant la conception de la redondance, le plan de migration et les tests à réaliser.

Objectifs annuels 2026

Finaliser les migrations des bases de données Oracle.
Poursuivre l'acquisition des équipements et la migration des services vers le nouveau DataCenter suivant la conception de la redondance, le plan de migration et les tests à réaliser.

1013406 - HUG - Nouvel Hôpital des Enfants (NHdE) - études

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments		Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
	Dépenses	16'200'000	4'667'943	6'000'000	3'507'651	22%	-2'492'349
	Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13406, votée le 31/05/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 16'200'000 francs destiné aux études sur la construction d'un nouveau bâtiment hospitalier pour les enfants et les adolescents.

Objectifs annuels 2027

Redémarrer les études sous réserve de l'adoption du crédit supplémentaire par le Grand Conseil, afin d'adapter le financement à l'évolution du projet.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre les études en vue du dépôt d'autorisation de construire.

K - Santé

1013682 - HUG - Rénovation des pavillons (3A) de l'Hôpital de Loëx

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	83'214'500		500'000	6'461'463	8%	5'961'463
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13683, votée le 08/05/2026, ouvrant un crédit d'investissement de 83'214'500 francs en vue de la rénovation de trois bâtiments hospitaliers dénommés «Arve», «Aire», «Allondon» à Loëx sur la commune de Bernex, ainsi qu'un crédit de subvention cantonale d'investissement de 4'485'500 francs en faveur des Hôpitaux universitaires de Genève pour l'équipement desdits bâtiments.

Objectifs annuels 2027

Terminer la phase d'appels d'offre et démarrer les travaux de démolition et de gros-œuvre pour le premier bâtiment Aire.

Objectifs annuels 2026

Démarrer les travaux du premier bâtiment, à savoir les démolitions et reprises en sous-œuvre.

1013724 - Construction de la nouvelle fourrière cantonale pour chiens - études

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	1'550'000		600'000	969'219	63%	369'219
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13724, votée le 20/03/2026, ouvrant un crédit d'étude de 1'550'000 francs en vue de la construction de la nouvelle fourrière cantonale pour chiens sur la commune de Collex-Bossy.

Objectifs annuels 2027

Finaliser les études pour permettre le dépôt de la demande d'autorisation de construire.

Objectifs annuels 2026

Démarrer les études.

K - Santé

1013782 - Evolution du système d'information et de communication de la Santé

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	13'151'000			652'456	5%	652'456
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi, déposé le 25/03/2026, ouvrant un crédit d'investissement de 13'151'000 francs pour la refonte du système d'information et de communication de l'office cantonal de la santé.

Objectifs annuels 2027

Lancer les projets prioritaires, notamment la gestion des dénonciations pour l'ensemble des services de l'office cantonal de la santé (OCS) et des fourrières cantonales pour le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV).

Objectifs annuels 2026

Objet non prévu au projet de budget 2026 présenté au mois de mars de la même année.

1921119 - Hôpital psychiatrique EviPsy - études

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	18'100'000			1'384'599	8%	1'384'599
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit de 18'100'000 francs pour les études visant la construction d'un nouveau bâtiment de psychiatrie adulte avec une capacité de 75 lits, l'acquisition et installation des équipements biomédicaux et informatiques.

Objectifs annuels 2027

Rembourser les coûts du concours d'architecture aux HUG et démarrer les études (phase SIA 31).

Objectifs annuels 2026

Objet non prévu au projet de budget 2026 présenté au mois de mars de la même année.

K - Santé

Crédit de renouvellement

2013424 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DSM

CR 0601 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	2'445'000	354'672	512'500	371'520	15%	-140'980
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13424, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 3'317'000 francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la santé et des mobilités.

Objectifs annuels 2027

Renouvellement du mobilier obsolète et aménagement des locaux d'Adrien-Lachenal 8 (bureaux, armoires, tables, chaises, éclairage), remplacement d'équipements Polycom et acquisition de vélos électriques.

Pour le SCAV, renouvellement des équipements scientifiques et investissements liés au projet de rénovation des laboratoires prévu dès janvier.

Objectifs annuels 2026

Procéder au renouvellement du matériel et des équipements scientifiques du service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV).

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	1'000'000	455'316	200'000	700'000	70%	500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2027

Améliorer et moderniser les systèmes d'information de la politique publique K - Santé.

Objectifs annuels 2026

Améliorer et moderniser les systèmes d'information de la politique publique K - Santé.

K - Santé

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	252'000	193'995	50'400	46'523	18%	-3'877
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2027

Réaliser des travaux de transformation à la demande du département de la santé et des mobilités (DSM).

Objectifs annuels 2026

Réaliser des travaux de transformation à la demande du département de la santé et des mobilités (DSM).

2013435 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - HUG

CR 0617 - Office cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	221'600'000	18'770'548	31'000'000	50'209'503	23%	19'209'503
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13435, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 221'600'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG).

Les projets d'investissement sont définis par trois commissions spécialisées au sein des HUG (parc immobilier, informatique et équipements) et validés par le Comité de direction conformément au plan quinquennal des investissements des HUG.

Objectifs annuels 2027

Poursuivre les projets d'investissement de renouvellement et de maintenance du parc immobilier, informatique et des équipements des HUG selon le programme défini par les trois commissions spécialisées au sein des HUG, validé par le Comité de direction et conforme au plan quinquennal.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre les projets d'investissement de renouvellement et de maintenance du parc immobilier, informatique et des équipements des HUG.

K - Santé

2013436 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - IMAD

CR 0617 - Office
cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	16'000'000	2'557'464	5'955'000	3'159'000	20%	-2'796'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13436, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 16'000'000 de francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement de l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD).

Objectifs annuels 2027

Renouvellement du parc informatique et des solutions de sécurité à domicile selon le programme quinquennal établi.

Poursuite du projet de remplacement de la solution de gestion financière, comptable et administrative. Procéder au renouvellement des aménagements dans les antennes de soins à domicile.

Objectifs annuels 2026

Rénovation et aménagement des locaux des équipes de terrain et renouvellement du matériel informatique.

Accompagnement et développement de la solution de gestion administrative et financière.



L - Economie et emploi

Dépenses totales 2027 : 10,9 millions (PB 2026 : 13,7 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

L01	Emploi et employabilité
L02	Régulation du marché du travail et du commerce
L03	Economie

Principaux projets et priorités pour 2027

a) Bâtiments et constructions

Réaliser les travaux de transformation des bâtiments occupés par les offices.

b) Système d'information et de communication

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information relatifs à l'économie et à l'emploi.

c) Equipements et autres investissements

Renouveler le mobilier et les équipements des offices participant à la mise en œuvre de cette politique publique ainsi que les équipements scientifiques de la Fondation Genevoise pour l'Innovation Technologique (FONGIT).

Financer les équipements de sept zones de développement industriel et artisanal non couverts par les recettes du Fonds de la taxe d'équipement.

L - Economie et emploi

Crédit d'ouvrage

1013853 - FTI - Fonds d'équipement - subvention

CR 0718 - Fondation
pour les terrains
industriels

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	68'172'000			9'015'400	13%	9'015'400
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi, déposé le 17/06/2026, ouvrant un crédit d'investissement de 68'172'000 francs au titre de subvention cantonale d'investissement en faveur de la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI) et affectée spécifiquement au Fonds de la taxe d'équipement géré par la fondation.

La FTI est un établissement de droit public cantonal chargé de la planification, du développement et de la gestion des zones industrielles du canton. Elle a pour mission de garantir la mise à disposition de surfaces de production adaptées, en quantité suffisante et à des conditions compétitives, au bénéfice des artisans, des PME et des entreprises industrielles.

Par le biais du Fonds de la taxe d'équipement (Fonds TE), la FTI assure également le financement et la réalisation des équipements nécessaires au développement de ces zones.

La loi vise à couvrir la réévaluation des coûts relatifs à la réalisation des équipements liés à sept zones dont le plan directeur a déjà été adopté (Cherpines, Rouettes, Valavran, Bois-Brûlé, ZIBAT nord, ZIBAT sud, ZIMOGA).

Objectifs annuels 2027

Financement des équipements de 7 zones de développement industriel et artisanal (Cherpines, Les Rouettes, ZIMOGA, ZIBAT Nord, ZIBAT Sud, Valavran, Bois-Brûlé) non couverts par les recettes du Fonds de la taxe d'équipement géré par la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI).

Objectifs annuels 2026

Objet non prévu au projet de budget 2026 présenté au mois de mars de la même année.

L - Economie et emploi

Crédit de renouvellement

2013425 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DEE

CR 0750 - Présidence
- DEE

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	1'380'000	25'187	276'000	276'000	20%	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13425, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 1'480'000 francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la santé et des mobilités.

Objectifs annuels 2027

Renouveler le matériel et mobilier de l'office cantonal de l'emploi (OCE), de l'office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT) et de l'office cantonal de l'économie et de l'innovation (OCEI), ainsi que les équipements scientifiques de la Fondation genevoise pour l'Innovation Technologique (FONGIT).

Objectifs annuels 2026

Renouveler le matériel et mobilier des offices du département de l'économie et de l'emploi soit, l'office cantonal de l'emploi (OCE), l'office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT) et l'office cantonal de l'économie et de l'innovation (OCEI), ainsi que les équipements scientifiques de la Fondation genevoise pour l'Innovation Technologique (FONGIT).

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office
cantonal des
systèmes
d'information et du
numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	3'300'000	1'685'946	660'000	1'428'097	43%	768'097
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Les projets des différentes politiques publiques sont priorités selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2027

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information relatifs à l'économie et l'emploi.

Objectifs annuels 2026

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information relatifs à l'économie et l'emploi.

L - Economie et emploi

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	816'000	98'493	163'200	150'644	18%	-12'556
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2027

Finaliser les travaux de réaménagement de l'accueil de l'office cantonal de l'emploi (OCE) à la rue des Gares 16.

Objectifs annuels 2026

Renouveler le mobilier et les équipements des offices rattachés à politique publique L - Economie et emploi.

M - Mobilité

Dépenses totales 2027 : 195,5 millions (Budget 2026 : 190,2 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- M01 Transport et mobilité
- M02 Infrastructures routières et de transports
- M03 Admission à la circulation routière et à la navigation

Principaux projets et priorités pour 2027

a) Renforcer le développement du réseau des transports publics dans le cadre du plan d'action des transports collectifs (PATC) 2024-2028 :

Transports ferroviaires régionaux

- poursuivre les études sur le développement du réseau ferroviaire dans le cadre du programme Léman 2030, notamment celles de la gare souterraine de Cornavin (loi 11912);
- réaliser les études préliminaires pour la future nouvelle ligne ferroviaire régionale Jura-Léman-Salève (loi 13176).

Lignes de tramways

- tram Genève - Saint-Julien-en-Genevois (tronçon Ziplo - Perly) : obtenir l'orientation à donner au projet suite à la décision du Tribunal administratif fédéral (TAF) d'annuler la décision d'autorisation de construire de l'Office fédéral des transport (OFT);
- tram des Nations : poursuivre les travaux;
- poursuivre les études préliminaires de l'axe tangentiel dans le cadre du développement du réseau à l'horizon 2028-2035 (loi 13192).

Autobus, trolleybus et bus à recharge rapide

- bus à haut niveau de service (BHNS) : obtenir les autorisations de construire et poursuivre les travaux pour les différents secteurs du projet entre Genève et Vernier; continuer les travaux de l'axe Frontenex et les travaux du BHNS jusqu'à Veyrier;
- poursuivre le subventionnement aux TPG pour l'électrification de la flotte de véhicules (loi 13059) et suivre les mises en services prévues.

b) Assurer le développement et l'entretien du réseau routier dans le cadre du plan d'action du réseau routier (PARR) 2024-2028 :

- poursuivre les études et réalisations d'infrastructures cantonales, dont celles de la ceinture urbaine, du boulevard des Abarois, du barreau de Montfleury et du quai de Cologny;
- renouveler les installations d'équipements de signalisation lumineuse dans le centre de l'agglomération;
- accompagner les projets autoroutiers (élargissement de l'autoroute et nouvelles jonctions) en tenant compte du résultat de la votation populaire de novembre 2024 refusant un ensemble de projets autoroutiers, dont l'élargissement du tronçon autoroutier entre le Vengeron et Nyon;
- poursuivre l'assainissement du bruit des routes cantonales (mesures OPB) et les travaux d'entretien et de renouvellement des infrastructures du réseau cantonal;
- accompagner les projets transfrontaliers de mobilité suite à l'adoption de la loi pour le financement transfrontalier.

- c) Poursuivre le développement d'infrastructures destinées aux mobilités actives dans le cadre du plan d'action des mobilités actives (PAMA) 2024-2028 :
- étudier et réaliser les aménagements piétons et cyclables inscrits dans le plan d'action;
 - poursuivre les études préliminaires pour la réalisation d'axes forts vélos (loi 13061).

M - Mobilité

Crédit d'ouvrage

1000150 - Construction lignes de transports publics (H 1 50)

CR 0603 - Office
cantonal des
transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	77'145'000	37'255'489	700'000	1'550'000	2%	850'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 50, votée le 17/03/1988. L'ensemble des modes de transports collectifs et semi-collectifs est organisé de manière à offrir un réseau complet au service des déplacements des personnes. D'entente avec les entreprises exploitant des lignes de transports publics, le Conseil d'Etat établit un plan directeur du réseau qui détermine son évolution pour une période pluriannuelle.

Renforcer le réseau des transports publics dans le but d'améliorer la desserte urbaine, régionale et transfrontalière de l'agglomération et de façon à augmenter significativement la capacité d'accueil.

Développer des lignes de tramway par étapes, partout où cela est possible en site protégé, tout en réservant des possibilités d'extension aux extrémités et d'interconnexion de lignes supplémentaires.

Une mise à jour de cette loi a été effectuée dans le cadre de la loi 12553, votée le 26/06/2020, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 903'800'000 francs. Cette modification a été effectuée afin d'actualiser les montants des projets inscrits dans la loi et d'ouvrir les crédits alloués conformément aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière (LGAF).

Objectifs annuels 2027

Ligne de transports collectifs Cherpines-Bernex : débiter les études.

Requalification Louis-Casaï : poursuivre les études du tram tangentiel en collaboration avec les entités publiques.

Interface tram : mener les études des besoins d'interface tram sur le réseau.

Objectifs annuels 2026

Bus à haut niveau de service (BHNS) Genève-Vernier-ZIMEYSA (GVZ) : continuer les démarches d'autorisation de construire (AC) pour les tronçons sur Vernier et la Ville de Genève.

Requalification Louis-Casaï : poursuivre les études en fonction de la variante du tram tangentiel retenue.

Interface tram : poursuivre l'étude des besoins d'interface tram sur le réseau.

M - Mobilité

CR 0611 - Office
cantonal du génie
civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	826'655'000	264'928'118	53'100'954	68'145'954	8%	15'045'000
Recettes	166'780'000	57'649'926	8'000'000	15'000'000	9%	7'000'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 50, votée le 17/03/1988. L'ensemble des modes de transports collectifs et semi-collectifs est organisé de manière à offrir un réseau complet au service des déplacements des personnes. D'entente avec les entreprises exploitant des lignes de transports publics, le Conseil d'Etat établit un plan directeur du réseau qui détermine son évolution pour une période pluriannuelle.

Renforcer le réseau des transports publics dans le but d'améliorer la desserte urbaine, régionale et transfrontalière de l'agglomération et de façon à augmenter significativement la capacité d'accueil.

Développer des lignes de tramway par étapes, partout où cela est possible en site protégé, tout en réservant des possibilités d'extension aux extrémités et d'interconnexion de lignes supplémentaires.

Une mise à jour de cette loi a été effectuée dans le cadre de la loi 12553, votée le 26/06/2020, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 903'800'000 francs. Cette modification a été effectuée afin d'actualiser les montants des projets inscrits dans la loi et d'ouvrir les crédits alloués conformément aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière (LGAF).

Objectifs annuels 2027

Tram des Nations : poursuivre les travaux sur les 2 tronçons.

Tram Genève-St-Julien (deuxième tronçon) : donner suite à la décision du Tribunal administratif fédéral.

Bus à haut niveau de service (BHNS) Genève-Vernier-ZIMEYSA (GVZ): poursuivre les travaux sur les secteurs en cours.

Interface tram : débiter la réalisation d'une infrastructure de rebroussement à Bandol.

Percevoir les recettes fédérales.

Objectifs annuels 2026

Tram des Nations Grand-Saconnex : poursuivre les travaux.

Tram Genève-St-Julien (deuxième tronçon) : débiter les travaux.

Bus à haut niveau de service (BHNS) Genève-Vernier-ZIMEYSA (GVZ) et Grands-Esserts : poursuivre les travaux en fonction des secteurs.

Axe Frontenex : poursuivre les travaux.

Axe CERN-frontière : lancer les appels d'offres.

Percevoir les recettes fédérales.

M - Mobilité

1000170 - Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	68'438'860	78'350'201				
Recettes	16'087'000	29'623'628	1'500'000	1'102'000	7%	-398'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27/01/2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de première génération.

Le crédit total des recettes d'investissement du projet n'est pas défini par la loi. Le montant a été réévalué et réalloué entre les différents centres de responsabilité afin de mieux tenir compte des évolutions du projet.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté hors TVA et renchérissement, valeur 2005.

Objectifs annuels 2027

Recevoir la dernière tranche de la contribution fédérale pour l'interface CEVA à Chêne-Bourg.

Objectifs annuels 2026

Interface CEVA à Chêne-Bourg : percevoir le solde de la subvention fédérale dès validation du dossier de décompte final par la Confédération.

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	14'000'000	17'761'636	1'300'000	120'000	1%	-1'180'000
Recettes	2'090'000	1'238'000		700'000	33%	700'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27/01/2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de première génération.

Le crédit total des recettes d'investissement du projet n'est pas défini par la loi. Le montant a été réévalué et réalloué entre les différents centres de responsabilité afin de mieux tenir compte des évolutions du projet.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté hors TVA et renchérissement, valeur 2005.

Objectifs annuels 2027

Mesure d'accompagnement paysager du Foron : effectuer les travaux sur deux tronçons après l'entrée en force des autorisations.

Route de Chancy : percevoir le solde de la subvention fédérale après la validation du dossier de décompte final par la Confédération.

Objectifs annuels 2026

Mesure d'accompagnement paysager du Foron : déposer l'autorisation de construire.

Route de Chancy et Parc dans la commune de Bernex : régler les dernières factures et clôturer les projets.

M - Mobilité

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	2'990'000	317'590		29'000	1%	29'000
Recettes	140'000	147'217				

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27/01/2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de première génération.

Le crédit total des recettes d'investissement du projet n'est pas défini par la loi. Le montant a été réévalué et réalloué entre les différents centres de responsabilité afin de mieux tenir compte des évolutions du projet.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté hors TVA et renchérissement, valeur 2005.

Objectifs annuels 2027

Finaliser le balisage des pénétrantes cyclables dans le cadre de la mise en œuvre de la loi sur les voies cyclables.

Objectifs annuels 2026

Objet non prévu au projet de budget 2026 présenté au mois de mars de la même année.

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	199'585'000	252'003'352	50'000	200'000		150'000
Recettes	32'703'000	8'431'889		85'000		85'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27/01/2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de première génération.

Le crédit total des recettes d'investissement du projet n'est pas défini par la loi. Le montant a été réévalué et réalloué entre les différents centres de responsabilité afin de mieux tenir compte des évolutions du projet.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté hors TVA et renchérissement, valeur 2005.

Objectifs annuels 2027

Débuter les travaux pour la réalisation d'un aménagement cyclable sur les chemins de Charvel et des Tattes.

Objectifs annuels 2026

Tunnel et route des Nations : finaliser les décomptes et boucler le projet.

M - Mobilité

1008644 - Mesures OPB

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	85'000'000	79'605'716	730'000	1'000'000	1%	270'000
Recettes	21'500'000	18'605'567	550'000	375'000	2%	-175'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8644, votée le 28/03/2003, ouvrant un crédit d'investissement de 85'000'000 francs sur une période de 11 ans (2002-2012) avec subvention pour les études et les mesures d'assainissement des nuisances sonores des routes cantonales et nationales.

Son but est d'assainir les nuisances sonores des routes cantonales et nationales en application de la loi sur la protection de l'environnement (LPE) du 7 octobre 1983 et de l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) du 15 décembre 1986.

Objectifs annuels 2027

Reprendre les études d'assainissement du bruit routier en tenant compte de la mise en œuvre de la stratégie vitesse.

Poursuivre les projets déjà engagés afin d'assurer la continuité des actions prévues dans la convention de programme entre l'État de Genève et l'OFEV.

Objectifs annuels 2026

Suivre l'avancement de la procédure juridique liée à l'arrêté de modification du trafic et, en fonction de son issue, lancer les nouvelles études d'assainissement du bruit routier. Poursuivre les projets déjà engagés afin d'assurer la continuité des actions.

1011758 - Mesures d'accompagnement au développement du quartier de l'Etang

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	16'299'000	7'453'716	500'000	500'000	3%	
Recettes	3'499'000	1'267'000				

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11758, votée le 29/01/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 11'989'000 francs pour l'aménagement des infrastructures de mobilité nécessaires au développement du quartier de l'Etang et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 4'310'000 francs versés aux CFF destiné à la reconstruction et la conservation du pont CFF franchissant le chemin Philibert-de-Sauvage à Vernier.

Objectifs annuels 2027

Obtenir les autorisations de construire nécessaires à la réalisation des aménagements d'accès à la route de Meyrin.

Objectifs annuels 2026

Accès route de Meyrin : reprise des études pour les aménagements d'accès à la route de Meyrin. Le projet est scindé en deux compte tenu des difficultés identifiés sur la route de Meyrin. Des installations de signalisation lumineuse interviendront une fois le projet réalisé.

M - Mobilité

1011791 - Mobilités douces (H 1 80)

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	7'835'000	5'622'382	1'000'000	900'000	11%	-100'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11791, votée le 4/11/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 8'000'000 francs pour la réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2015-2018.

Le crédit initial prévu est de :

- 7'835'000 francs pour les travaux de génie civil,
- 165'000 francs pour les équipements.

Objectifs annuels 2027

Finaliser les travaux de la route de Jussy et préparer les décomptes finaux.

Objectifs annuels 2026

Finaliser les travaux d'aménagement de pistes cyclables bilatérales sur le tronçon de la route de Jussy.

1011863 - Projet d'agglomération de deuxième génération

CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	103'960'000	555'548	1'037'200	171'000		-866'200
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2014.

Objectifs annuels 2027

Verser la subvention cantonale à la Ville de Genève pour la réalisation d'abris couverts pour les vélos.

Verser la subvention cantonale à la commune du Grand-Saconnex pour l'aménagement d'une liaison mobilité douce (MD) sur le cours des Nobel et la promenade de la Paix.

Objectifs annuels 2026

Verser la subvention cantonale à la commune de Chêne-Bourg pour la réalisation d'une nouvelle liaison piétonne traversant le futur parc Peillonex.

M - Mobilité

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	24'820'000	7'531'301	6'680'000	8'000'000	32%	1'320'000
Recettes	5'250'000	316'508	500'000	1'935'000	37%	1'435'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2014.

Objectifs annuels 2027

Voie Verte GE-Satigny :

- Gares Vernier et Zimeysa : obtenir les autorisations de construire et recevoir une partie de la contribution fédérale,
- Genève-Vernier : poursuivre des travaux et recevoir une partie de la contribution fédérale,
- Vernier-Satigny : poursuivre des travaux sur premier tronçon Vernier-Meyrin.

Optimisation gare de Satigny :

- lancer l'appel d'offres pour première phase travaux.

Objectifs annuels 2026

Voie Verte Rive Droite :

- Gares Vernier et Meyrin-Zimeysa : déposer les autorisations de construire,
- Genève-Vernier : poursuite des travaux et premier versement de la subvention fédérale,
- Vernier-Satigny : démarrer les travaux de la passerelle et une partie du tronçon Vernier-Satigny.

Optimisation gare de Satigny :

- assurer le suivi de l'instruction en vue de l'obtention de l'autorisation de construire.

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	12'370'000	7'408'220	220'000	600'000	5%	380'000
Recettes		1'573'000				

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2014.

Objectifs annuels 2027

Mesure d'accompagnement paysagère de l'Arve : démarrer des travaux d'aménagement de la continuité pédestre le long du cours d'eau.

Parc de Vuillonex : préparer les plans d'exécution et démarrage des travaux.

Objectifs annuels 2026

Parc de Vuillonex : obtenir l'autorisation de construire, faire les appels d'offres et commencer l'adjudication des travaux.

M - Mobilité

CR 0611 - Office
cantonal du génie
civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	105'920'000	25'562'913	2'170'000	3'733'000	4%	1'563'000
Recettes	13'970'000	1'677'000				

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2014.

Objectifs annuels 2027

Boulevard des Abarois et piste cyclable Satigny-Russin : obtenir l'autorisation de construire et débiter respectivement les acquisitions foncières et les travaux.

Passage inférieur avenue de l'Ain : poursuivre et finaliser les travaux.

Réorganisation du secteur Praille-Acacias-Vernets : poursuivre les travaux.

Requalification du quai de Cologny : débiter les travaux.

Objectifs annuels 2026

Réorganisation du secteur Praille-Acacias-Vernets : débiter les travaux.

Piste cyclable section Satigny-Russin : obtenir l'autorisation de construire (AC).

Route du Grand-Lancy : poursuivre les travaux de réalisation d'un passage inférieur.

Requalification du quai de Cologny : obtenir l'AC et débiter les travaux.

Boulevard des Abarois et PI avenue de l'Ain : poursuivre les compléments d'études.

1011912 - Extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève

CR 0603 - Office
cantonal des
transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	20'280'000	330'708	2'400'000	1'700'000	8%	-700'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11912, votée le 22/09/2016, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 425'280'000 francs pour la réalisation de l'extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève.

Un crédit de 20'280'000 francs est prévu pour les études.

Objectifs annuels 2027

Extension nœud de Genève : poursuivre les études du projet principal en collaboration avec les CFF.

Objectifs annuels 2026

Extension nœud de Genève : poursuivre les études du projet principal initié par la loi H 160 et préparer la procédure d'approbation des plans.

M - Mobilité

CR 0611 - Office
cantonal du génie
civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	405'000'000	11'600'019	3'600'000	4'150'000	1%	550'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11912, votée le 22/09/2016, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 425'280'000 francs pour la réalisation de l'extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève.
Un crédit de 405'000'000 francs est prévu pour la réalisation de l'extension.

Objectifs annuels 2027

Poursuivre les travaux de reconfiguration des voies d'accès (faisceau de voies B).

Objectifs annuels 2026

Poursuivre les travaux de reconfiguration des voies d'accès (faisceau de voies B).

1012484 - Jonction autoroutière de Vernier Canada et barreau routier Montfleury

CR 0611 - Office
cantonal du génie
civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	97'077'584	3'144'817	1'000'000	1'250'000	1%	250'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12484, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit d'investissement de 97'077'584 francs pour la réalisation de la jonction autoroutière de Vernier Canada et le barreau routier de Montfleury.

Objectifs annuels 2027

Barreau de Montfleury : poursuivre les négociations pour acquérir les parcelles nécessaires au projet et obtenir les autorisations de construire.

Mesures connexes Satigny : poursuivre les travaux.

Objectifs annuels 2026

Barreau de Montfleury : poursuivre les études et les négociations pour acquérir les parcelles nécessaires au projet et obtenir les autorisations de construire.

Mesures connexes Satigny : poursuivre les travaux.

M - Mobilité

1012551 - Projet d'agglomération de troisième génération

CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	39'720'000		7'672'800	1'700'000	4%	-5'972'800
Recettes	4'370'000					

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération (PA3).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2018.

Objectifs annuels 2027

Suite à un retard des travaux, la subventions cantonale sera versées en 2027 à la commune de Vernier pour la réalisation du parc des Ecoles entre les quartiers de l'Etang et de Châtelaine.

Objectifs annuels 2026

Verser la subvention cantonale à la commune de Vernier pour la réalisation d'une passerelle de mobilité douce entre le quartier de l'Etang et la halte RER Vernier.

Verser la subvention cantonale à la commune de Vernier pour la réalisation du parc des Ecoles entre les quartiers de l'Etang et de Châtelaine.

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	11'010'000	1'075'282	500'000	450'000	4%	-50'000
Recettes	560'000					

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération (PA3).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2018.

Objectifs annuels 2027

Avec les communes de Pregny-Chambésy, Bellevue et Genthod, terminer les travaux de la première séquence de la Voie verte Genève-Versoix.

Obtenir l'autorisation de construire de la deuxième séquence (Versoix) et initier l'appel d'offres travaux.

Engager le projet d'ouvrage de la troisième séquence (Genthod-Malagny) et finaliser l'avant-projet de la séquence 4 (Cornillons).

Objectifs annuels 2026

Poursuivre les travaux de la première séquence de la Voie Verte Genève-Versoix (sur les communes de Pregny-Chambésy, Bellevue et Genthod).

Déposer et obtenir l'autorisation de construire de la deuxième séquence (Versoix).

Engager les études de projet d'ouvrage de la troisième séquence (Genthod-Malagny).

M - Mobilité

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	12'070'000	6'962'621	2'820'000	125'000	1%	-2'695'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2018.

Objectifs annuels 2027

Parc des Franchises : effectuer les travaux de suivi et d'entretien des végétaux plantés.

Objectifs annuels 2026

Parc des Franchises : fin des travaux au printemps 2026, livraison du parc et inauguration au début de l'été 2026.

Parc linéaire des Ecoles entre Etang et Châtelaine : finalisation des études.

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	26'930'000	1'451'145		42'000		42'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2018.

Objectifs annuels 2027

Pont Peyrot : finaliser l'étude préliminaire pour la réalisation d'un pont entre la route des Batailleux et la route François-Peyrot.

Objectifs annuels 2026

Objet non prévu au projet de budget 2026 présenté au mois de mars de la même année.

M - Mobilité

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	155'331'000	9'678'801	10'600'000	11'698'000	8%	1'098'000
Recettes	8'250'000		400'000	1'893'000	23%	1'493'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération (PA3).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2018.

Objectifs annuels 2027

Passage supérieur Pavillon : poursuivre les travaux pour la réalisation d'un ouvrage reliant la Voie des Traz et la route François-Peyrot.

Façade sud Aéroport et interface P+R P47-P49 : poursuivre les travaux.

Bois-Chatton - Collex : obtenir l'autorisation de construire pour la réalisation d'une liaison cyclable.

Moyenne-Ceinture Pailly-Casaï-Meyrin : obtenir l'autorisation de construire.

Objectifs annuels 2026

Pont Pavillon : débiter les travaux.

Façade sud Aéroport : débiter les travaux d'aménagement pour l'amélioration de la desserte des transports collectifs et de la mobilité active.

Bois-Chatton - Collex : débiter les travaux d'aménagement pour la mobilité active.

Moyenne-Ceinture Pailly-Casaï-Meyrin : débiter les travaux.

1012554 - Infrastructures TP en lien avec modification H 1 50

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	53'000'000	1'367'525	365'000	505'000	1%	140'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12554, votée le 26/06/2020, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 53'000'000 francs relatifs au réaménagement du nœud tramway de Cornavin, à l'amélioration des transports publics (TP) sur la route de Saint-Julien et au déploiement de deux nouvelles lignes de bus électriques à recharge rapide.

Objectifs annuels 2027

Interface tram Cornavin : finaliser les études de projet.

Axe transports publics route de Saint-Julien : finaliser les études du dernier tronçon et obtenir l'autorisation de construire y relative.

Lignes de bus électriques : finaliser l'appel d'offre complémentaire permettant de réaliser les dernières infrastructures de recharge.

Objectifs annuels 2026

Lignes de bus électriques : obtenir les dernières autorisations de construire.

Axe transports publics route de Saint-Julien : finaliser les études du dernier tronçon.

Interface tram Cornavin : poursuivre les études.

M - Mobilité

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses		9'318'582	3'235'000	4'100'000		865'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12554, votée le 26/06/2020, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 53'000'000 francs relatifs au réaménagement du nœud tramway de Cornavin, à l'amélioration des transports publics (TP) sur la route de Saint-Julien et au déploiement de deux nouvelles lignes de bus électriques à recharge rapide.

Objectifs annuels 2027

Lignes de bus électriques : finaliser l'installation des infrastructures de recharge pour les E-Bus.
Axe transports publics route de Saint-Julien : poursuivre les travaux sur les tronçons 2 et 3.

Objectifs annuels 2026

Lignes de bus électriques : poursuivre les installations d'infrastructures de recharge pour les E-Bus en fonction des lignes.
Axe transports publics route de Saint-Julien : poursuivre les travaux sur le premier tronçon.

1012759 - Réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	1'600'000	1'246'557	378'182	590'000	37%	211'818
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12759, votée le 03/09/2021, ouvrant un crédit d'investissement de 20'653'000 francs pour la réalisation d'aménagements et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 340'000 francs en faveur de la commune de Russin pour la réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023.

Le crédit initial prévu est de :

- 19'393'000 francs pour la réalisation des aménagements, y compris la subvention de 340'000,
- 1'600'000 francs pour les équipements.

Objectifs annuels 2027

Task force vélo : poursuivre la sécurisation des voies cyclables sur le canton de Genève.
Passerelle mobilité douce de l'Allondon : verser la subvention à la commune de Russin pour la réalisation de leur ouvrage.

Objectifs annuels 2026

Task force vélo : poursuivre les installations de signalisation lumineuse pour la sécurisation des infrastructures cyclables.
Passerelle mobilité douce de l'Allondon : verser la subvention à la commune de Russin en fonction de l'avancement des travaux de réalisation. Ce projet contribue à améliorer l'itinéraire n°1 de Suissemobile.

M - Mobilité

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	19'393'000	858'999	2'975'000	3'700'000	19%	725'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12759, votée le 03/09/2021, ouvrant un crédit d'investissement de 20'653'000 francs pour la réalisation d'aménagements et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 340'000 francs en faveur de la commune de Russin pour la réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023.

Le crédit initial prévu est de :

- 19'393'000 francs pour la réalisation des aménagements, y compris la subvention de 340'000,
- 1'600'000 francs pour les équipements.

Objectifs annuels 2027

Zone industrielle Bois-de-Bay (ZIBAY) et route de Présinge : débiter les travaux.

Route de l'Etraz : poursuivre les études de projet pour déposer une demande d'autorisation de construire.

Route de Bellebouche : poursuivre les études pour la mise en conformité des bandes cyclables.

Continuité mobilité douce Pont de Peney : finaliser les travaux en coordination avec le renforcement du pont.

Objectifs annuels 2026

Routes de Bellebouche et de l'Etraz : poursuivre les études d'avant-projet pour la mise en conformité des bandes cyclables.

Route de Présinge, zone industrielle Bois-de-Bay (ZIBAY) : poursuivre les études d'avant-projet pour la réalisation d'aménagements cyclables.

Continuité mobilité douce Pont de Peney : débiter les travaux en coordination avec le renforcement du pont.

1013059 - Electrification de la flotte de véhicules des TPG - subvention

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	350'000'000	120'632'076	20'000'000	15'000'000	4%	-5'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13059, votée le 14/10/2022, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 350'000'000 francs en faveur des Transports publics genevois (TPG), pour participer à l'acquisition et au remplacement de véhicules en vue de l'électrification intégrale de la flotte de véhicules.

Objectifs annuels 2027

Poursuivre le versement de la subvention aux TPG dans le cadre de leurs commandes de véhicules. Suivre les mises en services de véhicules TPG.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre le versement de la subvention aux TPG dans le cadre de leurs commandes de véhicules.

M - Mobilité

1013061 - Développement d'axes forts vélos d'intérêt cantonal - études

CR 0603 - Office
cantonal des
transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	13'850'000	1'858'162	400'000	700'000	5%	300'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13061, votée le 24/11/2022, ouvrant un crédit d'étude de 20'150'000 francs en vue de financer les études pour le développement d'axes forts vélos en complément des voies vertes, permettant de relier efficacement les différentes centralités du canton et d'améliorer la performance des déplacements à vélo.

Les 12 axes identifiés concernent :

- Cornavin - Versoix,
- Jonction - Meyrin,
- Jonction - Satigny,
- Jonction - Chancy,
- Bachet - Perly,
- Jonction - Croix-de-Rozon,
- Champel - Veyrier,
- Eaux-Vives - Thônex,
- Eaux-Vives - Anières,
- Sécheron - Bachet,
- Pregny - Plan-les-Ouates,
- Bachet - Eaux-Vives.

Objectifs annuels 2027

Suivre les mandats d'études préliminaires en cours pour les axes suivants :

- Cornavin - Versoix,
- Jonction - Meyrin,
- Jonction - Croix-de-Rozon,
- Eaux-Vives - Thônex.

Objectifs annuels 2026

Suivre les mandats d'études préliminaires en cours en fonction des mandats 2024 et 2025.

Préparer les appels d'offres pour l'étude des axes suivants:

- Cornavin - Versoix,
- Jonction - Meyrin,
- Jonction - Croix-de-Rozon,
- Eaux-Vives - Thônex.

M - Mobilité

1013176 - Étude pour la liaison ferroviaire Jura - Léman - Salève

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	30'000'000	798'864	1'000'000	1'000'000	3%	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13176, votée le 27/01/2023, ouvrant un crédit d'études de 30'000'000 francs en vue de financer les études préliminaires de la liaison ferroviaire Jura-Léman-Salève (LJLS).

Les lignes ferroviaires étant de la compétence de la Confédération, des discussions interviendront avec l'Office fédéral des transports (OFT) concernant le remboursement des dépenses effectuées par le canton de Genève.

Objectifs annuels 2027

Poursuivre l'avancement des études en tenant compte des résultats de la votation populaire prévue en 2027.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre les études permettant de déposer un projet de loi d'ici fin 2026, soumis à la votation populaire en 2027.

1013182 - Projet d'agglomération de quatrième génération

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	8'950'000	168'347	180'000	970'000	11%	790'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13182, votée le 23/03/2023, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 191'640'000 francs et un crédit de subvention cantonale à l'investissement de 75'570'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de quatrième génération (PA4).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2021.

Objectifs annuels 2027

Domaine Rigot : étude de projet de la deuxième partie du périmètre, impactée par le projet de tram Nations - Grand-Saconnex.

Restauration des corridors noirs fonctionnels pour la faune nocturne : études et travaux dans la ville de Genève, la ville de Carouge, la commune de Cologny et la commune de Puplinge.

Objectifs annuels 2026

Domaine Rigot : première phase de travaux (maçonnerie, cheminement et plantations) prévue entre automne 2025 et automne 2026, avec mise en service fin 2026 pour la première partie. Le reste des travaux est dépendant de la libération de la boucle du tram Nations-Grand-Saconnex (TNGS).

M - Mobilité

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	91'400'000	12'742'669	3'350'000	3'376'000	4%	26'000
Recettes	3'620'000					

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13182, votée le 23/03/2023, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 191'640'000 francs et un crédit de subvention cantonale à l'investissement de 75'570'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de quatrième génération (PA4).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2021.

Objectifs annuels 2027

Poursuivre l'installation, dans le centre de l'agglomération, des équipements de signalisation lumineuse et déployer la stratégie de régulation du trafic en lien avec la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE).

Poursuivre les études préliminaires en lien avec la mobilité douce et les transports collectifs.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre les études préliminaires en lien avec la mobilité douce et les transports collectifs.

Mener l'installation, dans le centre de l'agglomération, des équipements de signalisation lumineuse et déployer la stratégie de régulation du trafic en lien avec la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE).

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	86'780'000	15'493'919	6'170'000	6'217'000	7%	47'000
Recettes	10'830'000		400'000	1'213'000	11%	813'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13182, votée le 23/03/2023, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 191'640'000 francs et un crédit de subvention cantonale à l'investissement de 75'570'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de quatrième génération (PA4).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2021.

Objectifs annuels 2027

Route du Nant d'Avril : finaliser les travaux pour le réaménagement multimodal du réseau dans la ZIMEYSAVER.

Pavillon et pont Pavillon : poursuivre les travaux pour la réalisation d'un ouvrage de raccordement au pont Pavillon.

Passage inférieur route de la Plaine : finaliser les travaux.

Mobilité active Bois-Fromager : obtenir l'autorisation de construire pour débiter l'aménagement.

Objectifs annuels 2026

Route du Nant d'Avril : poursuivre les travaux pour le réaménagement multimodal du réseau dans la ZIMEYSAVER.

Passage inférieur route de la Plaine : débiter les travaux en coordination avec les CFF.

Pavillon et pont Pavillon : débiter les travaux pour la réalisation d'un ouvrage de raccordement au pont Pavillon.

Voie verte chemin de la Bâtie : débiter les travaux de réaménagement du carrefour.

M - Mobilité

1013192 - Etudes pour développement du réseau de transports collectifs à l'horizon 2030

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	25'000'000	1'967'478	500'000	1'000'000	4%	500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13192, votée le 24/03/2023, ouvrant un crédit d'étude de 25'000'000 francs pour le financement des études des prochaines étapes de développement du réseau de transports collectifs à l'horizon 2030.

Objectifs annuels 2027

Lancer le mandat d'étude d'avant projet pour le tram tangentiel et de l'axe ouest.
Débuter l'étude préliminaire pour clarifier les modalités de passage du tram sur le pont de Lancy.

Objectifs annuels 2026

Suivre le mandat d'étude préliminaire de l'axe tangentiel et de l'axe ouest.

1013572 - Pont de Peney - Entretien/Renforcement/Elargissement

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	13'981'000	880'905	1'000'000	5'000'000	36%	4'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13572, votée le 21/03/2025, ouvrant un crédit d'investissement de 13'981'000 francs pour le renforcement, la mise aux normes et l'élargissement du pont de Peney.

Objectifs annuels 2027

Finaliser les travaux de renforcement du pont de Peney afin de permettre la réalisation des mesures de mobilités actives connexes.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre les travaux de renforcement du pont de Peney et coordonner les mesures de mobilités actives prévues sur la loi du plan d'action de la mobilité douce 2019-2023.

M - Mobilité

1013586 - Infrastructures pour nouvelles lignes de bus électriques à recharge rapide

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	16'900'000		4'000'000	3'000'000	18%	-1'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13586, votée le 11/04/2025, ouvrant un crédit d'investissement de 16'900'000 francs visant à financer l'installation de nouvelles infrastructures de recharge pour les bus électriques sur 6 arrêts.

Objectifs annuels 2027

Poursuivre les installations des équipements de recharge sur les sous stations Alpes et Gos et coordonner les installations d'équipement avec les TPG pour déployer les véhicules électriques sur le réseau.

Objectifs annuels 2026

Coordonner et débiter les travaux de la construction des sous-stations Alpes et Gos.

1013725 - Projets transfrontaliers structurants pour Genève - subvention

CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	39'500'000			3'500'000	9%	3'500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13725, votée le 12/02/2026, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 39'500'000 francs visant à accélérer la réalisation de projets transfrontaliers structurants pour Genève en matière de mobilité, d'environnement et de santé.

La loi vise à financer 12 infrastructures de mobilité situées en première couronne transfrontalière et directement connectées au canton pour 34'500'000 francs. Le reste, soit 5'000'000 francs, permet au canton de se saisir rapidement des opportunités de projets qui se présenteront et nécessiteront un financement transfrontalier dans les domaines de la mobilité, de l'environnement et de la santé.

L'objet sera soumis à la votation populaire du 27/09/2026.

Objectifs annuels 2027

Verser les premières subventions cantonales pour les projets français en cours de réalisation : projets en lien avec le tramway de Ferney-Voltaire (P+R, tram et douane) et BHNS Annemasse - Bonne.

Objectifs annuels 2026

Objet non prévu au projet de budget 2026 présenté au mois de mars de la même année.

M - Mobilité

Crédit de renouvellement

2013424 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DSM

CR 0601 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	752'000	48'716	150'400	889'560	118%	739'160
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13424, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 3'317'000 francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la santé et des mobilités.

Objectifs annuels 2027

Renouveler le mobilier (chaises, bureaux, etc.) de l'office cantonal des transports et de l'office cantonal du génie civil.

Procéder au renouvellement des appareils de la halle technique et du mobilier de l'office cantonal des véhicules.

Objectifs annuels 2026

Renouveler le mobilier (chaises, bureaux, etc.) de l'office cantonal des transports et de l'office cantonal du génie civil.

Procéder au renouvellement des appareils de la halle technique et du mobilier de l'office cantonal des véhicules.

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	3'800'000	1'127'481	760'000	1'100'000	29%	340'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2027

Renouveler et améliorer en continu les actifs du système d'information relatif à la mobilité.

Objectifs annuels 2026

Renouveler et améliorer en continu les actifs du système d'information relatif à la mobilité.

M - Mobilité

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	2'716'000	421'348	543'200	501'409	18%	-41'791
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2027

Poursuivre des travaux de rénovation et de mise en conformité dans les parkings de l'Etat de Genève (Stand 26 et Ansermet 18).

Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qu'ils occupent.

Objectifs annuels 2026

Réaliser des travaux de rénovation et de mise en conformité dans les parkings de l'Etat de Genève (Stand 26 et Ansermet 18) ainsi que des travaux de sécurisation au chemin du Sapay.

Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qu'ils occupent.

2013432 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCT - OCGC

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	17'980'000	3'471'673	3'650'000	3'696'000	21%	46'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13432, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 217'150'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement des offices cantonaux des transports et du génie civil.

Un crédit de 17'980'000 francs est prévu pour l'office cantonal des transports (OCT).

Objectifs annuels 2027

Réaliser les études et les travaux pour le renouvellement des équipements de signalisation lumineuse et de sécurité routière sur le territoire cantonal.

Débuter et coordonner avec les communes le déploiement de la signalisation relative à la stratégie vitesse.

Objectifs annuels 2026

Réaliser les études et les travaux pour le renouvellement des équipements de signalisation lumineuse, de signalisation routière et de sécurité routière sur le territoire cantonal.

M - Mobilité

CR 0611 - Office
cantonal du génie
civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	199'170'000	38'414'150	41'776'000	34'588'101	17%	-7'187'899
Recettes	11'720'000	2'069'944	2'367'500	2'367'500	20%	

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13432, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 217'150'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement des offices cantonaux des transports et du génie civil.

Un crédit de 199'170'000 francs et une contribution de la Confédération de 11'720'000 francs sont prévus pour l'office cantonal du génie civil (OCGC).

Objectifs annuels 2027

Réaliser les études et les travaux pour les chaussées (13,7 millions), les ouvrages d'art (6,1 millions), les infrastructures et transports publics (13,7 millions) et le remplacement des véhicules et engins (1 million).

Percevoir les recettes de la Confédération

Objectifs annuels 2026

Réaliser les études et les travaux pour les chaussées (19,6 millions), les ouvrages d'art (6,0 millions), les infrastructures et transports publics (15,2 millions) et le remplacement des véhicules et engins (1 million).

Percevoir les recettes de la Confédération

N - Energie

Dépenses totales 2027 : 16,9 millions (PB 2026 : 16,9 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre du programme suivant :

N01 Energie

Principaux projets et priorités pour 2027

a) Infrastructures et constructions

Soutenir les projets d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments par l'octroi des subventions à la rénovation du parc bâti et à la substitution des énergies fossiles en faveur des énergies renouvelables.

b) Système d'information et de communication

Mettre en œuvre les services numériques en lien avec la « fiche Bâtiment » dans le système d'information de l'office cantonal de l'énergie (OCEN), pour faciliter le contrôle de la consommation énergétique en lien avec la rénovation des bâtiments et du traitement différencié des grands consommateurs d'énergie. Renouveler et améliorer en continu les systèmes d'information relatifs à l'énergie.

c) Equipements et autres investissements

Poursuivre le renouvellement du mobilier, des équipements et du matériel.

N - Energie

Crédit d'ouvrage

1013222 - Subventions pour l'assainissement énergétique

CR 0720 - Office cantonal de l'énergie (OCEN)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	500'000'000	9'307'782	15'000'000	15'000'000	3%	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13222, votée le 21/03/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 500'000'000 francs pour le versement de subventions pour soutenir financièrement des projets d'assainissement et d'amélioration énergétique des bâtiments réalisés par des tiers, ainsi que des projets de substitution des énergies fossiles en faveur des énergies renouvelables.

La loi vise à soutenir, par des subventions, des projets d'assainissement et d'amélioration énergétique des bâtiments ainsi que des projets de substitution des énergies fossiles en faveur des énergies renouvelables. Cette manne financière est répartie à hauteur de 70% au minimum pour les acteurs privés et 30% au maximum pour le secteur public, qui inclut les établissements publics et les communes, mais exclut les bâtiments du petit Etat.

Le montant des subventions au m² a été revu et augmenté au 1^{er} juin 2024. Un soutien accru pourrait être accordé pour les cas où une disproportion économique est avérée ou une incapacité financière démontrée.

Ce soutien financier cantonal entre dans le mécanisme des contributions globales allouées par la Confédération dans le cadre du Programme Bâtiments. Ainsi, pour toute subvention octroyée par le canton, la Confédération verse une contribution complémentaire.

Objectifs annuels 2027

Soutenir les projets d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments du canton par l'octroi des subventions à la rénovation du parc bâti et à la substitution des énergies fossiles en faveur des énergies renouvelables.

Objectifs annuels 2026

Soutenir les projets d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments du canton par l'octroi des subventions à la rénovation du parc bâti et à la substitution des énergies fossiles en faveur des énergies renouvelables.

N - Energie

1013523 - Evolution du SI de l'OCEN pour la mise en oeuvre du Plan Directeur de l'Energie 2020-2030

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique		Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
	Dépenses	14'400'000	1'948'907	1'900'000	1'831'185	13%	-68'815
	Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13523, votée le 22/11/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 14'400'000 francs pour l'évolution du système d'information et de communication de l'office cantonal de l'énergie (OCEN).

Objectifs annuels 2027

Mettre en œuvre les services numériques en lien avec la « fiche bâtiment » qui permettront de mieux renseigner les propriétaires, les régies, les grands consommateurs et d'adapter les prestations d'aides financières.

Objectifs annuels 2026

Mettre en œuvre la fiche « Bâtiment » dans le cadre du contrôle de la consommation énergétique, afin de piloter les programmes de l'OCEN en lien avec la rénovation des bâtiments, et notamment du traitement différencié des grands consommateurs d'énergie.

Crédit de renouvellement

2013423 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT

CR 0750 - Présidence - DEE		Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
	Dépenses	100'000	17'007	20'000	20'000	20%	
	Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13423, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 57'900'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département du territoire.

Un crédit de 100'000 francs, initialement prévu au titre de la politique publique E, a été transféré dans la politique publique N suite à la réorganisation administrative du 01/11/2025.

Objectifs annuels 2027

Renouveler le mobilier et les équipements de l'office cantonal de l'énergie (OCEN).

Objectifs annuels 2026

Renouveler le mobilier et les équipements de l'office cantonal de l'énergie (OCEN).



04

RÉCAPITULATIONS CHIFFRÉES



Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Projet de budget 2027	% crédit	Variation 2027-2026
A - AUTORITÉS ET GOUVERNANCE						
5 Dépenses d'investissement	172'148'000	72'594'426	11'557'709	19'165'204	11%	7'607'495
6 Recettes d'investissement	28'300'000	18'844'242				
<i>Investissements Nets</i>	143'848'000	53'750'184	11'557'709	19'165'204	13%	7'607'495
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	146'500'000	69'766'287	6'020'109	12'615'918	9%	6'595'809
6 Recettes d'investissement	28'300'000	18'844'242				
<i>Investissements Nets</i>	118'200'000	50'922'045	6'020'109	12'615'918	11%	6'595'809
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	25'648'000	2'828'139	5'537'600	6'549'286	26%	1'011'686
<i>Investissements Nets</i>	25'648'000	2'828'139	5'537'600	6'549'286	26%	1'011'686
01 - CHANCELLERIE D'ETAT						
5 Dépenses d'investissement	1'520'000	425'780	250'000	115'136	8%	-134'864
<i>Investissements Nets</i>	1'520'000	425'780	250'000	115'136	8%	-134'864
02 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES EXTÉRIEURES						
5 Dépenses d'investissement	100'000	16'763	20'000	20'000	20%	
<i>Investissements Nets</i>	100'000	16'763	20'000	20'000	20%	
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	40'080'000	14'837'347	7'678'000	7'614'946	19%	-63'054
<i>Investissements Nets</i>	40'080'000	14'837'347	7'678'000	7'614'946	19%	-63'054
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	128'748'000	57'219'257	3'369'709	11'181'122	9%	7'811'413
6 Recettes d'investissement	28'300'000	18'844'242				
<i>Investissements Nets</i>	100'448'000	38'375'015	3'369'709	11'181'122	11%	7'811'413
11 - GRAND CONSEIL						
5 Dépenses d'investissement	1'500'000	89'442	200'000	180'000	12%	-20'000
<i>Investissements Nets</i>	1'500'000	89'442	200'000	180'000	12%	-20'000
12 - COUR DES COMPTES						
5 Dépenses d'investissement	200'000	5'837	40'000	54'000	27%	14'000
<i>Investissements Nets</i>	200'000	5'837	40'000	54'000	27%	14'000
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 01 Chancellerie d'Etat						
1012632 Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements CR 0104 Archives d'Etat de Genève 5 Dépenses d'investissement	920'000	363'916	120'000			-120'000
CR: 04 Institutions et numérique						
1012543 AIGLE - Refonte du système d'information CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	6'335'000	4'864'725	1'280'000	400'302	6%	-879'698
1012632 Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	230'000	171'794				
1013062 Refonte du système d'information et de communication des droits politiques CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	12'500'000	6'888'254	2'640'000	2'154'909	17%	-485'091
1013504 Intégration du Vote Electronique de la Poste Suisse pour le canton de Genève CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	3'130'000	962'582	1'440'000	569'360	18%	-870'640
1013783 Refonte du SIC des Archives de l'Etat de Genève CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	6'285'000			922'133	15%	922'133
CR: 05 Territoire						
1012632 Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	61'100'000 28'300'000	56'515'016 18'844'242	540'109	207'576	0%	-332'533

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2025</i>	<i>Budget 2026</i>	<i>Projet de budget 2027</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation 2027-2026</i>
1013851 Subvention pour la rénovation de bâtiments de la FIPOI CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	56'000'000			8'361'638	15%	8'361'638
CRÉDITS RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 01 Chancellerie d'Etat						
2013419 Crédit de renouvellement 2025-2029 - Chancellerie CR 0101 Chancellerie d'Etat 5 Dépenses d'investissement	600'000	61'864	130'000	115'136	19%	-14'864
CR: 02 Finances, ressources humaines et affaires extérieures						
2013420 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DF CR 0221 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	100'000	16'763	20'000	20'000	20%	
CR: 04 Institutions et numérique						
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	11'600'000	1'949'992	2'318'000	3'568'242	31%	1'250'242
CR: 05 Territoire						
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	11'648'000	704'241	2'829'600	2'611'908	22%	-217'692
CR: 11 Grand Conseil						
2013427 Crédit de renouvellement 2025-2029 - GC CR 1101 Grand Conseil 5 Dépenses d'investissement	1'500'000	89'442	200'000	180'000	12%	-20'000
CR: 12 Cour des comptes						
2013428 Crédit de renouvellement 2025-2029 - CdC CR 1201 Cour des comptes 5 Dépenses d'investissement	200'000	5'837	40'000	54'000	27%	14'000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Projet de budget 2027	% crédit	Variation 2027-2026
B - ÉTATS-MAJORS ET PRESTATIONS TRANSVERSALES						
5 Dépenses d'investissement	1'718'768'110	143'947'500	143'202'775	157'462'643	9%	14'259'868
6 Recettes d'investissement	20'000'000	54'770	2'000'000	1'800'000	9%	-200'000
<i>Investissements Nets</i>	1'698'768'110	143'892'730	141'202'775	155'662'643	9%	14'459'868
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	1'355'542'000	82'766'284	70'335'553	87'324'253	6%	16'988'700
6 Recettes d'investissement	20'000'000	53'677	2'000'000	1'800'000	9%	-200'000
<i>Investissements Nets</i>	1'335'542'000	82'712'607	68'335'553	85'524'253	6%	17'188'700
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	363'226'110	61'181'216	72'867'222	70'138'390	19%	-2'728'832
6 Recettes d'investissement		1'093				
<i>Investissements Nets</i>	363'226'110	61'180'123	72'867'222	70'138'390	19%	-2'728'832
02 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES EXTÉRIEURES						
5 Dépenses d'investissement	12'390'000	2'691'622	3'242'000	2'709'200	22%	-532'800
<i>Investissements Nets</i>	12'390'000	2'691'622	3'242'000	2'709'200	22%	-532'800
03 - INSTRUCTION PUBLIQUE, FORMATION ET JEUNESSE						
5 Dépenses d'investissement	100'000	19'782	20'000	9'066	9%	-10'934
<i>Investissements Nets</i>	100'000	19'782	20'000	9'066	9%	-10'934
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	335'996'000	59'540'184	58'186'000	58'666'373	17%	480'373
<i>Investissements Nets</i>	335'996'000	59'540'184	58'186'000	58'666'373	17%	480'373
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	1'369'812'110	81'638'539	81'668'775	95'993'604	7%	14'324'829
6 Recettes d'investissement	20'000'000	54'770	2'000'000	1'800'000	9%	-200'000
<i>Investissements Nets</i>	1'349'812'110	81'583'769	79'668'775	94'193'604	7%	14'524'829
06 - SANTÉ ET MOBILITÉS						
5 Dépenses d'investissement	120'000	38'029	16'000	14'400	12%	-1'600
<i>Investissements Nets</i>	120'000	38'029	16'000	14'400	12%	-1'600
07 - ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE L'ÉNERGIE						
5 Dépenses d'investissement	100'000	5'852	20'000	20'000	20%	
<i>Investissements Nets</i>	100'000	5'852	20'000	20'000	20%	
08 - COHÉSION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement	250'000	13'492	50'000	50'000	20%	
<i>Investissements Nets</i>	250'000	13'492	50'000	50'000	20%	
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 02 Finances, ressources humaines et affaires extérieures						
1013224 Remplacement des véhicules administratifs de l'Etat par des véhicules électriques						
CR 0221 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	11'790'000	2'593'787	3'122'000	2'589'200	22%	-532'800
CR: 04 Institutions et numérique						
1012978 Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	8'200'000	4'866'470	2'200'000	1'119'740	14%	-1'080'260
1013699 Evolution de la plateforme de cyberadministration 2026-2030						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	18'990'000			1'948'135	10%	1'948'135
1013785 Evolutions du SIC Financier - phase I						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	15'116'000			1'049'854	7%	1'049'854
1013788 Evolutions du SIRH						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	12'910'000			933'289	7%	933'289
CR: 05 Territoire						
1012552 Travaux de rénovation des bâtiments de l'Etat de Genève (transition écologique) - étape 1						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	250'000'000	39'500'192	22'000'000	19'476'694	8%	-2'523'306

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Projet de budget 2027	% crédit	Variation 2027-2026
1012978 Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	1'166'000	325'293	100'000	93'145	8%	-6'855
1013210 Transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	1'000'000'000 20'000'000	34'188'308 53'677	35'000'000 2'000'000	46'153'304 1'800'000	5% 9%	11'153'304 -200'000
1013224 Remplacement des véhicules administratifs de l'Etat par des véhicules électriques CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	2'370'000	1'292'234	153'553	92'307	4%	-61'246
1013646 Acquisitions de terrains, bâtiments, DDP, lots de PPE et droits à bâti CR 0506 OCLPF 5 Dépenses d'investissement	35'000'000		7'760'000	13'868'585	40%	6'108'585
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 02 Finances, ressources humaines et affaires extérieures						
2013420 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DF CR 0221 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	600'000	97'835	120'000	120'000	20%	
CR: 03 Instruction publique, formation et jeunesse						
2013421 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIP CR 0311 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	100'000	19'782	20'000	9'066	9%	-10'934
CR: 04 Institutions et numérique						
2013422 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIN CR 0401 Présidence, secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	1'580'000	343'571	146'000	176'400	11%	30'400
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	279'200'000	54'330'143	55'840'000	53'438'955	19%	-2'401'045
CR: 05 Territoire						
2013423 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	821'000	29'872	164'200	164'200	20%	
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCB CR 0504 OCB 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	80'455'110	6'302'640 1'093	16'491'022	16'145'369	20%	-345'653
CR: 06 Santé et mobilités						
2013424 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DSM CR 0601 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	120'000	38'029	16'000	14'400	12%	-1'600
CR: 07 Économie, de l'emploi et de l'énergie						
2013425 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DEE CR 0750 Présidence - DEE 5 Dépenses d'investissement	100'000	5'852	20'000	20'000	20%	
CR: 08 Cohésion sociale						
2013426 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DCS CR 0801 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	250'000	13'492	50'000	50'000	20%	

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Projet de budget 2027	crédit	Variation 2027-2026
C - COHÉSION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	139'111'360 139'111'360	13'270'738 13'270'738	25'058'894 25'058'894	18'455'921 18'455'921	13% 13%	-6'602'973 -6'602'973
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	86'799'360 86'799'360	6'599'562 6'599'562	14'598'494 14'598'494	8'769'872 8'769'872	10% 10%	-5'828'622 -5'828'622
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	52'312'000 52'312'000	6'671'176 6'671'176	10'460'400 10'460'400	9'686'049 9'686'049	19% 19%	-774'351 -774'351
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	26'778'000 26'778'000	3'820'187 3'820'187	3'558'000 3'558'000	5'398'339 5'398'339	20% 20%	1'840'339 1'840'339
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	46'302'000 46'302'000	488'665 488'665	6'812'400 6'812'400	1'497'582 1'497'582	3% 3%	-5'314'818 -5'314'818
08 - COHÉSION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	65'561'360 65'561'360	8'889'915 8'889'915	14'218'494 14'218'494	11'560'000 11'560'000	18% 18%	-2'658'494 -2'658'494
14 - POUVOIR JUDICIAIRE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	470'000 470'000	71'971 71'971	470'000 470'000			-470'000 -470'000
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1013352 Refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	5'783'000	1'614'724	2'670'000	2'890'122	50%	220'122
1013657 Refonte du SIC de l'action sociale - Fondations CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	16'545'000			2'308'217	14%	2'308'217
CR: 05 Territoire						
1013008 EPI - Rénovation complète des bâtiments du site de La Combe - subvention CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	35'000'000			461'533	1%	461'533
1013781 EPH FFH - Participation au financement d'une nouvelle résidence - subvention CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	5'690'000		5'690'000			-5'690'000
CR: 08 Cohésion sociale						
1013079 HG - Transformation numérique des services CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	4'500'000	2'763'565	1'926'355			-1'926'355
1013385 HG - Dimension digitale (DigiPlus) - subvention CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	7'046'000	2'149'302	2'186'000	2'186'000	31%	
1013545 EPI - accessibilité au numérique pour les usagers - subvention CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	1'390'000		256'000	274'000	20%	18'000
1013849 HG - SI-RH - subvention CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	7'365'360		623'139			-623'139
1013850 EPI - implémentation d'un SI-RH - subvention CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	3'010'000		777'000	650'000	22%	-127'000
CR: 14 Pouvoir judiciaire						
1013352 Refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte CR 1401 Administration du Pouvoir judiciaire 5 Dépenses d'investissement	470'000	71'971	470'000			-470'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	4'450'000	2'205'463	888'000	200'000	4%	-688'000

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2025</i>	<i>Budget 2026</i>	<i>Projet de budget 2027</i>	<i>crédit</i>	<i>Variation 2027-2026</i>
CR: 05 Territoire						
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	5'612'000	488'665	1'122'400	1'036'049	18%	-86'351
CR: 08 Cohésion sociale						
2013426 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DCS CR 0801 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	17'250'000	633'321	3'450'000	3'450'000	20%	
2013437 Crédit de renouvellement 2025-2029 - EPI CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	11'000'000	1'731'989	2'200'000	2'200'000	20%	
2013438 Crédit de renouvellement 2025-2029 - HG CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	14'000'000	1'611'738	2'800'000	2'800'000	20%	

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Projet de budget 2027	% crédit	Variation 2027-2026
D - CULTURE, SPORT ET LOISIRS						
5 Dépenses d'investissement	345'524'205	17'591'281	35'385'770	29'044'517	8%	-6'341'253
6 Recettes d'investissement	4'000'000					
<i>Investissements Nets</i>	341'524'205	17'591'281	35'385'770	29'044'517	9%	-6'341'253
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	313'550'000	11'260'419	26'500'929	22'599'746	7%	-3'901'183
6 Recettes d'investissement	4'000'000					
<i>Investissements Nets</i>	309'550'000	11'260'419	26'500'929	22'599'746	7%	-3'901'183
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	31'974'205	6'330'862	8'884'841	6'444'771	20%	-2'440'070
<i>Investissements Nets</i>	31'974'205	6'330'862	8'884'841	6'444'771	20%	-2'440'070
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	583'293	48'691	90'000	192'780	33%	102'780
<i>Investissements Nets</i>	583'293	48'691	90'000	192'780	33%	102'780
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	313'513'520	16'233'693	32'277'329	25'833'296	8%	-6'444'033
6 Recettes d'investissement	4'000'000					
<i>Investissements Nets</i>	309'513'520	16'233'693	32'277'329	25'833'296	8%	-6'444'033
06 - SANTÉ ET MOBILITÉS						
5 Dépenses d'investissement	12'602'101		1'000'000	1'000'000	8%	
<i>Investissements Nets</i>	12'602'101		1'000'000	1'000'000	8%	
08 - COHÉSION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement	18'825'291	1'308'897	2'018'441	2'018'441	11%	
<i>Investissements Nets</i>	18'825'291	1'308'897	2'018'441	2'018'441	11%	
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1013672 Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - construction CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	133'293					
CR: 05 Territoire						
1013007 Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - étude CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	17'050'000	11'260'419	5'204'259			-5'204'259
1013517 Musée de la BD - subvention CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	5'000'000		3'000'000	1'846'132	37%	-1'153'868
1013541 Grand Théâtre de Genève - subvention CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	8'000'000		4'000'000	4'061'491	51%	61'491
1013672 Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - construction CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	254'031'520		13'296'670	13'845'991	5%	549'321
6 Recettes d'investissement	4'000'000					
1013855 Porteous - rénovation et aménagements extérieurs - subvention CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	8'000'000			1'846'132	23%	1'846'132
CR: 06 Santé et mobilités						
1013672 Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - construction CR 0611 Office cantonal du génie civil						
5 Dépenses d'investissement	12'602'101		1'000'000	1'000'000	8%	
CR: 08 Cohésion sociale						
1013672 Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - construction CR 0804 Culture et sport						
5 Dépenses d'investissement	8'733'086					
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	450'000	48'691	90'000	192'780	43%	102'780

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2025</i>	<i>Budget 2026</i>	<i>Projet de budget 2027</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation 2027-2026</i>
CR: 05 Territoire 2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCB CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	21'432'000	4'973'274	6'776'400	4'233'550	20%	-2'542'850
CR: 08 Cohésion sociale 2013426 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DCS CR 0801 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	10'092'205	1'308'897	2'018'441	2'018'441	20%	

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Projet de budget 2027	% crédit	Variation 2027-2026
E - ENVIRONNEMENT						
5 Dépenses d'investissement	507'680'000	57'078'933	34'736'800	39'495'372	8%	4'758'572
6 Recettes d'investissement	2'969'340	8'199'411	2'850'000	732'154	25%	-2'117'846
<i>Investissements Nets</i>	504'710'660	48'879'522	31'886'800	38'763'218	8%	6'876'418
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	449'891'000	45'337'277	22'100'000	28'636'060	6%	6'536'060
6 Recettes d'investissement	1'469'340	6'434'401	2'550'000	432'154	29%	-2'117'846
<i>Investissements Nets</i>	448'421'660	38'902'876	19'550'000	28'203'906	6%	8'653'906
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	57'789'000	11'741'656	12'636'800	10'859'312	19%	-1'777'488
6 Recettes d'investissement	1'500'000	1'765'010	300'000	300'000	20%	
<i>Investissements Nets</i>	56'289'000	9'976'646	12'336'800	10'559'312	19%	-1'777'488
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	6'300'000	368'304	1'260'000	1'532'667	24%	272'667
<i>Investissements Nets</i>	6'300'000	368'304	1'260'000	1'532'667	24%	272'667
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	501'380'000	56'710'629	33'476'800	37'962'705	8%	4'485'905
6 Recettes d'investissement	2'969'340	8'199'411	2'850'000	732'154	25%	-2'117'846
<i>Investissements Nets</i>	498'410'660	48'511'218	30'626'800	37'230'551	7%	6'603'751
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 05 Territoire						
1011790 Ouvrages de protection contre les dangers naturels CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement	4'800'000	1'510'124	700'000	1'000'000	21%	300'000
6 Recettes d'investissement	1'469'340	1'187'055	50'000			-50'000
1012936 Développement d'un plan hydrogène cantonal - subventions						
CR 0523 Office cantonal de l'environnement						
5 Dépenses d'investissement	10'000'000	1'000'000	2'000'000	1'000'000	10%	-1'000'000
1012968 Zone portuaire et de loisirs du Vengeron						
CR 0524 Office cantonal de l'eau						
5 Dépenses d'investissement	55'503'000	500'611	900'000	8'369'000	15%	7'469'000
1013167 Renaturation Aire et Drize du secteur PAV (étape 1 - Etoile/Boissonnas et études d'ensembles)						
CR 0524 Office cantonal de l'eau						
5 Dépenses d'investissement	61'443'000	39'031'101	4'000'000	4'304'081	7%	304'081
6 Recettes d'investissement		5'247'346	2'500'000	432'154		-2'067'846
1013223 Infrastructures agricoles durables 2023-2033						
CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement	40'000'000	3'188'360	4'000'000	3'650'000	9%	-350'000
1013491 Mise en oeuvre de l'arborisation du canton (phase I)						
CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement	204'000'000	107'081	5'000'000	5'000'000	2%	
1013558 Cadastre PFAS						
CR 0523 Office cantonal de l'environnement						
5 Dépenses d'investissement	4'145'000		1'500'000	1'312'979	32%	-187'021
1013647 Infrastructure écologique et mesures de compensation écologique (phase I)						
CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement	50'000'000		4'000'000	2'000'000	4%	-2'000'000
1013654 Subvention des investissements en matière de réduction des risques d'incendie pour les acteurs du recyclage						
CR 0523 Office cantonal de l'environnement						
5 Dépenses d'investissement	20'000'000			2'000'000	10%	2'000'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	6'300'000	368'304	1'260'000	1'532'667	24%	272'667
CR: 05 Territoire						
2013423 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT						
CR 0501 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	50'829'000	11'261'985	11'244'800	9'204'800	18%	-2'040'000
6 Recettes d'investissement	1'500'000	1'765'010	300'000	300'000	20%	
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA						
CR 0504 OCB						
5 Dépenses d'investissement	660'000	111'367	132'000	121'845	18%	-10'155

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Projet de budget 2027	% crédit	Variation 2027-2026
F - FORMATION						
5 Dépenses d'investissement	1'456'238'290	592'747'070	219'083'271	193'086'714	13%	-25'996'557
6 Recettes d'investissement	101'551'655	78'501'038	6'483'001	5'229'000	5%	-1'254'001
<i>Investissements Nets</i>	1'354'686'635	514'246'032	212'600'270	187'857'714	14%	-24'742'556
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	1'056'378'400	533'745'231	141'934'893	115'350'168	11%	-26'584'725
6 Recettes d'investissement	101'551'655	78'501'038	6'483'001	5'229'000	5%	-1'254'001
<i>Investissements Nets</i>	954'826'745	455'244'193	135'451'892	110'121'168	12%	-25'330'724
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	399'859'890	59'001'839	77'148'378	77'736'546	19%	588'168
<i>Investissements Nets</i>	399'859'890	59'001'839	77'148'378	77'736'546	19%	588'168
03 - INSTRUCTION PUBLIQUE, FORMATION ET JEUNESSE						
5 Dépenses d'investissement	266'327'863	75'710'852	42'117'650	38'319'657	14%	-3'797'993
<i>Investissements Nets</i>	266'327'863	75'710'852	42'117'650	38'319'657	14%	-3'797'993
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	49'743'641	17'338'228	10'599'136	6'939'678	14%	-3'659'458
<i>Investissements Nets</i>	49'743'641	17'338'228	10'599'136	6'939'678	14%	-3'659'458
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	1'140'037'546	499'550'357	166'366'485	147'827'379	13%	-18'539'106
6 Recettes d'investissement	101'551'655	78'501'038	6'483'001	5'229'000	5%	-1'254'001
<i>Investissements Nets</i>	1'038'485'891	421'049'319	159'883'484	142'598'379	14%	-17'285'105
06 - SANTÉ ET MOBILITÉS						
5 Dépenses d'investissement	129'240	147'633				
<i>Investissements Nets</i>	129'240	147'633				
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 03 Instruction publique, formation et jeunesse						
1009995 CMU - 5 ^{ème} étape CR 0326 Université						
5 Dépenses d'investissement	15'596'000	13'816'609	63'613			-63'613
1010822 CMU - 6 ^{ème} étape CR 0326 Université						
5 Dépenses d'investissement	15'333'000	11'608'547	130'987			-130'987
1012146 UNI - Service de la recherche CR 0326 Université						
5 Dépenses d'investissement	15'546'000	15'013'874	98'913			-98'913
1012149 Rénovation d'Uni Bastions CR 0326 Université						
5 Dépenses d'investissement	4'212'000	353'232	700'000	3'157'891	75%	2'457'891
1012767 UNI - SI pour les étudiants CR 0326 Université						
5 Dépenses d'investissement	12'000'000	9'259'560	2'206'840			-2'206'840
1012977 Stratégie numérique de la HES-SO Genève - subvention CR 0325 Haute école spécialisée de Genève						
5 Dépenses d'investissement	5'470'000	2'840'042	2'055'030	591'731	11%	-1'463'299
1013011 Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP CR 0313 Services partagés et logistiques						
5 Dépenses d'investissement	2'696'000	1'143'692	785'600	1'164'275	43%	378'675
1013100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements CR 0323 Enseignement secondaire II						
5 Dépenses d'investissement	733'000	667'146				
1013100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements CR 0325 Haute école spécialisée de Genève						
5 Dépenses d'investissement	5'674'000					
1013170 CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements CR 0322 Cycle d'orientation						
5 Dépenses d'investissement	1'330'000	207'787	318'667	90'000	7%	-228'667
1013490 ES II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget) - construction et équipements CR 0323 Enseignement secondaire II						
5 Dépenses d'investissement	5'384'863					

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Projet de budget 2027	% crédit	Variation 2027-2026
1013562 7 ECPS sur Vernier, Onex et Grand-Saconnex - études, constructions et équipements CR 0327 Office médico-pédagogique 5 Dépenses d'investissement	1'415'000					
CR: 04 Institutions et numérique						
1012080 Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	30'919'000	10'522'192	5'270'000	4'124'014	13%	-1'145'986
1012149 Rénovation d'Uni Bastions CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	64'800	63'854	9'596			-9'596
1013010 Connectivité dans les écoles secondaires I et II CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	3'179'400	2'196'769	140'000			-140'000
1013011 Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	6'242'000	2'500'670	3'450'000	655'103	10%	-2'794'897
1013100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	190'000	44'184		171'577	90%	171'577
1013170 CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	130'000		43'540			-43'540
1013490 ES II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget) - construction et équipements CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	437'641			29'237	7%	29'237
1013562 7 ECPS sur Vernier, Onex et Grand-Saconnex - études, constructions et équipements CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	180'800					
CR: 05 Territoire						
1009995 CMU - 5 ^{ème} étape CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	196'487'000 45'600'000	185'825'363 41'792'504	6'735'296	1'846'132	1%	-4'889'164
1010822 CMU - 6 ^{ème} étape CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	133'604'000 21'500'625	123'466'082 28'828'758	4'500'000	6'588'770	5%	2'088'770
1012149 Rénovation d'Uni Bastions CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	88'225'200 10'000'000	58'001'354 5'523'000	17'000'000 970'000	9'258'353 873'000	10% 9%	-7'741'647 -97'000
1012538 Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	15'693'760 2'175'998	13'891'505 296'776	1'000'000	369'226	2%	-630'774
1012988 ES II Confignon - étude CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	8'265'000	2'995'295	2'345'140	2'095'089	25%	-250'051
1013010 Connectivité dans les écoles secondaires I et II CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	6'015'000	4'497'694	450'000			-450'000
1013100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	89'724'000 12'000'000	21'792'666 2'060'000	10'000'000 5'513'001	20'307'454 4'356'000	23% 36%	10'307'454 -1'157'001
1013170 CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	85'640'000	41'437'578	17'356'325	10'015'267	12%	-7'341'058
1013190 UNI - Centre des sciences physiques et mathématiques - études CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	17'600'000	1'439'408	8'000'000	7'532'766	43%	-467'234
1013234 Extension Lullier HEPIA et CFPne - études CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	2'730'000	1'531'921	775'346			-775'346

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Projet de budget 2027	% crédit	Variation 2027-2026
1013490 ES II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget) - construction et équipements CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	184'127'496 10'275'032	8'480'574	22'000'000	40'614'907	22%	18'614'907
1013562 7 ECPS sur Vernier, Onex et Grand-Saconnex - études, constructions et équipements CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	40'904'200		1'500'000	1'846'132	5%	346'132
1013615 UNI - Acquisition et transformation bâtiment CV2 - subvention CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	41'000'000		35'000'000			-35'000'000
1013852 Fondation Astural - ESP Châtelaine 2 et Val d'Arve - subvention CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	11'000'000			2'769'192	25%	2'769'192
1921118 IHEID - transformation et rénovation de bâtiments - subvention CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	8'500'000			2'123'052	25%	2'123'052
CR: 06 Santé et mobilités						
1012538 Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	129'240	147'633				
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 03 Instruction publique, formation et jeunesse						
2013421 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIP CR 0311 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	57'938'000	7'941'604	11'158'000	10'719'460	19%	-438'540
2013433 Crédit de renouvellement 2025-2029 - HES-SO CR 0325 Haute école spécialisée de Genève 5 Dépenses d'investissement	23'000'000	2'573'195	4'600'000	4'596'300	20%	-3'700
2013434 Crédit de renouvellement 2025-2029 - UNI CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	100'000'000	10'285'564	20'000'000	18'000'000	18%	-2'000'000
CR: 04 Institutions et numérique						
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	8'400'000	2'010'559	1'686'000	1'959'747	23%	273'747
CR: 05 Territoire						
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	210'521'890	36'190'917	39'704'378	42'461'039	20%	2'756'661

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Projet de budget 2027	% crédit	Variation 2027-2026
G - AMÉNAGEMENT ET LOGEMENT						
5 Dépenses d'investissement	113'588'050	265'681'528	57'218'800	48'788'151	43%	-8'430'649
6 Recettes d'investissement	1'400'000	13'233'924	280'000	280'000	20%	
<i>Investissements Nets</i>	112'188'050	252'447'604	56'938'800	48'508'151	43%	-8'430'649
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	96'066'050	117'391'041	37'020'000	19'956'459	21%	-17'063'541
6 Recettes d'investissement		252'825				
<i>Investissements Nets</i>	96'066'050	117'138'216	37'020'000	19'956'459	21%	-17'063'541
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	17'522'000	1'195'983	3'198'800	1'831'692	10%	-1'367'108
6 Recettes d'investissement	1'400'000	262'511	280'000	280'000	20%	
<i>Investissements Nets</i>	16'122'000	933'472	2'918'800	1'551'692	10%	-1'367'108
DOTATIONS - 3						
5 Dépenses d'investissement		147'094'504	17'000'000	27'000'000		10'000'000
6 Recettes d'investissement		12'718'588				
<i>Investissements Nets</i>		134'375'916	17'000'000	27'000'000		10'000'000
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	40'190'000	10'155'961	8'616'000	5'774'195	14%	-2'841'805
<i>Investissements Nets</i>	40'190'000	10'155'961	8'616'000	5'774'195	14%	-2'841'805
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	73'398'050	255'525'567	48'602'800	43'013'956	59%	-5'588'844
6 Recettes d'investissement	1'400'000	13'233'924	280'000	280'000	20%	
<i>Investissements Nets</i>	71'998'050	242'291'643	48'322'800	42'733'956	59%	-5'588'844
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1013140 Evolution du SIC de l'office du registre foncier de 2023 à 2027						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	4'325'000	2'032'012	800'000	615'524	14%	-184'476
1013169 Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	11'980'000	6'126'415	2'800'000	2'000'454	17%	-799'546
1013413 Dématérialisation complète des processus du logement et de la planification foncière						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	13'785'000	1'609'907	3'000'000	2'308'217	17%	-691'783
CR: 05 Territoire						
1010460 Constructions de logements d'utilité publique - LUP II						
CR 0506 OCLPF						
5 Dépenses d'investissement		93'137'286	18'000'000	8'000'000		-10'000'000
6 Recettes d'investissement		252'825				
1012195 Axe stratégique réseaux - façade sud aéroport						
CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	16'014'960	8'174'934	3'000'000	710'000	4%	-2'290'000
1012703 Site archéologique de l'Esplanade Saint-Antoine - subvention						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	4'600'000	3'680'000	920'000			-920'000
1013074 Projet Cool City - CO de Sécheron						
CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	6'861'090	2'630'487	2'000'000	130'000	2%	-1'870'000
6 Recettes d'investissement						
1013568 Subvention pour la reconstruction du bâtiment B et les aménagements extérieurs - Cité universitaire						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	11'000'000		4'000'000	3'692'264	34%	-307'736
1013585 Contribution du canton au fonds de développement urbain II						
CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	27'500'000		2'500'000	2'500'000	9%	

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2025</i>	<i>Budget 2026</i>	<i>Projet de budget 2027</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation 2027-2026</i>
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	10'100'000	387'627	2'016'000	850'000	8%	-1'166'000
CR: 05 Territoire						
2013423 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	6'150'000	516'767	968'400	968'400	16%	
6 Recettes d'investissement	1'400'000	262'511	280'000	280'000	20%	
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCB CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	1'272'000	291'589	214'400	13'292	1%	-201'108
DOTATIONS - 3						
CR: 05 Territoire						
3010460 Constructions de logements d'utilité publique - LUP II CR 0506 OCLPF 5 Dépenses d'investissement		147'094'504	17'000'000	27'000'000		10'000'000
6 Recettes d'investissement		12'718'588				

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Projet de Budget 2026	Projet de budget 2027	% crédit	Variation 2027-2026
H - SÉCURITÉ ET POPULATION						
5 Dépenses d'investissement	244'926'000	35'980'330	37'705'400	41'117'236	17%	3'411'836
6 Recettes d'investissement	2'737'000	231'641	500'000	450'000	16%	-50'000
<i>Investissements Nets</i>	242'189'000	35'748'689	37'205'400	40'667'236	17%	3'461'836
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	145'527'000	15'281'840	17'000'000	20'839'870	14%	3'839'870
6 Recettes d'investissement	237'000					
<i>Investissements Nets</i>	145'290'000	15'281'840	17'000'000	20'839'870	14%	3'839'870
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	99'399'000	20'698'490	20'705'400	20'277'366	20%	-428'034
6 Recettes d'investissement	2'500'000	231'641	500'000	450'000	18%	-50'000
<i>Investissements Nets</i>	96'899'000	20'466'849	20'205'400	19'827'366	20%	-378'034
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	110'721'695	15'295'355	15'265'600	18'625'183	17%	3'359'583
6 Recettes d'investissement	2'500'000	70'000	500'000	450'000	18%	-50'000
<i>Investissements Nets</i>	108'221'695	15'225'355	14'765'600	18'175'183	17%	3'409'583
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	133'030'305	20'660'889	21'939'800	21'692'053	16%	-247'747
6 Recettes d'investissement	237'000	161'641				
<i>Investissements Nets</i>	132'793'305	20'499'248	21'939'800	21'692'053	16%	-247'747
06 - SANTÉ ET MOBILITÉS						
5 Dépenses d'investissement	1'174'000	24'086	500'000	800'000	68%	300'000
<i>Investissements Nets</i>	1'174'000	24'086	500'000	800'000	68%	300'000
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1012994 Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement CR 0405 Office cantonal de la détention 5 Dépenses d'investissement	2'088'000					
1012994 Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'864'000	16'948				
1013155 Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos) CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	3'500'000	3'246'324		769'406	22%	769'406
1013226 Renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE) CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	8'180'000	2'098'313	1'500'000	1'731'162	21%	231'162
1013784 Evolution du système de gestion des amendes d'ordre et des contraventions CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	4'032'000			291'605	7%	291'605
1013787 Refonte du système d'information et de communication «police» CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	26'255'000			2'478'640	9%	2'478'640
1921117 Centre de sécurité de la rade (CSR) - études et bâtiment provisoire CR 0404 Corps de police 5 Dépenses d'investissement	102'695					
CR: 05 Territoire						
1012994 Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	88'674'000 237'000	9'896'169	15'000'000	13'845'991	16%	-1'154'009
1921117 Centre de sécurité de la rade (CSR) - études et bâtiment provisoire CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	9'657'305			923'066	10%	923'066
CR: 06 Santé et mobilités						
1012994 Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement ² CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	1'174'000	24'086	500'000	800'000	68%	300'000

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2025</i>	<i>Projet de Budget 2026</i>	<i>Projet de budget 2027</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation 2027-2026</i>
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2013422 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIN						
CR 0401 Présidence, secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	55'200'000	6'219'661	11'863'600	10'624'860	19%	-1'238'740
6 Recettes d'investissement	2'500'000	70'000	500'000	450'000	18%	-50'000
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	9'500'000	3'714'109	1'902'000	2'729'510	29%	827'510
CR: 05 Territoire						
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCB						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	34'699'000	10'764'720	6'939'800	6'922'996	20%	-16'804
6 Recettes d'investissement		161'641				

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Projet de Budget 2026	Projet de budget 2027	% crédit	Variation 2027-2026
I - IMPÔTS ET FINANCES						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	45'525'000 45'525'000	11'208'601 11'208'601	10'890'000 10'890'000	6'984'471 6'984'471	15% 15%	-3'905'529 -3'905'529
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	41'125'000 41'125'000	7'569'489 7'569'489	10'010'000 10'010'000	6'184'471 6'184'471	15% 15%	-3'825'529 -3'825'529
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	4'400'000 4'400'000	3'639'112 3'639'112	880'000 880'000	800'000 800'000	18% 18%	-80'000 -80'000
02 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES EXTÉRIEURES						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	2'500'000 2'500'000	211'211 211'211	500'000 500'000	500'000 500'000	20% 20%	
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	43'025'000 43'025'000	10'997'390 10'997'390	10'390'000 10'390'000	6'484'471 6'484'471	15% 15%	-3'905'529 -3'905'529
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1013067 Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	7'560'000	4'199'284	1'640'000	1'035'324	14%	-604'676
1013556 Evolution du SIC poursuites dès 2025 CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	8'965'000	1'433'473	2'650'000	1'225'179	14%	-1'424'821
1013577 AFC - Evolution du SIC fiscal dès 2025 CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	24'600'000	1'936'732	5'720'000	3'923'968	16%	-1'796'032
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 02 Finances, ressources humaines et affaires extérieures						
2013420 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DF CR 0221 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	2'500'000	211'211	500'000	500'000	20%	
CR: 04 Institutions et numérique						
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'900'000	3'427'901	380'000	300'000	16%	-80'000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Projet de Budget 2026	Projet de budget 2027	% crédit	Variation 2027-2026
J - JUSTICE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	79'058'000 79'058'000	16'201'500 16'201'500	15'737'200 15'737'200	18'840'821 18'840'821	24% 24%	3'103'621 3'103'621
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	25'542'000 25'542'000	9'132'206 9'132'206	4'534'000 4'534'000	8'587'932 8'587'932	34% 34%	4'053'932 4'053'932
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	53'516'000 53'516'000	7'069'294 7'069'294	11'203'200 11'203'200	10'252'889 10'252'889	19% 19%	-950'311 -950'311
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	4'146'000 4'146'000	1'523'779 1'523'779	500'000 500'000	384'703 384'703	9% 9%	-115'297 -115'297
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	32'734'000 32'734'000	2'722'365 2'722'365	6'733'200 6'733'200	6'307'893 6'307'893	19% 19%	-425'307 -425'307
14 - POUVOIR JUDICIAIRE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	42'178'000 42'178'000	11'955'356 11'955'356	8'504'000 8'504'000	12'148'225 12'148'225	29% 29%	3'644'225 3'644'225
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1013202 Justitia 4.0 CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	4'146'000	1'523'779	500'000	384'703	9%	-115'297
CR: 05 Territoire						
1013202 Justitia 4.0 CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	2'818'000	525'434	750'000	785'004	28%	35'004
CR: 14 Pouvoir judiciaire						
1013202 Justitia 4.0 CR 1401 Administration du Pouvoir judiciaire 5 Dépenses d'investissement	18'578'000	7'082'993	3'284'000	7'418'225	40%	4'134'225
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 05 Territoire						
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCB CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	29'916'000	2'196'931	5'983'200	5'522'889	18%	-460'311
CR: 14 Pouvoir judiciaire						
2013429 Crédit de renouvellement 2025-2029 - PJ CR 1401 Administration du Pouvoir judiciaire 5 Dépenses d'investissement	23'600'000	4'872'363	5'220'000	4'730'000	20%	-490'000

Libellé	Credit total	Cumul au 31/12/2025	Projet de Budget 2026	Projet de budget 2027	% crédit	Variation 2027-2026
K - SANTÉ						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	502'818'000 502'818'000	47'168'728 47'168'728	60'006'900 60'006'900	80'054'348 80'054'348	16% 16%	20'047'448 20'047'448
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	261'521'000 261'521'000	24'836'733 24'836'733	22'289'000 22'289'000	25'567'802 25'567'802	10% 10%	3'278'802 3'278'802
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	241'297'000 241'297'000	22'331'995 22'331'995	37'717'900 37'717'900	54'486'546 54'486'546	23% 23%	16'768'646 16'768'646
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	25'038'000 25'038'000	3'161'476 3'161'476	2'900'000 2'900'000	2'891'267 2'891'267	12% 12%	-8'733 -8'733
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	165'301'695 165'301'695	11'649'232 11'649'232	12'850'400 12'850'400	16'984'785 16'984'785	10% 10%	4'134'385 4'134'385
06 - SANTÉ ET MOBILITÉS						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	312'478'305 312'478'305	32'358'020 32'358'020	44'256'500 44'256'500	60'178'296 60'178'296	19% 19%	15'921'796 15'921'796
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1013004 Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale) CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	10'887'000	2'706'160	2'700'000	1'538'811	14%	-1'161'189
1013782 Evolution du système d'information et de communication de la Santé CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	13'151'000			652'456	5%	652'456
CR: 05 Territoire						
1012980 HUG - Maternité 4 ^{ème} étape - subvention CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	45'985'195	6'787'294	5'700'000	4'615'330	10%	-1'084'670
1013406 HUG - Nouvel Hôpital des Enfants (NHdE) - études CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	16'200'000	4'667'943	6'000'000	3'507'651	22%	-2'492'349
1013682 HUG - Rénovation des pavillons (3A) de l'Hôpital de Loëx CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	83'214'500		500'000	6'461'463	8%	5'961'463
1013724 Construction de la nouvelle fourrière cantonale pour chiens - études CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	1'550'000		600'000	969'219	63%	369'219
1921119 Hôpital psychiatrique EviPsy - études CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	18'100'000			1'384'599	8%	1'384'599
CR: 06 Santé et mobilités						
1012039 IMAD - Equipement IEP CR 0617 Office cantonal de la santé 5 Dépenses d'investissement	4'620'000	734'554	120'000	85'500	2%	-34'500
1012855 HUG - Dossier Patient Informatisé (soins intensifs et anesthésie) CR 0617 Office cantonal de la santé 5 Dépenses d'investissement	10'656'000	7'558'206	2'000'000	768'394	7%	-1'231'606
1012980 HUG - Maternité 4 ^{ème} étape - subvention CR 0617 Office cantonal de la santé 5 Dépenses d'investissement	6'014'805					
1013004 Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale) CR 0617 Office cantonal de la santé 5 Dépenses d'investissement	7'557'000	1'198'441	1'569'000	2'240'100	30%	671'100
1013379 HUG - Externalisation du DataCenter informatique «OPERA» - subvention CR 0617 Office cantonal de la santé 5 Dépenses d'investissement	8'900'000	1'184'135	2'200'000	3'344'279	38%	1'144'279

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Projet de Budget 2026	Projet de budget 2027	% crédit	Variation 2027-2026
1013682 HUG - Rénovation des pavillons (3A) de l'Hôpital de Loëx CR 0617 Office cantonal de la santé 5 Dépenses d'investissement	4'485'500					
1921098 HUG - Nouvel outil SIRH - subvention CR 0617 Office cantonal de la santé 5 Dépenses d'investissement	30'200'000		900'000			-900'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'000'000	455'316	200'000	700'000	70%	500'000
CR: 05 Territoire						
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCB CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	252'000	193'995	50'400	46'523	18%	-3'877
CR: 06 Santé et mobilités						
2013424 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DSM CR 0601 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	2'445'000	354'672	512'500	371'520	15%	-140'980
2013435 Crédit de renouvellement 2025-2029 - HUG CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	221'600'000	18'770'548	31'000'000	50'209'503	23%	19'209'503
2013436 Crédit de renouvellement 2025-2029 - IMAD CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	16'000'000	2'557'464	5'955'000	3'159'000	20%	-2'796'000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Projet de Budget 2026	Projet de budget 2027	% crédit	Variation 2027-2026
L - ECONOMIE ET EMPLOI						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	86'269'930 86'269'930	1'809'626 1'809'626	13'701'130 13'701'130	10'870'141 10'870'141	13% 13%	-2'830'989 -2'830'989
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	80'773'930 80'773'930		12'601'930 12'601'930	9'015'400 9'015'400	11% 11%	-3'586'530 -3'586'530
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	5'496'000 5'496'000	1'809'626 1'809'626	1'099'200 1'099'200	1'854'741 1'854'741	34% 34%	755'541 755'541
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	3'300'000 3'300'000	1'685'946 1'685'946	660'000 660'000	1'428'097 1'428'097	43% 43%	768'097 768'097
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	816'000 816'000	98'493 98'493	163'200 163'200	150'644 150'644	18% 18%	-12'556 -12'556
07 - ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE L'ÉNERGIE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	82'153'930 82'153'930	25'187 25'187	12'877'930 12'877'930	9'291'400 9'291'400	11% 11%	-3'586'530 -3'586'530
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 07 Économie, de l'emploi et de l'énergie						
1013677 Palexpo - centre de congrès - acquisition d'actions CR 0730 Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation 5 Dépenses d'investissement	12'601'930		12'601'930			-12'601'930
1013853 FTI - Fonds d'équipement - subvention CR 0718 Fondation pour les terrains industriels 5 Dépenses d'investissement	68'172'000			9'015'400	13%	9'015'400
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	3'300'000	1'685'946	660'000	1'428'097	43%	768'097
CR: 05 Territoire						
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	816'000	98'493	163'200	150'644	18%	-12'556
CR: 07 Économie, de l'emploi et de l'énergie						
2013425 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DEE CR 0750 Présidence - DEE 5 Dépenses d'investissement	1'380'000	25'187	276'000	276'000	20%	

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Projet de Budget 2026	Projet de budget 2027	% crédit	Variation 2027-2026
M - MOBILITÉ						
5 Dépenses d'investissement	3'543'107'584	1'141'180'151	190'233'736	195'497'024	6%	5'263'288
6 Recettes d'investissement	304'219'000	122'643'329	14'217'500	24'670'500	8%	10'453'000
<i>Investissements Nets</i>	3'238'888'584	1'018'536'822	176'016'236	170'826'524	5%	-5'189'712
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	3'269'286'584	1'033'574'126	143'354'136	154'721'954	5%	11'367'818
6 Recettes d'investissement	292'499'000	120'573'385	11'850'000	22'303'000	8%	10'453'000
<i>Investissements Nets</i>	2'976'787'584	913'000'741	131'504'136	132'418'954	4%	914'818
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	224'418'000	43'483'368	46'879'600	40'775'070	18%	-6'104'530
6 Recettes d'investissement	11'720'000	2'069'944	2'367'500	2'367'500	20%	
<i>Investissements Nets</i>	212'698'000	41'413'424	44'512'100	38'407'570	18%	-6'104'530
PRÊTS FERROVIAIRES - 4						
5 Dépenses d'investissement	49'403'000	64'122'657				
<i>Investissements Nets</i>	49'403'000	64'122'657				
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	3'800'000	1'127'481	760'000	1'100'000	29%	340'000
<i>Investissements Nets</i>	3'800'000	1'127'481	760'000	1'100'000	29%	340'000
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	453'251'000	125'081'391	23'173'200	16'137'409	4%	-7'035'791
6 Recettes d'investissement	28'737'000	32'794'786	2'500'000	3'737'000	13%	1'237'000
<i>Investissements Nets</i>	424'514'000	92'286'605	20'673'200	12'400'409	3%	-8'272'791
06 - SANTÉ ET MOBILITÉS						
5 Dépenses d'investissement	3'086'056'584	1'014'971'279	166'300'536	178'259'615	6%	11'959'079
6 Recettes d'investissement	275'482'000	89'848'543	11'717'500	20'933'500	8%	9'216'000
<i>Investissements Nets</i>	2'810'574'584	925'122'736	154'583'036	157'326'115	6%	2'743'079
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 05 Territoire						
1000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60) CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement		3'363'155	1'000'000			-1'000'000
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H 1 70) CR 0501 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	35'616'140	1'184'323	700'000			-700'000
6 Recettes d'investissement		43'650				
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H 1 70) CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	68'438'860	78'350'201		1'102'000	7%	-398'000
6 Recettes d'investissement	16'087'000	29'623'628	1'500'000			
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H 1 70) CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement	14'000'000	17'761'636	1'300'000	120'000	1%	-1'180'000
6 Recettes d'investissement	2'090'000	1'238'000		700'000	33%	700'000
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération CR 0501 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	103'960'000	555'548	1'037'200	171'000	0%	-866'200
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	24'820'000	7'531'301	6'680'000	8'000'000	32%	1'320'000
6 Recettes d'investissement	5'250'000	316'508	500'000	1'935'000	37%	1'435'000
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement	12'370'000	7'408'220	220'000	600'000	5%	380'000
6 Recettes d'investissement		1'573'000				
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0501 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	39'720'000		7'672'800	1'700'000	4%	-5'972'800
6 Recettes d'investissement	4'370'000					
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	11'010'000	1'075'282	500'000	450'000	4%	-50'000
6 Recettes d'investissement	560'000					
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement	12'070'000	6'962'621	2'820'000	125'000	1%	-2'695'000

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2025</i>	<i>Projet de Budget 2026</i>	<i>Projet de budget 2027</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation 2027-2026</i>
1013182 Projet d'agglomération de quatrième génération CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	75'570'000					
1013182 Projet d'agglomération de quatrième génération CR 0515 Office de l'Urbanisme 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	4'510'000 380'000	299'409	520'000 500'000			-520'000 -500'000
1013182 Projet d'agglomération de quatrième génération CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature 5 Dépenses d'investissement	8'950'000	168'347	180'000	970'000	11%	790'000
1013725 Projets transfrontaliers structurants pour Genève - subvention CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	39'500'000			3'500'000	9%	3'500'000
CR: 06 Santé et mobilités						
1000150 Construction lignes de transports publics (H 1 50) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	77'145'000	37'255'489	700'000	1'550'000	2%	850'000
1000150 Construction lignes de transports publics (H 1 50) CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	826'655'000 166'780'000	264'928'118 57'649'926	53'100'954 8'000'000	68'145'954 15'000'000	8% 9%	15'045'000 7'000'000
1000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	32'605'000	21'450'440				
1000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60) CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	16'090'000	11'059'108				
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H 1 70) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	2'990'000 140'000	317'590 147'217		29'000	1%	29'000
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H 1 70) CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	199'585'000 32'703'000	252'003'352 8'431'889	50'000	200'000 85'000	0% 0%	150'000 85'000
1008644 Mesures OPB CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	85'000'000 21'500'000	79'605'716 18'605'567	730'000 550'000	1'000'000 375'000	1% 2%	270'000 -175'000
1011758 Mesures d'accompagnement au développement du quartier de l'Etang CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	16'299'000 3'499'000	7'453'716 1'267'000	500'000	500'000	3%	
1011791 Mobilités douces (H 1 80) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	165'000	53'090				
1011791 Mobilités douces (H 1 80) CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	7'835'000	5'622'382	1'000'000	900'000	11%	-100'000
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	23'540'000 2'470'000	4'402'695				
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	105'920'000 13'970'000	25'562'913 1'677'000	2'170'000	3'733'000	4%	1'563'000
1011912 Extension de capacité du noeud ferroviaire de Genève CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	20'280'000	330'708	2'400'000	1'700'000	8%	-700'000
1011912 Extension de capacité du noeud ferroviaire de Genève CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	405'000'000	11'600'019	3'600'000	4'150'000	1%	550'000
1012164 Etudes d'avant-projet pour la Traversée du Lac CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	6'300'000	2'976'621	500'000			-500'000
1012484 Jonction autoroutière de Vernier Canada et barreau routier Montfleury CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	97'077'584	3'144'817	1'000'000	1'250'000	1%	250'000

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2025</i>	<i>Projet de Budget 2026</i>	<i>Projet de budget 2027</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation 2027-2026</i>
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	26'930'000	1'451'145		42'000	0%	42'000
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	155'331'000 8'250'000	9'678'801	10'600'000 400'000	11'698'000 1'893'000	8% 23%	1'098'000 1'493'000
1012554 Infrastructures TP en lien avec modification H 1 50 CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	53'000'000	1'367'525	365'000	505'000	1%	140'000
1012554 Infrastructures TP en lien avec modification H 1 50 CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement		9'318'582	3'235'000	4'100'000		865'000
1012759 Réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023 CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	1'600'000	1'246'557	378'182	590'000	37%	211'818
1012759 Réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023 CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	19'393'000	858'999	2'975'000	3'700'000	19%	725'000
1012814 Requalification multimodale de la moyenne ceinture (Pont de Lancy) - études CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	5'800'000	2'851'627	1'000'000			-1'000'000
1013059 Electrification de la flotte de véhicules des TPG - subvention CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	350'000'000	120'632'076	20'000'000	15'000'000	4%	-5'000'000
1013061 Développement d'axes forts vélos d'intérêt cantonal - études CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	13'850'000	1'858'162	400'000	700'000	5%	300'000
1013061 Développement d'axes forts vélos d'intérêt cantonal - études CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	6'300'000					
1013176 Étude pour la liaison ferroviaire Jura - Léman - Salève CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	30'000'000	798'864	1'000'000	1'000'000	3%	
1013182 Projet d'agglomération de quatrième génération CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	91'400'000 3'620'000	12'742'669	3'350'000	3'376'000	4%	26'000
1013182 Projet d'agglomération de quatrième génération CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	86'780'000 10'830'000	15'493'919	6'170'000 400'000	6'217'000 1'213'000	7% 11%	47'000 813'000
1013192 Etudes pour développement du réseau de transports CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	25'000'000	1'967'478	500'000	1'000'000	4%	500'000
1013572 Pont de Pene - Entretien/Renforcement/Elar issement CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	13'981'000	880'905	1'000'000	5'000'000	36%	4'000'000
1013586 Infrastructures pour nouvelles lignes de bus électriques à recharge rapide CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	16'900'000		4'000'000	3'000'000	18%	-1'000'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	3'800'000	1'127'481	760'000	1'100'000	29%	340'000
CR: 05 Territoire						
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCB CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	2'716'000	421'348	543'200	501'409	18%	-41'791
CR: 06 Santé et mobilités						
2013424 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DSM CR 0601 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	752'000	48'716	150'400	889'560	118%	739'160

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2025</i>	<i>Projet de Budget 2026</i>	<i>Projet de budget 2027</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation 2027-2026</i>
2013432 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCT - OCGC CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	17'980'000	3'471'673	3'650'000	3'696'000	21%	46'000
2013432 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCT - OCGC CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	199'170'000 11'720'000	38'414'150 2'069'944	41'776'000 2'367'500	34'588'101 2'367'500	17% 20%	-7'187'899
PRÊTS FERROVIAIRES - 4						
CR: 06 Santé et mobilités						
4000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	1'568'000	15'670'470				
4000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60) CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	47'835'000	48'452'187				

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Projet de Budget 2026	Projet de budget 2027	% crédit	Variation 2027-2026
N - ERNERGIE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	514'500'000 514'500'000	11'415'946 11'415'946	16'920'000 16'920'000	16'851'185 16'851'185	3% 3%	-68'815 -68'815
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	514'400'000 514'400'000	11'256'689 11'256'689	16'900'000 16'900'000	16'831'185 16'831'185	3% 3%	-68'815 -68'815
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	100'000 100'000	159'257 159'257	20'000 20'000	20'000 20'000	20% 20%	
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	14'400'000 14'400'000	2'091'157 2'091'157	1'900'000 1'900'000	1'831'185 1'831'185	13% 13%	-68'815 -68'815
07 - ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE L'ÉNERGIE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	500'100'000 500'100'000	9'324'789 9'324'789	15'020'000 15'020'000	15'020'000 15'020'000	3% 3%	
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique 1013523 Evolution du SI de l'OCEN pour la mise en oeuvre du Plan Directeur de l'Energie 2020-2030 CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	14'400'000	1'948'907	1'900'000	1'831'185	13%	-68'815
CR: 07 Économie, de l'emploi et de l'énergie 1013222 Subventions pour l'assainissement énergétique CR 0720 Office cantonal de l'énergie (OCEN) 5 Dépenses d'investissement	500'000'000	9'307'782	15'000'000	15'000'000	3%	
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique 2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement		142'250				
CR: 07 Économie, de l'emploi et de l'énergie 2013423 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT CR 0750 Présidence - DEE 5 Dépenses d'investissement	100'000	17'007	20'000	20'000	20%	

05

VUE D'ENSEMBLE DES PRÊTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF



Prêts du patrimoine administratif

Les prêts du patrimoine administratif sont octroyés à des tiers en leur qualité de délégataire d'une tâche publique ou en vue de promouvoir une politique publique.

Selon les normes comptables des collectivités publiques suisses, les prêts du patrimoine administratif sont inscrits au patrimoine administratif et figurent dans le compte d'investissement. L'octroi d'un prêt est enregistré en dépense d'investissement et le remboursement en recette d'investissement.

Ce chapitre comprend :

- les prêts du patrimoine administratif octroyés par l'Etat découlant de lois d'investissement votées;
- les prêts découlant de lois de portée générale (prêts en faveur des étudiants et apprentis, de l'économie, de l'agriculture, de l'environnement, de l'énergie et du logement). Ces prêts sont remboursables et accordés à un nombre indéterminé de personnes lorsque celles-ci remplissent les conditions ou les critères fixés dans les lois ou règlements. Les montants totaux ne sont pas connus à l'avance.

Le projet de budget 2027 affiche des dépenses liées aux prêts à hauteur de 30 millions (20 millions au PB 2026¹) et des recettes à hauteur de 5 millions (14 millions au PB 2026). Le niveau net des dépenses augmente de 19 millions par rapport au projet de budget 2026.

Politique Publique	Projets <i>(chiffres en millions de francs)</i>	Dépenses	Recettes	Net
A	Prêt à la FIPOI pour l'OIM	12.3	0.0	12.3
A	Prêt à la FIPOI pour UIT	2.2	0.0	2.2
A	Prêts à la FIPOI pour ONUG et OMS	0.0	1.0	-1.0
C	Prêts aux étudiants	6.4	0.7	5.7
E	Prêts investissement et désendettement	1.0	0.8	0.2
E	Aides aux exploitations paysannes - AEP	0.1	0.0	0.1
F	Remboursement de prêt à l'Ecole Internationale de Genève	0.0	0.1	-0.1
G	Prêts aux coopératives d'habitation	5.0	0.8	4.2
G	Prêts hypothécaires HLM-HBM	0.0	0.2	-0.2
L	Prêts FAE	0.0	1.2	-1.2
N	Prêts pour l'assainissement énergétique des bâtiments	2.0	0.0	2.0
N	Prêts énergie	0.5	0.4	0.1
Total		29.5	5.2	24.3

¹ PB 2026 : projet de budget 2026 présenté au mois de mars de la même année



06

PRÊTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF PAR POLITIQUE PUBLIQUE



A - Autorités et gouvernance

Prêts

4011864 - Prêts à la FIPOI pour ONUG et OMS

CR 0250 - Direction
des affaires
internationales

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	89'600'000	89'600'000				
Recettes	89'600'000	4'460'000		967'000	1%	967'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11864, votée le 03/06/2016, ouvrant trois crédits d'investissement d'un montant total de 89'600'000 francs pour des prêts en faveur de la Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI) destinés au financement de projets de construction et rénovation de bâtiments de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Objectifs annuels 2027

Le remboursement des prêts pour la construction des bâtiments de l'ONU et de l'OMS se monte à 967'000. Le début du remboursement lié au projet de rénovation des bâtiments de l'ONU sera exigible le 31 décembre de l'année au cours de laquelle l'ouvrage aura été entièrement réceptionné par l'ONU. La fin des travaux est actuellement prévue pour l'été 2028.

Objectifs annuels 2026

Objet non prévu au projet de budget 2026 présenté au mois de mars de la même année.

4012750 - Prêt à la FIPOI pour UIT

CR 0250 - Direction
des affaires
internationales

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	42'400'000	4'086'378	2'150'725	2'150'725	5%	
Recettes	42'400'000					

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12750, votée le 29/01/2021, ouvrant un crédit d'investissement de 42'400'000 francs pour un prêt en faveur de la FIPOI destiné à la démolition et à la reconstruction du bâtiment du siège de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à Genève.

Objectifs annuels 2027

Les phases « projet de construction » et « procédure d'autorisation » sont en cours, avec le dépôt de la demande d'autorisation de construire prévue pour fin 2026. L'année 2027 sera consacrée au traitement de cette demande par les offices cantonaux, au lancement d'un appel d'offres, ainsi qu'à la signature des contrats avec l'entreprise générale par l'UIT, afin de débiter les travaux en 2028.

Objectifs annuels 2026

Un nouveau projet de démolition et reconstruction a été validé en juin 2025. La phase d'études de faisabilité s'est terminée fin novembre 2025. Les conclusions issues de cette phase préliminaire serviront à finaliser le programme (cahier des charges) de l'UIT afin de lancer la phase d'avant-projet avec les mandataires du consortium.

A - Autorités et gouvernance

4013650 - Prêt à la FIPOI pour l'OIM

CR 0250 - Direction
des affaires
internationales

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses	21'600'500		6'092'500	12'263'944	57%	6'171'444
Recettes	21'600'500					

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13650, voté le 26/09/2025, ouvrant un crédit d'investissement d'un montant total de 21'600'500 francs pour un prêt en faveur de la Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI) destiné au financement de la démolition et de la reconstruction du bâtiment de siège de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à Genève.

Objectifs annuels 2027

Le contrat d'entreprise totale a été conclu au mois de mai 2026. Le calendrier contractuel prévoit des travaux importants sur les deux premières années, résultant sur un besoin de trésorerie en augmentation en 2027. Le canton a accepté d'augmenter sa contribution annuelle en conséquence. Elle sera compensée en 2028.

Objectifs annuels 2026

Le permis de construire pour le projet de démolition et de reconstruction du bâtiment de siège de l'OIM a été obtenu le 10 septembre 2025. La démolition de l'immeuble est planifiée de mai à septembre 2026. Les travaux de construction se dérouleront de 2026 à 2029 avec un emménagement dans le nouveau bâtiment prévu pour 2029.

C - Cohésion sociale

Prêts

4800002 - Prêts aux étudiants

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses			3'607'940	6'380'580		2'772'640
Recettes			628'154	723'353		95'199

Résumé de la loi et but du crédit

Les prêts aux étudiants du service des bourses et prêts d'études (SBPE) sont régis par la Loi sur les bourses et prêts d'études (C 1 20) et son règlement d'application. Ils définissent les conditions d'octroi d'aides financières aux étudiants.

Les personnes en formation inscrites en maîtrise ainsi qu'en deuxièmes formations initiales ou bachelors sont financées par des prêts.

Objectifs annuels 2027

Octroyer des prêts d'études aux étudiants qui remplissent les conditions fixées par les lois et règlements en vigueur en la matière, et encaisser les remboursements des prêts octroyés aux bénéficiaires.

Objectifs annuels 2026

Octroyer des prêts d'études aux étudiants qui remplissent les conditions fixées par les lois et règlements en vigueur en la matière, et encaisser les remboursements des prêts octroyés aux bénéficiaires.

E - Environnement

Prêts

4800011 - Prêts investissement et désendettement

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses			1'000'000	1'000'000		
Recettes			800'000	800'000		

Résumé de la loi et but du crédit

Accorder des prêts sans intérêt dans le but de maintenir une agriculture dynamique de proximité. Ce soutien, en complément des mesures fédérales, est régi sur le plan cantonal par la loi sur la promotion de l'agriculture (M 2 05) et son règlement d'application (M 2 05.01).

Il vise à encourager l'installation de jeunes agriculteurs et agricultrices, les constructions rurales, l'achat de machines, la diversification de l'activité et la réduction de l'endettement.

Objectifs annuels 2027

Soutenir la reprise d'exploitations agricoles et l'installation des jeunes agriculteurs.

Favoriser la modernisation des infrastructures et des équipements agricoles afin de répondre aux enjeux de la durabilité et de la transition énergétique.

Venir en aide aux exploitations qui se trouvent confrontées à des difficultés financières en raison de modifications conjoncturelles ou climatiques.

Objectifs annuels 2026

Soutenir la reprise d'exploitations agricoles et l'installation des jeunes agriculteurs.

Favoriser la modernisation des infrastructures et des équipements agricoles afin de répondre aux enjeux de la durabilité et de la transition énergétique.

Venir en aide aux exploitations qui se trouvent confrontées à des difficultés financières en raison de modifications conjoncturelles ou climatiques.

E - Environnement

4800012 - Aides aux exploitations paysannes - AEP

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses			200'000	100'000		-100'000
Recettes			50'000	20'000		-30'000

Résumé de la loi et but du crédit

Accorder des prêts sans intérêt aux exploitants agricoles dans le but de remédier ou de parer à des difficultés financières qui ne leur sont pas imputables ou qui résultent d'un changement des conditions-cadres économiques, en application de la loi sur la promotion de l'agriculture (M 2 05) et de son règlement d'application (M 2 05.01) ainsi que l'ordonnance sur les mesures d'accompagnement social dans l'agriculture.

Encaisser les recettes relatives aux amortissements des crédits versés au cours des années précédentes.

Ce soutien découle des mesures fédérales en faveur de l'agriculture. La Confédération octroie, sous la même forme, une aide d'un montant équivalent à celui consenti par le canton.

Objectifs annuels 2027

Verser la part cantonale des prêts d'aides aux exploitations paysannes conformément aux dossiers approuvés par la commission des améliorations structurelles.

Encaisser les recettes relatives aux amortissements des crédits versés au cours des années précédentes.

Objectifs annuels 2026

Verser la part cantonale des prêts d'aides aux exploitations paysannes conformément aux dossiers approuvés par la commission des améliorations structurelles.

Encaisser les recettes relatives aux amortissements des crédits versés au cours des années précédentes.

F - Formation

Prêts

4800004 - Remboursement de prêt à l'Ecole Internationale de Genève

CR 0311 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses						
Recettes			100'000	100'000		

Résumé de la loi et but du crédit

Prêt de 10'000'000 francs accordé à la Fondation de l'Ecole internationale selon la convention établie le 3 janvier 1972. Ce prêt est accordé à des conditions de faveur en vue de faciliter l'édification des constructions scolaires nouvelles prévues au plan de développement de l'Ecole internationale de Genève.

Objectifs annuels 2027

Encaisser la tranche annuelle de remboursement du prêt accordé (selon courrier du 21 avril 1989 de la direction des finances du DIP à l'École internationale).

Objectifs annuels 2026

Encaisser la tranche annuelle de remboursement du prêt accordé (selon courrier du 21 avril 1989 de la direction des finances du DIP à l'École internationale).

G - Aménagement et logement

Prêts

4008427 - Prêts aux coopératives d'habitation

CR 0506 - Office cantonal du logement et de la planification foncière

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses			5'000'000	5'000'000		
Recettes			492'000	836'500		344'500

Résumé de la loi et but du crédit

Permettre aux coopératives d'habitation, en application de l'article 39D de la loi générale sur le logement et la protection des locataires (LGL), d'avoir les fonds propres suffisants afin de réaliser des projets de construction et, en application de l'article 39E, aux coopérateurs d'acquérir les parts sociales leur ouvrant l'accès à un logement coopératif.

Objectifs annuels 2027

Augmenter la construction de logements en coopérative d'habitation et permettre l'accession au logement coopératif.

Le montant des prêts de 5'000'000 francs doit permettre de soutenir la construction de près de 200 logements.

Les recettes correspondent aux remboursements des prêts octroyés aux coopératives et aux coopérateurs par le passé.

Objectifs annuels 2026

Augmenter la construction de logements en coopérative d'habitation et permettre l'accession au logement coopératif.

Le montant des prêts de 5'000'000 francs doit permettre de soutenir la construction de près de 200 logements.

Les recettes correspondent aux remboursements des prêts octroyés aux coopératives et aux coopérateurs par le passé.

4800003 - Prêts hypothécaires HLM-HBM

CR 0506 - Office cantonal du logement et de la planification foncière

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses						
Recettes			279'664	243'664		-36'000

Résumé de la loi et but du crédit

La loi générale sur le logement et la protection des locataires (LGL), en application de son article 21, permet de financer des logements d'utilité publique par l'octroi de prêts hypothécaires en deuxième et troisième rang.

Objectifs annuels 2027

Aucun nouveau prêt hypothécaire n'est prévu pour l'année 2027.

Les recettes correspondent aux remboursements des prêts hypothécaires octroyés par le passé.

Objectifs annuels 2026

Aucun nouveau prêt hypothécaire n'est prévu pour l'année 2026.

Les recettes correspondent aux remboursements des prêts hypothécaires octroyés par le passé.

L - Economie et emploi

Prêts

4800018 - Prêts FAE

CR 0760 - Fondation
d'aide aux
entreprises

	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
Dépenses						
Recettes			1'400'000	1'200'000		-200'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12663, votée le 11/03/2020, modifiant la loi sur l'aide aux entreprises (LAE) (I 1 37).

L'Etat met à disposition de la fondation une ligne de crédit de 50 millions de francs, que le Conseil d'Etat peut débloquer par tranches de 10 millions de francs, afin de permettre à la fondation de répondre aux besoins de trésorerie des entreprises se trouvant en situation passagère de manque de liquidités pour des raisons exceptionnelles liées notamment à des crises sanitaires ou d'autres événements entraînant une paralysie du système économique.

Les liquidités avancées par la fondation doivent être immédiatement remboursées si les problèmes de trésorerie de l'entreprise bénéficiaire prennent fin. A défaut, le prêt octroyé est remboursable sur une période maximale de 10 ans.

Objectifs annuels 2027

Le montant inscrit correspond aux remboursements des prêts COVID octroyés par la Fondation d'aide aux entreprises (FAE) dans le cadre de la loi 12663 du 11 mars 2020.

Objectifs annuels 2026

Le montant inscrit correspond aux remboursements des prêts COVID octroyés par la Fondation d'aide aux entreprises (FAE) dans le cadre de la loi 12663 du 11 mars 2020.

N - Energie

Prêts

4013222 - Prêts pour l'assainissement énergétique des bâtiments

CR 0720 - Office cantonal de l'énergie (OCEN)		Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
	Dépenses	50'000'000		1'000'000	2'000'000	4%	1'000'000
	Recettes	50'000'000		10'000	10'000		

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13222, votée le 21/03/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 50'000'000 francs pour l'octroi de prêts.

La loi 13222 prévoit des prêts relais. Elle autorise également l'octroi de cautionnements dans une limite de 50 millions de francs en cumul des prêts. Elle ciblera les personnes pour lesquelles un prêt ou une garantie de l'Etat permettrait d'obtenir les financements nécessaires.

Objectifs annuels 2027

Soutenir les projets d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments du canton par l'octroi de prêts relais et cautionnements.

Objectifs annuels 2026

Soutenir les projets d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments du canton par l'octroi de prêts relais et cautionnements.

4800010 - Prêts énergie

CR 0720 - Office cantonal de l'énergie (OCEN)		Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Budget 2026	Budget 2027	% crédit total	Variation 2026 - 2027
	Dépenses			500'000	500'000		
	Recettes			364'950	364'250		-700

Résumé de la loi et but du crédit

Fonds disposant d'une dotation de 20'000'000 francs qui octroie des prêts avec ou sans intérêts ou des garanties d'emprunts (loi L 2 40).

Ces prestations sont complémentaires aux contributions fédérales et aux bonus conjoncturels. Elles sont accordées aux personnes physiques et morales susceptibles de contribuer au développement des énergies renouvelables ainsi que des économies d'énergie.

Objectifs annuels 2027

Poursuivre le soutien aux projets d'infrastructures énergétiques (cautionnement de risques) et aux créations d'entreprises innovantes et/ou efficaces en matière énergétique.
Le budget des recettes correspond à la planification des remboursements du capital des prêts.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre le soutien aux projets d'infrastructures énergétiques (cautionnement de risques) et aux créations d'entreprises innovantes et/ou efficaces en matière énergétique.
Le budget des recettes correspond à la planification des remboursements du capital des prêts.



07

RÉCAPITULATIONS CHIFFRÉES DES PRÊTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF



Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Projet de Budget 2026	Projet de budget 2027	% crédit	Variation 2027-2026
A - AUTORITÉS ET GOUVERNANCE						
5 Dépenses d'investissement	153'600'500	93'686'378	8'243'225	14'414'669	9%	6'171'444
6 Recettes d'investissement	153'600'500	4'460'000		967'000	1%	967'000
<i>Investissements Nets</i>		89'226'378	8'243'225	13'447'669		5'204'444
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
5 Dépenses d'investissement	153'600'500	93'686'378	8'243'225	14'414'669	9%	6'171'444
6 Recettes d'investissement	153'600'500	4'460'000		967'000	1%	967'000
<i>Investissements Nets</i>		89'226'378	8'243'225	13'447'669		5'204'444
02 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES EXTÉRIEURES						
5 Dépenses d'investissement	153'600'500	93'686'378	8'243'225	14'414'669	9%	6'171'444
6 Recettes d'investissement	153'600'500	4'460'000		967'000	1%	967'000
<i>Investissements Nets</i>		89'226'378	8'243'225	13'447'669		5'204'444
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 02 Finances, ressources humaines et affaires extérieures						
4011864 Prêt à la FIPOI pour ONUG et OMS						
CR 0250 Direction des affaires internationales						
5 Dépenses d'investissement	89'600'000	89'600'000				
6 Recettes d'investissement	89'600'000	4'460'000		967'000	1%	967'000
4012750 Prêt à la FIPOI pour UIT						
CR 0250 Direction des affaires internationales						
5 Dépenses d'investissement	42'400'000	4'086'378	2'150'725	2'150'725	5%	
6 Recettes d'investissement	42'400'000					
4013650 Prêt à la FIPOI pour l'OIM						
CR 0250 Direction des affaires internationales						
5 Dépenses d'investissement	21'600'500		6'092'500	12'263'944	57%	6'171'444
6 Recettes d'investissement	21'600'500					

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Projet de Budget 2026	Projet de budget 2027	% crédit	Variation 2027-2026
C - COHÉSION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement			3'607'940	6'380'580		2'772'640
6 Recettes d'investissement			628'154	723'353		95'199
<i>Investissements Nets</i>			2'979'786	5'657'227		2'677'441
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
5 Dépenses d'investissement			3'607'940	6'380'580		2'772'640
6 Recettes d'investissement			628'154	723'353		95'199
<i>Investissements Nets</i>			2'979'786	5'657'227		2'677'441
08 - COHÉSION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement			3'607'940	6'380'580		2'772'640
6 Recettes d'investissement			628'154	723'353		95'199
<i>Investissements Nets</i>			2'979'786	5'657'227		2'677'441
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 08 Cohésion sociale						
4800002 Prêts aux étudiants						
CR 0802 OAIS						
5 Dépenses d'investissement			3'607'940	6'380'580		2'772'640
6 Recettes d'investissement			628'154	723'353		95'199

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Projet de Budget 2026	Projet de budget 2027	% crédit	Variation 2027-2026
E - ENVIRONNEMENT						
5 Dépenses d'investissement			1'200'000	1'100'000		-100'000
6 Recettes d'investissement			850'000	820'000		-30'000
<i>Investissements Nets</i>			350'000	280'000		-70'000
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
5 Dépenses d'investissement			1'200'000	1'100'000		-100'000
6 Recettes d'investissement			850'000	820'000		-30'000
<i>Investissements Nets</i>			350'000	280'000		-70'000
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement			1'200'000	1'100'000		-100'000
6 Recettes d'investissement			850'000	820'000		-30'000
<i>Investissements Nets</i>			350'000	280'000		-70'000
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 05 Territoire						
4800011 Prêts investissement et désendettement						
CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement			1'000'000	1'000'000		
6 Recettes d'investissement			800'000	800'000		
4800012 Prêts aides aux exploitations paysannes - AEP						
CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement			200'000	100'000		-100'000
6 Recettes d'investissement			50'000	20'000		-30'000

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2025</i>	<i>Projet de Budget 2026</i>	<i>Projet de budget 2027</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation 2027-2026</i>
F - FORMATION						
6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			100'000 -100'000	100'000 -100'000		
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			100'000 -100'000	100'000 -100'000		
03 - INSTRUCTION PUBLIQUE, FORMATION ET JEUNESSE						
6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			100'000 -100'000	100'000 -100'000		
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 03 Instruction publique, formation et jeunesse						
4800004 Remboursement de prêt à l'Ecole Internationale de Genève						
CR 0311 Secrétariat général						
6 Recettes d'investissement			100'000	100'000		

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Projet de Budget 2026	Projet de budget 2027	% crédit	Variation 2027-2026
G - AMÉNAGEMENT ET LOGEMENT						
5 Dépenses d'investissement			5'000'000	5'000'000		
6 Recettes d'investissement			771'664	1'080'164		308'500
<i>Investissements Nets</i>			4'228'336	3'919'836		-308'500
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
5 Dépenses d'investissement			5'000'000	5'000'000		
6 Recettes d'investissement			771'664	1'080'164		308'500
<i>Investissements Nets</i>			4'228'336	3'919'836		-308'500
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement			5'000'000	5'000'000		
6 Recettes d'investissement			771'664	1'080'164		308'500
<i>Investissements Nets</i>			4'228'336	3'919'836		-308'500
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 05 Territoire						
4008427 Prêts aux coopératives d'habitation						
CR 0506 Office cantonal du logement et de la planification foncière						
5 Dépenses d'investissement			5'000'000	5'000'000		
6 Recettes d'investissement			492'000	836'500		344'500
4800003 Prêts hypothécaires HLM-HBM						
CR 0506 Office cantonal du logement et de la planification foncière						
6 Recettes d'investissement			279'664	243'664		-36'000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Projet de Budget 2026	Projet de budget 2027	% crédit	Variation 2027-2026
L - ÉCONOMIE ET EMPLOI						
5 Dépenses d'investissement	30'000'000	10'000'000				
6 Recettes d'investissement	30'000'000		11'400'000	1'200'000	4%	-10'200'000
<i>Investissements Nets</i>		10'000'000	-11'400'000	-1'200'000		10'200'000
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
5 Dépenses d'investissement	30'000'000	10'000'000				
6 Recettes d'investissement	30'000'000		11'400'000	1'200'000	4%	-10'200'000
<i>Investissements Nets</i>		10'000'000	-11'400'000	-1'200'000		10'200'000
07 - ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE L'ÉNERGIE						
5 Dépenses d'investissement	30'000'000	10'000'000				
6 Recettes d'investissement	30'000'000		11'400'000	1'200'000	4%	-10'200'000
<i>Investissements Nets</i>		10'000'000	-11'400'000	-1'200'000		10'200'000
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 07 Économie, de l'emploi et de l'énergie						
4012857 Prêt à Palexpo SA						
CR 0730 Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation						
5 Dépenses d'investissement	30'000'000	10'000'000				
6 Recettes d'investissement	30'000'000		10'000'000			-10'000'000
4800018 Prêts FAE						
CR 0760 Fondation d'aide aux entreprises						
6 Recettes d'investissement			1'400'000	1'200'000		-200'000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	Projet de Budget 2026	Projet de budget 2027	% crédit	Variation 2027-2026
N - ÉNERGIE						
5 Dépenses d'investissement	50'000'000		1'500'000	2'500'000	5%	1'000'000
6 Recettes d'investissement	50'000'000		374'950	374'250	1%	-700
<i>Investissements Nets</i>			1'125'050	2'125'750		1'000'700
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
5 Dépenses d'investissement	50'000'000		1'500'000	2'500'000	5%	1'000'000
6 Recettes d'investissement	50'000'000		374'950	374'250	1%	-700
<i>Investissements Nets</i>			1'125'050	2'125'750		1'000'700
07 - ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE L'ÉNERGIE						
5 Dépenses d'investissement	50'000'000		1'500'000	2'500'000	5%	1'000'000
6 Recettes d'investissement	50'000'000		374'950	374'250	1%	-700
<i>Investissements Nets</i>			1'125'050	2'125'750		1'000'700
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 07 Économie, de l'emploi et de l'énergie						
4013222 Prêts pour l'assainissement énergétique des bâtiments						
CR 0720 Office cantonal de l'énergie (OCEN)						
5 Dépenses d'investissement	50'000'000		1'000'000	2'000'000	4%	1'000'000
6 Recettes d'investissement	50'000'000		10'000	10'000		
4800010 Prêts énergie						
CR 0720 Office cantonal de l'énergie (OCEN)						
5 Dépenses d'investissement			500'000	500'000		
6 Recettes d'investissement			364'950	364'250		-700



ANNEXES



A1

RÉCAPITULATION DES INVESTISSEMENTS PAR POLITIQUE PUBLIQUE



Annexe 1 - Récapitulation des investissements par politique publique

Investissements hors prêts du patrimoine administratif							
Politique Publique	Crédit total ⁽¹⁾	Cumul au 31/12/2025	PB 2026	PB 2027	% Crédit total	Ecart 2027-2026	
A - Autorités et gouvernance	172'148'000	72'594'426	11'557'709	19'165'204	11.1%	7'607'495	65.8%
B - Etats-majors et prestations transversales	1'718'768'110	143'947'500	143'202'775	157'462'643	9.2%	14'259'868	10.0%
C - Cohésion sociale	139'111'360	13'270'738	25'058'894	18'455'921	13.3%	-6'602'973	-26.3%
D - Culture, sport et loisirs	345'524'205	17'591'281	35'385'770	29'044'517	8.4%	-6'341'253	-17.9%
E - Environnement	507'680'000	57'078'933	34'736'800	39'495'372	7.8%	4'758'572	13.7%
F - Formation	1'456'238'290	592'747'070	219'083'271	193'086'714	13.3%	-25'996'557	-11.9%
G - Aménagement et logement	113'588'050	265'681'528	57'218'800	48'788'151	43.0%	-8'430'649	-14.7%
H - Sécurité et population	244'926'000	35'980'330	37'705'400	41'117'236	16.8%	3'411'836	9.0%
I - Impôts et finances	45'525'000	11'208'601	10'890'000	6'984'471	15.3%	-3'905'529	-35.9%
J - Justice	79'058'000	16'201'500	15'737'200	18'840'821	23.8%	3'103'621	19.7%
K - Santé	502'818'000	47'168'728	60'006'900	80'054'348	15.9%	20'047'448	33.4%
L - Economie et emploi	86'269'930	1'809'626	13'701'130	10'870'141	12.6%	-2'830'989	-20.7%
M - Mobilité	3'543'107'584	1'141'180'151	190'233'736	195'497'024	5.5%	5'263'288	2.8%
N - Energie	514'500'000	11'415'946	16'920'000	16'851'185	3.3%	-68'815	-0.4%
Total Dépenses hors prêts du patrimoine administratif	9'469'262'529	2'427'876'358	871'438'385	875'713'748	9.2%	4'275'363	0.5%
A - Autorités et gouvernance	28'300'000	18'844'242					
B - Etats-majors et prestations transversales	20'000'000	54'770	2'000'000	1'800'000	9.0%	-200'000	-10.0%
D - Culture, sport et loisirs	4'000'000						
E - Environnement	2'969'340	8'199'411	2'850'000	732'154	24.7%	-2'117'846	-74.3%
F - Formation	101'551'655	78'501'038	6'483'001	5'229'000	5.1%	-1'254'001	-19.3%
G - Aménagement et logement	1'400'000	13'233'924	280'000	280'000	20.0%		
H - Sécurité et population	2'737'000	231'641	500'000	450'000	16.4%	-50'000	-10.0%
M - Mobilité	304'219'000	122'643'329	14'217'500	24'670'500	8.1%	10'453'000	73.5%
Total Recettes hors prêts du patrimoine administratif	465'176'995	241'708'355	26'330'501	33'161'654	7.1%	6'831'153	25.9%
Total Net hors prêts du patrimoine administratif	9'004'085'534	2'186'168'003	845'107'884	842'552'094	9.4%	-2'555'790	-0.3%

⁽¹⁾ Le crédit total et le cumul au 31.12.2025 correspondent au crédit total voté et au cumul pour les lois présentées dans la section « Récapitulations chiffrées » du présent tome. Ils ne représentent pas l'entièreté des crédits d'investissements disponibles ou cumulés.

Prêts du patrimoine administratif							
Politique Publique	Crédit total ⁽²⁾	Cumul au 31/12/2025	PB 2026	PB 2027	% Crédit total	Ecart 2027-2026	
A - Autorités et gouvernance	153'600'500	93'686'378	8'243'225	14'414'669	9.4%	6'171'444	74.9%
C - Cohésion sociale			3'607'940	6'380'580		2'772'640	76.8%
E - Environnement			1'200'000	1'100'000		-100'000	-8.3%
G - Aménagement et logement			5'000'000	5'000'000			
L - Economie et emploi	30'000'000	10'000'000					
N - Energie	50'000'000		1'500'000	2'500'000	5.0%	1'000'000	66.7%
Total Dépenses hors prêts du patrimoine administratif	233'600'500	103'686'378	19'551'165	29'395'249		9'844'084	50.4%
A - Autorités et gouvernance	153'600'500	4'460'000		967'000	0.6%	967'000	
C - Cohésion sociale			628'154	723'353		95'199	15.2%
E - Environnement			850'000	820'000		-30'000	-3.5%
F - Formation			100'000	100'000			
G - Aménagement et logement			771'664	1'080'164		308'500	40.0%
L - Economie et emploi	30'000'000		11'400'000	1'200'000	4.0%	-10'200'000	-89.5%
N - Energie	50'000'000		374'950	374'250	0.7%	-700	-0.2%
Total Recettes hors prêts du patrimoine administratif	233'600'500	4'460'000	14'124'768	5'264'767		-8'860'001	-62.7%
Total Net hors prêts du patrimoine administratif		99'226'378	5'426'397	24'130'482		18'704'085	344.7%

⁽²⁾ Le crédit total et le cumul au 31.12.2025 correspondent au crédit total voté et au cumul pour les lois présentées dans la section « Récapitulations chiffrées » du présent tome. Ils ne représentent pas l'entièreté des crédits d'investissements disponibles ou cumulés.



A2

TABLEAU DES INVESTISSEMENTS PAR LOI ET CATÉGORIE

Annexe 2 - Tableau des investissements par loi et catégorie

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	PP	Nature	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	PB 2026	PB 2027
Crédit d'ouvrage								
150	Construction lignes de transports publics (H 1 50)	Voté	M	Dépenses	903'800'000	302'183'607	53'800'954	69'695'954
150	Construction lignes de transports publics (H 1 50)	Voté	M	Recettes	166'780'000	57'649'926	8'000'000	15'000'000
160	Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60)	Voté	M	Dépenses	98'098'000	99'995'360	1'000'000	0
170	Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)	Voté	M	Dépenses	320'630'000	349'617'102	2'050'000	349'000
170	Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)	Voté	M	Recettes	51'020'000	39'484'384	1'500'000	1'887'000
8644	Mesures OPB	Voté	M	Dépenses	85'000'000	79'605'716	730'000	1'000'000
8644	Mesures OPB	Voté	M	Recettes	21'500'000	18'605'567	550'000	375'000
9995	CMU - 5 ^{ème} étape	Voté	F	Dépenses	212'083'000	199'641'972	6'798'909	1'846'132
9995	CMU - 5 ^{ème} étape	Voté	F	Recettes	45'600'000	41'792'504	0	0
10460	Constructions de logements d'utilité publique - LUP II	Voté	G	Dépenses	0	240'231'790	35'000'000	35'000'000
10460	Constructions de logements d'utilité publique - LUP II	Voté	G	Recettes	0	12'971'413	0	0
10822	CMU - 6 ^{ème} étape	Voté	F	Dépenses	148'937'000	135'074'629	4'630'987	6'588'770
10822	CMU - 6 ^{ème} étape	Voté	F	Recettes	21'500'625	28'828'758	0	0
11758	Mesures d'accompagnement au développement du quartier de l'Etang	Voté	M	Dépenses	16'299'000	7'453'716	500'000	500'000
11758	Mesures d'accompagnement au développement du quartier de l'Etang	Voté	M	Recettes	3'499'000	1'267'000	0	0
11790	Ouvrages de protection contre les dangers naturels	Voté	E	Dépenses	4'800'000	1'510'124	700'000	1'000'000
11790	Ouvrages de protection contre les dangers naturels	Voté	E	Recettes	1'469'340	1'187'055	50'000	0
11791	Mobilités douces (H 1 80)	Voté	M	Dépenses	8'000'000	5'675'472	1'000'000	900'000
11863	Projet d'agglomération de deuxième génération	Voté	M	Dépenses	270'610'000	45'460'677	10'107'200	12'504'000
11863	Projet d'agglomération de deuxième génération	Voté	M	Recettes	21'690'000	3'566'508	500'000	1'935'000
11912	Extension de capacité du noeud ferroviaire de Genève	Voté	M	Dépenses	425'280'000	11'930'727	6'000'000	5'850'000
12039	IMAD - Equipement IEPA	Voté	K	Dépenses	4'620'000	734'554	120'000	85'500
12080	Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation	Voté	F	Dépenses	30'919'000	10'522'192	5'270'000	4'124'014
12146	UNI - Service de la recherche	Voté	F	Dépenses	15'546'000	15'013'874	98'913	0
12149	Rénovation d'Uni Bastions	Voté	F	Dépenses	92'502'000	58'418'440	17'709'596	12'416'244
12149	Rénovation d'Uni Bastions	Voté	F	Recettes	10'000'000	5'523'000	970'000	873'000
12164	Etudes d'avant-projet pour la Traversée du Lac	Voté	M	Dépenses	6'300'000	2'976'621	500'000	0
12195	Axe stratégique réseaux - façade sud aéroport	Voté	G	Dépenses	16'014'960	8'174'934	3'000'000	710'000
12484	Jonction autoroutière de Vernier Canada et barreau routier Montfleury	Voté	M	Dépenses	97'077'584	3'144'817	1'000'000	1'250'000
12538	Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études	Voté	F	Dépenses	15'823'000	14'039'138	1'000'000	369'226
12538	Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études	Voté	F	Recettes	2'175'998	296'776	0	0
12543	AIGLE - Refonte du système d'information	Voté	A	Dépenses	6'335'000	4'864'725	1'280'000	400'302
12551	Projet d'agglomération de troisième génération	Voté	M	Dépenses	245'061'000	19'167'849	21'592'800	14'015'000
12551	Projet d'agglomération de troisième génération	Voté	M	Recettes	13'180'000	0	400'000	1'893'000
12552	Travaux de rénovation des bâtiments de l'Etat de Genève (transition écologique) - étape 1	Voté	B	Dépenses	250'000'000	39'500'192	22'000'000	19'476'694
12554	Infrastructures TP en lien avec modification H 1 50	Voté	M	Dépenses	53'000'000	10'686'107	3'600'000	4'605'000
12632	Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements	Voté	A	Dépenses	62'250'000	57'050'726	660'109	207'576
12632	Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements	Voté	A	Recettes	28'300'000	18'844'242	0	0
12703	Site archéologique de l'Esplanade Saint-Antoine - subvention	Voté	G	Dépenses	4'600'000	3'680'000	920'000	0
12759	Réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023	Voté	M	Dépenses	20'993'000	2'105'556	3'353'182	4'290'000
12767	UNI - SI pour les étudiants	Voté	F	Dépenses	12'000'000	9'259'560	2'206'840	0
12814	Requalification multimodale de la moyenne ceinture (Pont de Lancy) - études	Voté	M	Dépenses	5'800'000	2'851'627	1'000'000	0
12855	HUG - Dossier Patient Informatisé (soins intensifs et anesthésie)	Voté	K	Dépenses	10'656'000	7'558'206	2'000'000	768'394

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	PP	Nature	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	PB 2026	PB 2027
12936	Développement d'un plan hydrogène cantonal - subventions	Voté	E	Dépenses	10'000'000	1'000'000	2'000'000	1'000'000
12968	Zone portuaire et de loisirs du Vengeron	Voté	E	Dépenses	55'503'000	500'611	900'000	8'369'000
12977	Stratégie numérique de la HES-SO Genève - subvention	Voté	F	Dépenses	5'470'000	2'840'042	2'055'030	591'731
12978	Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale	Voté	B	Dépenses	9'366'000	5'191'763	2'300'000	1'212'885
12980	HUG - Maternité 4ème étape - subvention	Voté	K	Dépenses	52'000'000	6'787'294	5'700'000	4'615'330
12988	ES II Confignon - étude	Voté	F	Dépenses	8'265'000	2'995'295	2'345'140	2'095'089
12994	Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	Voté	H	Dépenses	93'800'000	9'937'203	15'500'000	14'645'991
12994	Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	Voté	H	Recettes	237'000	0	0	0
13004	Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale)	Voté	K	Dépenses	18'444'000	3'904'601	4'269'000	3'778'911
13007	Nouvelle patinoire du Tréfle-Blanc - étude	Voté	D	Dépenses	17'050'000	11'260'419	5'204'259	0
13008	EPI - Rénovation complète des bâtiments du site de La Combe - subvention	Voté	C	Dépenses	35'000'000	0	0	461'533
13010	Connectivité dans les écoles secondaires I et II	Voté	F	Dépenses	9'194'400	6'694'463	590'000	0
13011	Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP	Voté	F	Dépenses	8'938'000	3'644'362	4'235'600	1'819'378
13059	Electrification de la flotte de véhicules des TPG - subvention	Voté	M	Dépenses	350'000'000	120'632'076	20'000'000	15'000'000
13061	Développement d'axes forts vélos d'intérêt cantonal - études	Voté	M	Dépenses	20'150'000	1'858'162	400'000	700'000
13062	Refonte du système d'information et de communication des droits politiques	Voté	A	Dépenses	12'500'000	6'888'254	2'640'000	2'154'909
13067	Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale	Voté	I	Dépenses	7'560'000	4'199'284	1'640'000	1'035'324
13074	Projet Cool City - CO de Sécheron	Voté	G	Dépenses	6'861'090	2'630'487	2'000'000	130'000
13079	HG - Transformation numérique des services	Voté	C	Dépenses	4'500'000	2'763'565	1'926'355	0
13100	Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	Voté	F	Dépenses	96'321'000	22'503'996	10'000'000	20'479'031
13100	Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	Voté	F	Recettes	12'000'000	2'060'000	5'513'001	4'356'000
13140	Evolution du SIC de l'office du registre foncier de 2023 à 2027	Voté	G	Dépenses	4'325'000	2'032'012	800'000	615'524
13155	Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos)	Voté	H	Dépenses	3'500'000	3'246'324	0	769'406
13167	Renaturation Aire et Drize du secteur PAV (étape 1 - Etoile/Boissonnas et études d'ensembles)	Voté	E	Dépenses	61'443'000	39'031'101	4'000'000	4'304'081
13167	Renaturation Aire et Drize du secteur PAV (étape 1 - Etoile/Boissonnas et études d'ensembles)	Voté	E	Recettes	0	5'247'346	2'500'000	432'154
13169	Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions	Voté	G	Dépenses	11'980'000	6'126'415	2'800'000	2'000'454
13170	CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements	Voté	F	Dépenses	87'100'000	41'645'365	17'718'532	10'105'267
13176	Étude pour la liaison ferroviaire Jura - Léman - Salève	Voté	M	Dépenses	30'000'000	798'864	1'000'000	1'000'000
13182	Projet d'agglomération de quatrième génération	Voté	M	Dépenses	267'210'000	28'704'344	10'220'000	10'563'000
13182	Projet d'agglomération de quatrième génération	Voté	M	Recettes	14'830'000	0	900'000	1'213'000
13190	UNI - Centre des sciences physiques et mathématiques - études	Voté	F	Dépenses	17'600'000	1'439'408	8'000'000	7'532'766
13192	Etudes pour développement du réseau de transports collectifs à l'horizon 2030	Voté	M	Dépenses	25'000'000	1'967'478	500'000	1'000'000
13202	Justitia 4.0	Voté	J	Dépenses	25'542'000	9'132'206	4'534'000	8'587'932
13210	Transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève	Voté	B	Dépenses	1'000'000'000	34'188'308	35'000'000	46'153'304
13210	Transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève	Voté	B	Recettes	20'000'000	53'677	2'000'000	1'800'000
13222	Subventions pour l'assainissement énergétique	Voté	N	Dépenses	500'000'000	9'307'782	15'000'000	15'000'000
13223	Infrastructures agricoles durables 2023-2033	Voté	E	Dépenses	40'000'000	3'188'360	4'000'000	3'650'000
13224	Remplacement des véhicules administratifs de l'Etat par des véhicules électriques	Voté	B	Dépenses	14'160'000	3'886'021	3'275'553	2'681'507
13226	Renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE)	Voté	H	Dépenses	8'180'000	2'098'313	1'500'000	1'731'162
13234	Extension Lullier HEPIA et CFPne - études	Voté	F	Dépenses	2'730'000	1'531'921	775'346	0
13352	Refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte	Voté	C	Dépenses	6'253'000	1'686'695	3'140'000	2'890'122
13379	HUG - Externalisation du DataCenter informatique «OPERA» - subvention	Voté	K	Dépenses	8'900'000	1'184'135	2'200'000	3'344'279

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	PP	Nature	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	PB 2026	PB 2027
13385	HG - Dimension digitale (DigiPlus) - subvention	Voté	C	Dépenses	7'046'000	2'149'302	2'186'000	2'186'000
13406	HUG - Nouvel Hôpital des Enfants (NHdE) - études	Voté	K	Dépenses	16'200'000	4'667'943	6'000'000	3'507'651
13413	Dématérialisation complète des processus du logement et de la planification foncière	Voté	G	Dépenses	13'785'000	1'609'907	3'000'000	2'308'217
13490	ES II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget) - construction et équipements	Voté	F	Recettes	10'275'032	0	0	0
13490	ES II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget) - construction et équipements	Voté	F	Dépenses	189'950'000	8'480'574	22'000'000	40'644'144
13491	Mise en oeuvre de l'arborisation du canton (phase I)	Voté	E	Dépenses	204'000'000	107'081	5'000'000	5'000'000
13504	Intégration du Vote Electronique de la Poste Suisse pour le canton de Genève	Voté	A	Dépenses	3'130'000	962'582	1'440'000	569'360
13517	Musée de la BD - subvention	Voté	D	Dépenses	5'000'000	0	3'000'000	1'846'132
13523	Evolution du SI de l'OCEN pour la mise en oeuvre du Plan Directeur de l'Energie 2020-2030	Voté	N	Dépenses	14'400'000	1'948'907	1'900'000	1'831'185
13541	Grand Théâtre de Genève - subvention	Voté	D	Dépenses	8'000'000	0	4'000'000	4'061'491
13545	EPI - accessibilité au numérique pour les usagers - subvention	Voté	C	Dépenses	1'390'000	0	256'000	274'000
13556	Evolution du SIC poursuites dès 2025	Voté	I	Dépenses	8'965'000	1'433'473	2'650'000	1'225'179
13558	Cadastre PFAS	Voté	E	Dépenses	4'145'000	0	1'500'000	1'312'979
13562	7 ECPS sur Vernier, Onex et Grand-Saconnex - études, constructions et équipements	Voté	F	Dépenses	42'500'000	0	1'500'000	1'846'132
13568	Subvention pour la reconstruction du bâtiment B et les aménagements extérieurs - Cité universitaire	Voté	G	Dépenses	11'000'000	0	4'000'000	3'692'264
13572	Pont de Peney - Entretien/Renforcement/Elargissement	Voté	M	Dépenses	13'981'000	880'905	1'000'000	5'000'000
13577	AFC - Evolution du SIC fiscal dès 2025	Voté	I	Dépenses	24'600'000	1'936'732	5'720'000	3'923'968
13585	Contribution du canton au fonds de développement urbain II	Voté	G	Dépenses	27'500'000	0	2'500'000	2'500'000
13586	Infrastructures pour nouvelles lignes de bus électriques à recharge rapide	Voté	M	Dépenses	16'900'000	0	4'000'000	3'000'000
13615	UNI - Acquisition et transformation bâtiment CV2 - subvention	Voté	F	Dépenses	41'000'000	0	35'000'000	0
13646	Acquisitions de terrains, bâtiments, DDP, lots de PPE et droits à bâtir	Voté	B	Dépenses	35'000'000	0	7'760'000	13'868'585
13647	Infrastructure écologique et mesures de compensation écologique (phase I)	Déposé	E	Dépenses	50'000'000	0	4'000'000	2'000'000
13654	Subvention des investissements en matière de réduction des risques d'incendie pour les acteurs du recyclage	Voté	E	Dépenses	20'000'000	0	0	2'000'000
13657	Refonte du SIC de l'action sociale - Fondations	Voté	C	Dépenses	16'545'000	0	0	2'308'217
13672	Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - construction	Voté	D	Dépenses	275'500'000	0	14'296'670	14'845'991
13672	Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - construction	Voté	D	Recettes	4'000'000	0	0	0
13677	Palexpo - centre de congrès - acquisition d'actions	Voté	L	Dépenses	12'601'930	0	12'601'930	0
13682	HUG - Rénovation des pavillons (3A) de l'Hôpital de Loëx	Voté	K	Dépenses	87'700'000	0	500'000	6'461'463
13699	Evolution de la plateforme de cyberadministration 2026-2030	Voté	B	Dépenses	18'990'000	0	0	1'948'135
13724	Construction de la nouvelle fourrière cantonale pour chiens - études	Voté	K	Dépenses	1'550'000	0	600'000	969'219
13725	Projets transfrontaliers structurants pour Genève - subvention	Voté	M	Dépenses	39'500'000	0	0	3'500'000
13781	EPH FFH - Participation au financement d'une nouvelle résidence - subvention	Déposé	C	Dépenses	5'690'000	0	5'690'000	0
13782	Evolution du système d'information et de communication de la Santé	Déposé	K	Dépenses	13'151'000	0	0	652'456
13783	Refonte du SIC des Archives de l'Etat de Genève	Déposé	A	Dépenses	6'285'000	0	0	922'133
13784	Evolution du système de gestion des amendes d'ordre et des contraventions	Déposé	H	Dépenses	4'032'000	0	0	291'605
13785	Evolutions du SIC Financier - phase I	Déposé	B	Dépenses	15'116'000	0	0	1'049'854
13787	Refonte du système d'information et de communication «police»	Déposé	H	Dépenses	26'255'000	0	0	2'478'640
13788	Evolutions du SIRH	Déposé	B	Dépenses	12'910'000	0	0	933'289
13849	HG - SI-RH - subvention	Déposé	C	Dépenses	7'365'360	0	623'139	0
13850	EPI - implémentation d'un SI-RH - subvention	Déposé	C	Dépenses	3'010'000	0	777'000	650'000
13851	Subvention pour la rénovation de bâtiments de la FIPOI	Déposé	A	Dépenses	56'000'000	0	0	8'361'638
13852	Fondation Astural - ESP Châtelaine 2 et Val d'Arve - subvention	Déposé	F	Dépenses	11'000'000	0	0	2'769'192
13853	FTI - Fonds d'équipement - subvention	Déposé	L	Dépenses	68'172'000	0	0	9'015'400
13855	Porteous - rénovation et aménagements extérieurs - subvention	Déposé	D	Dépenses	8'000'000	0	0	1'846'132

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	PP	Nature	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	PB 2026	PB 2027
1921098	HUG - Nouvel outil SIRH - subvention	Non déposé	K	Dépenses	30'200'000	0	900'000	0
1921117	Centre de sécurité de la rade (CSR) - études et bâtiment provisoire	Non déposé	H	Dépenses	9'760'000	0	0	923'066
1921118	IHEID - transformation et rénovation de bâtiments - subvention	Non déposé	F	Dépenses	8'500'000	0	0	2'123'052
1921119	Hôpital psychiatrique EviPsy - études	Non déposé	K	Dépenses	18'100'000	0	0	1'384'599
Total crédit d'ouvrage				Dépenses	7'892'305'324	2'179'734'345	562'199'044	564'001'090
				Recettes	448'056'995	237'378'156	22'883'001	29'764'154
				Net	7'444'248'329	1'942'356'189	539'316'043	534'236'936

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	PP	Nature	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	PB 2026	PB 2027
Crédit de renouvellement 2025-2029								
13419	Crédit de renouvellement 2025-2029 - Chancellerie	Voté	A	Dépenses	600'000	61'864	130'000	115'136
13420	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DF	Voté	Multi PP	Dépenses	3'200'000	325'809	640'000	640'000
13421	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIP	Voté	Multi PP	Dépenses	58'038'000	7'961'386	11'178'000	10'728'526
13422	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIN	Voté	Multi PP	Dépenses	56'780'000	6'563'232	12'009'600	10'801'260
13422	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIN	Voté	Multi PP	Recettes	2'500'000	70'000	500'000	450'000
13423	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT	Voté	Multi PP	Dépenses	57'900'000	11'825'631	12'397'400	10'357'400
13423	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT	Voté	Multi PP	Recettes	2'900'000	2'027'521	580'000	580'000
13424	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DSM	Voté	Multi PP	Dépenses	3'317'000	441'417	678'900	1'275'480
13425	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DEE	Voté	Multi PP	Dépenses	1'480'000	31'039	296'000	296'000
13426	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DCS	Voté	Multi PP	Dépenses	27'592'205	1'955'710	5'518'441	5'518'441
13427	Crédit de renouvellement 2025-2029 - GC	Voté	A	Dépenses	1'500'000	89'442	200'000	180'000
13428	Crédit de renouvellement 2025-2029 - CdC	Voté	A	Dépenses	200'000	5'837	40'000	54'000
13429	Crédit de renouvellement 2025-2029 - PJ	Voté	J	Dépenses	23'600'000	4'872'363	5'220'000	4'730'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	Voté	Multi PP	Dépenses	340'000'000	71'853'782	68'000'000	67'999'998
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	Voté	Multi PP	Dépenses	400'000'000	62'738'180	80'950'000	79'767'513
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	Voté	Multi PP	Recettes	0	162'734	0	0
13432	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCT - OCGC	Voté	M	Dépenses	217'150'000	41'885'823	45'426'000	38'284'101
13432	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCT - OCGC	Voté	M	Recettes	11'720'000	2'069'944	2'367'500	2'367'500
13433	Crédit de renouvellement 2025-2029 - HES-SO	Voté	F	Dépenses	23'000'000	2'573'195	4'600'000	4'596'300
13434	Crédit de renouvellement 2025-2029 - UNI	Voté	F	Dépenses	100'000'000	10'285'564	20'000'000	18'000'000
13435	Crédit de renouvellement 2025-2029 - HUG	Voté	K	Dépenses	221'600'000	18'770'548	31'000'000	50'209'503
13436	Crédit de renouvellement 2025-2029 - IMAD	Voté	K	Dépenses	16'000'000	2'557'464	5'955'000	3'159'000
13437	Crédit de renouvellement 2025-2029 - EPI	Voté	C	Dépenses	11'000'000	1'731'989	2'200'000	2'200'000
13438	Crédit de renouvellement 2025-2029 - HG	Voté	C	Dépenses	14'000'000	1'611'738	2'800'000	2'800'000
Total crédit de renouvellement				Dépenses	1'576'957'205	248'142'013	309'239'341	311'712'658
				Recettes	17'120'000	4'330'199	3'447'500	3'397'500
				Net	1'559'837'205	243'811'814	305'791'841	308'315'158
Total investissements hors prêts et hors cessions				Dépenses	9'469'262'529	2'427'876'358	871'438'385	875'713'748
				Recettes	465'176'995	241'708'355	26'330'501	33'161'654
				Net	9'004'085'534	2'186'168'003	845'107'884	842'552'094

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	PP	Nature	Crédit total	Cumul au 31/12/2025	PB 2026	PB 2027
Prêts du patrimoine administratif								
8427	Prêts aux coopératives d'habitation	Voté	G	Dépenses	0	0	5'000'000	5'000'000
8427	Prêts aux coopératives d'habitation	Voté	G	Recettes	0	0	492'000	836'500
11864	Prêts à la FIPOI pour ONUG et OMS	Voté	A	Dépenses	89'600'000	89'600'000	0	0
11864	Prêts à la FIPOI pour ONUG et OMS	Voté	A	Recettes	89'600'000	4'460'000	0	967'000
12750	Prêt à la FIPOI pour UIT	Voté	A	Dépenses	42'400'000	4'086'378	2'150'725	2'150'725
12750	Prêt à la FIPOI pour UIT	Voté	A	Recettes	42'400'000	0	0	0
12857	Prêt à Palexpo SA	Voté	L	Dépenses	30'000'000	10'000'000	0	0
12857	Prêt à Palexpo SA	Voté	L	Recettes	30'000'000	0	10'000'000	0
13222	Prêts pour l'assainissement énergétique des bâtiments	Voté	N	Dépenses	50'000'000	0	1'000'000	2'000'000
13222	Prêts pour l'assainissement énergétique des bâtiments	Voté	N	Recettes	50'000'000	0	10'000	10'000
13650	Prêt à la FIPOI pour l'OIM	Voté	A	Dépenses	21'600'500	0	6'092'500	12'263'944
4800002	Prêts aux étudiants	Voté	C	Dépenses	0	0	3'607'940	6'380'580
4800002	Prêts aux étudiants	Voté	C	Recettes	0	0	628'154	723'353
4800003	Prêts hypothécaires HLM-HBM	Voté	G	Recettes	0	0	279'664	243'664
4800004	Remboursement de prêt à l'Ecole Internationale de Genève	Voté	F	Recettes	0	0	100'000	100'000
4800010	Prêts énergie	Voté	N	Dépenses	0	0	500'000	500'000
4800010	Prêts énergie	Voté	N	Recettes	0	0	364'950	364'250
4800011	Prêts investissement et désendettement	Voté	E	Dépenses	0	0	1'000'000	1'000'000
4800011	Prêts investissement et désendettement	Voté	E	Recettes	0	0	800'000	800'000
4800012	Aides aux exploitations paysannes - AEP	Voté	E	Dépenses	0	0	200'000	100'000
4800012	Aides aux exploitations paysannes - AEP	Voté	E	Recettes	0	0	50'000	20'000
4800018	Prêts FAE	Voté	L	Recettes	0	0	1'400'000	1'200'000
Prêts du patrimoine administratif				Dépenses	233'600'500	103'686'378	19'551'165	29'395'249
				Recettes	233'600'500	4'460'000	14'124'768	5'264'767
				Net	0	99'226'378	5'426'397	24'130'482



A3

INVESTISSEMENTS PAR NATURE



Annexe 3 - Investissements par nature

Comparaison par nature des dépenses d'investissements

hors prêts du patrimoine administratif

Nature	Libellés	C 2025	PB 2026	PB 2027	Ecart PB 2027 / PB 2026	
50	Biens d'investissements	432'906'615	501'156'178	534'725'276	33'569'098	6.7%
500	Terrains	11'825'748	10'660'000	61'751'889	51'091'889	479.3%
501	Routes et voies de communication	124'305'222	137'639'954	161'665'055	24'025'101	17.5%
502	Aménagement des cours d'eau	23'402'720	9'235'000	15'197'081	5'962'081	64.6%
503	Autres travaux de génie civil	172'474	1'500'000	1'500'000		
504	Bâtiments	207'110'074	268'077'098	238'464'315	-29'612'783	-11.0%
506	Biens meubles	61'318'790	69'540'285	51'072'695	-18'467'590	-26.6%
509	Autres biens d'investissements	4'771'588	4'503'841	5'074'241	570'400	12.7%
52	Immobilisations incorporelles	91'669'501	92'243'987	101'590'110	9'346'123	10.1%
520	Logiciels, applications et licences	90'990'289	89'554'587	98'382'131	8'827'544	9.9%
529	Autres immobilisation incorporelles	679'211	2'689'400	3'207'979	518'579	19.3%
54	Prêts ferroviaires	432'941				
540	Confédération et entreprises fédérales	330'160				
545	Entreprises privées	102'781				
55	Participations et capitaux sociaux	22'709'071	29'601'930	27'000'000	-2'601'930	-8.8%
554	Entreprises publiques	22'709'071	17'000'000	27'000'000	10'000'000	58.8%
555	Entreprises privées		12'601'930		-12'601'930	-100.0%
56	Subventions d'investissements accordées	130'228'490	248'436'290	212'398'362	-36'037'928	-14.5%
560	Confédération et entreprises fédérales	11'296'360	6'803'813	7'157'500	353'687	5.2%
562	Communes et groupes intercommunaux	8'832'370	51'770'000	28'858'623	-22'911'377	-44.3%
563	Assurances sociales publiques		50'000		-50'000	-100.0%
564	Entreprises publiques	95'379'808	160'827'877	127'203'013	-33'624'864	-20.9%
565	Entreprises privées	7'969'266	16'415'000	16'570'000	155'000	0.9%
566	Organisations privées à but non lucratif	1'855'587	7'794'600	21'059'226	13'264'626	170.2%
567	Personnes physiques	4'895'100	4'775'000	8'050'000	3'275'000	68.6%
568	Subventions d'investissement à l'étranger			3'500'000		
	Totaux généraux	677'946'618	871'438'385	875'713'748	4'275'363	0.5%

Comparaison par nature des recettes d'investissements

y compris cessions et transferts d'actifs, hors prêts du patrimoine administratif

Nature	Libellés	C 2025	PB 2026	PB 2027	Ecart PB 2027 / PB 2026	
60	Cession de biens d'investissements	11'192'502				
600	Terrains	7'886'380				
604	Bâtiments	3'306'122				
63	Subventions acquises	32'663'807	26'330'501	33'161'654	6'831'153	25.9%
630	Confédération et entreprises fédérales	17'482'392	24'330'501	31'361'654	7'031'153	28.9%
631	Cantons et concordats	5'012'232	2'000'000	1'800'000	-200'000	-10.0%
632	Communes et groupes intercommunaux	2'157'824				
634	Entreprises publiques	3'895'912				
635	Entreprises privées	4'115'447				
	Totaux généraux	43'856'309	26'330'501	33'161'654	6'831'153	25.9%

Comparaison par nature des dépenses des prêts du patrimoine administratif

Nature	Libellés	C 2025	PB 2026	PB 2027	Ecart PB 2027 / PB 2026	
54	Prêts ordinaires	7'747'859	19'551'165	29'395'249	9'844'084	50.4%
545	Entreprises privées	1'136'392	1'600'000	1'100'000	-500'000	-31.3%
546	Organisations privées à but non lucratif	2'459'746	13'143'225	19'314'669	6'171'444	47.0%
547	Personnes physiques	4'151'721	4'807'940	8'980'580	4'172'640	86.8%

Comparaison par nature des recettes des prêts du patrimoine administratif

Nature	Libellés	C 2025	PB 2026	PB 2027	Ecart PB 2027 / PB 2026	
64	Remboursement de prêts du patrimoine administratif	9'540'028	14'124'768	5'264'767	-8'860'001	-62.7%
644	Entreprises publiques	-	10'000'000	-	-10'000'000	-100.0%
645	Entreprises privées	4'763'955	2'680'000	2'120'000	-560'000	-20.9%
646	Organisation privées à but non lucratif	4'197'164	679'664	1'951'164	1'271'500	187.1%
647	Personnes physiques	578'909	765'104	1'193'603	428'499	56.0%



A4

**PROJETS INSCRITS AU PROJET DE BUDGET 2027
SANS BASE LÉGALE VOTÉE**



Annexe 4 - Projets inscrits au projet de budget 2027 sans base légale votée

1. Projets de loi déposés

N° PL	Libellé	Politique Publique	Nature	Crédits prévus	PB 2027
13647	Infrastructure écologique et mesures de compensation écologique (phase I)	E	Dépenses	50'000'000	2'000'000
13782	Evolution du système d'information et de communication de la Santé	K	Dépenses	13'151'000	652'456
13783	Refonte du SIC des Archives de l'Etat de Genève	A	Dépenses	6'285'000	922'133
13784	Evolution du système de gestion des amendes d'ordre et des contraventions	H	Dépenses	4'032'000	291'605
13785	Evolutions du SIC Financier - phase I	B	Dépenses	15'116'000	1'049'854
13787	Refonte du système d'information et de communication «police»	H	Dépenses	26'255'000	2'478'640
13788	Evolutions du SIRH	B	Dépenses	12'910'000	933'289
13850	EPI - implémentation d'un SI-RH - subvention	C	Dépenses	3'010'000	650'000
13851	Subvention pour la rénovation de bâtiments de la FIPOI	A	Dépenses	56'000'000	8'361'638
13852	Fondation Astural - ESP Châtelaine 2 et Val d'Arve - subvention	F	Dépenses	11'000'000	2'769'192
13853	FTI - Fonds d'équipement - subvention	L	Dépenses	68'172'000	9'015'400
13855	Porteous - rénovation et aménagements extérieurs - subvention	D	Dépenses	8'000'000	1'846'132
Total des dépenses				286'986'360	30'970'339
Investissements nets				286'986'360	30'970'339

2. Projets de loi non déposés

Projet	Libellé	Politique Publique	Nature	Crédits prévus	PB 2027
1921117	Centre de sécurité de la rade (CSR) - études et bâtiment provisoire	H	Dépenses	9'760'000	923'066
1921118	IHEID - transformation et rénovation de bâtiments - subvention	F	Dépenses	8'500'000	2'123'052
1921119	Hôpital psychiatrique EviPsy - études	K	Dépenses	18'100'000	1'384'599
Total des dépenses				66'560'000	4'430'717
Investissements nets				66'560'000	4'430'717



A5

INVESTISSEMENTS DE L'OCBA ET DE L'OCSIN

Annexe 5 - Investissements de l'OCBA et de l'OCSIN

N° Loi ou provisoire	Libellé	PP	Crédit voté/prévu	Cumul au 31/12/2025	PB 2026	PB 2027
DT / Office cantonal des bâtiments - CREDIT D'OUVRAGE						
9995	CMU - 5 ^{ème} étape	F	196'487'000	185'825'363	6'735'296	1'846'132
10822	CMU - 6 ^{ème} étape	F	133'604'000	123'466'082	4'500'000	6'588'770
12149	Rénovation d'Uni Bastions	F	88'225'200	58'001'354	17'000'000	9'258'353
12538	Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études	F	15'693'760	13'891'505	1'000'000	369'226
12552	Travaux de rénovation des bâtiments de l'Etat de Genève (transition écologique) - étape 1	B	250'000'000	39'500'192	22'000'000	19'476'694
12632	Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements	A	61'100'000	56'515'016	540'109	207'576
12703	Site archéologique de l'Esplanade Saint-Antoine - subvention	G	4'600'000	3'680'000	920'000	0
12978	Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale	B	1'166'000	325'293	100'000	93'145
12980	HUG - Maternité 4 ^{ème} étape - subvention	K	45'985'195	6'787'294	5'700'000	4'615'330
12988	ES II Confignon - étude	F	8'265'000	2'995'295	2'345'140	2'095'089
12994	Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	H	88'674'000	9'896'169	15'000'000	13'845'991
13007	Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - étude	D	17'050'000	11'260'419	5'204'259	0
13008	EPI - Rénovation complète des bâtiments du site de La Combe - subvention	C	35'000'000	0	0	461'533
13010	Connectivité dans les écoles secondaires I et II	F	6'015'000	4'497'694	450'000	0
13100	Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	F	89'724'000	21'792'666	10'000'000	20'307'454
13170	CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements	F	85'640'000	41'437'578	17'356'325	10'015'267
13190	UNI - Centre des sciences physiques et mathématiques - études	F	17'600'000	1'439'408	8'000'000	7'532'766
13202	Justitia 4.0	J	2'818'000	525'434	750'000	785'004
13210	Transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève	B	1'000'000'000	34'188'308	35'000'000	46'153'304
13224	Remplacement des véhicules administratifs de l'Etat par des véhicules électriques	B	2'370'000	1'292'234	153'553	92'307
13234	Extension Lullier HEPIA et CFPne - études	F	2'730'000	1'531'921	775'346	0
13406	HUG - Nouvel Hôpital des Enfants (NHdE) - études	K	16'200'000	4'667'943	6'000'000	3'507'651
13490	ES II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget) - construction et équipements	F	184'127'496	8'480'574	22'000'000	40'614'907
13517	Musée de la BD - subvention	D	5'000'000	0	3'000'000	1'846'132
13541	Grand Théâtre de Genève - subvention	D	8'000'000	0	4'000'000	4'061'491
13562	7 ECPS sur Vernier, Onex et Grand-Saconnex - études, constructions et équipements	F	40'904'200	0	1'500'000	1'846'132
13568	Subvention pour la reconstruction du bâtiment B et les aménagements extérieurs - Cité universitaire	G	11'000'000	0	4'000'000	3'692'264
13615	UNI - Acquisition et transformation bâtiment CV2 - subvention	F	41'000'000	0	35'000'000	0
13672	Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - construction	D	254'031'520	0	13'296'670	13'845'991
13682	HUG - Rénovation des pavillons (3A) de l'Hôpital de Loëx	K	83'214'500	0	500'000	6'461'463
13724	Construction de la nouvelle fourrière cantonale pour chiens - études	K	1'550'000	0	600'000	969'219
13781	EPH FFH - Participation au financement d'une nouvelle résidence - subvention	C	5'690'000	0	5'690'000	0
13851	Subvention pour la rénovation de bâtiments de la FIPOI	A	56'000'000	0	0	8'361'638
13852	Fondation Astural - ESP Châtelaine 2 et Val d'Arve - subvention	F	11'000'000	0	0	2'769'192
13855	Porteous - rénovation et aménagements extérieurs - subvention	D	8'000'000	0	0	1'846'132
1921117	Centre de sécurité de la rade (CSR) - études et bâtiment provisoire	H	9'657'305	0	0	923'066
1921118	IHEID - transformation et rénovation de bâtiments - subvention	F	8'500'000	0	0	2'123'052
1921119	Hôpital psychiatrique EviPsy - études	K	18'100'000	0	0	1'384'599
Total crédit d'ouvrage			2'914'722'176	631'997'742	249'116'698	237'996'870

N° Loi ou provisoire	Libellé	PP	Crédit voté/prévu	Cumul au 31/12/2025	PB 2026	PB 2027
DT / Office cantonal des bâtiments - CREDIT DE RENOUVELLEMENT						
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	A	11'648'000	704'241	2'829'600	2'611'908
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	B	80'455'110	6'302'640	16'491'022	16'145'369
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	C	5'612'000	488'665	1'122'400	1'036'049
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	D	21'432'000	4'973'274	6'776'400	4'233'550
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	E	660'000	111'367	132'000	121'845
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	F	210'521'890	36'190'917	39'704'378	42'461'039
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	G	1'272'000	291'589	214'400	13'292
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	H	34'699'000	10'764'720	6'939'800	6'922'996
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	J	29'916'000	2'196'931	5'983'200	5'522'889
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	K	252'000	193'995	50'400	46'523
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	L	816'000	98'493	163'200	150'644
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	M	2'716'000	421'348	543'200	501'409
Total crédit de renouvellement			400'000'000	62'738'180	80'950'000	79'767'513
DT / Office cantonal des bâtiments - TOTAL			3'314'722'176	694'735'922	330'066'698	317'764'383

N° Loi ou provisoire	Libellé	PP	Crédit voté/prévu	Cumul au 31/12/2025	PB 2026	PB 2027
DIN / Office cantonal des système d'information et du numérique - CREDIT D'OUVRAGE						
12080	Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation	F	30'919'000	10'522'192	5'270'000	4'124'014
12149	Rénovation d'Uni Bastions	F	64'800	63'854	9'596	0
12543	AIGLE - Refonte du système d'information	A	6'335'000	4'864'725	1'280'000	400'302
12632	Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements	A	230'000	171'794	0	0
12978	Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale	B	8'200'000	4'866'470	2'200'000	1'119'740
12994	Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	H	1'864'000	16'948	0	0
13004	Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale)	K	10'887'000	2'706'160	2'700'000	1'538'811
13010	Connectivité dans les écoles secondaires I et II	F	3'179'400	2'196'769	140'000	0
13011	Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire	F	6'242'000	2'500'670	3'450'000	655'103
13062	Refonte du système d'information et de communication des droits politiques	A	12'500'000	6'888'254	2'640'000	2'154'909
13067	Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale	I	7'560'000	4'199'284	1'640'000	1'035'324
13100	Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	F	190'000	44'184	0	171'577
13140	Evolution du SIC de l'office du registre foncier de 2023 à 2027	G	4'325'000	2'032'012	800'000	615'524
13155	Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos)	H	3'500'000	3'246'324	0	769'406
13169	Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions	G	11'980'000	6'126'415	2'800'000	2'000'454
13170	CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements	F	130'000	0	43'540	0
13202	Justitia 4.0	J	4'146'000	1'523'779	500'000	384'703
13226	Renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE)	H	8'180'000	2'098'313	1'500'000	1'731'162
13352	Refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte	C	5'783'000	1'614'724	2'670'000	2'890'122
13413	Dématérialisation complète des processus du logement et de la planification foncière	G	13'785'000	1'609'907	3'000'000	2'308'217
13490	ES II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget) - construction et équipements	F	437'641	0	0	29'237
13504	Intégration du Vote Electronique de la Poste Suisse pour le canton de Genève	A	3'130'000	962'582	1'440'000	569'360
13523	Evolution du SI de l'OCEN pour la mise en oeuvre du Plan Directeur de l'Energie 2020-2030	N	14'400'000	1'948'907	1'900'000	1'831'185
13556	Evolution du SIC poursuites dès 2025	I	8'965'000	1'433'473	2'650'000	1'225'179
13562	7 ECPS sur Vernier, Onex et Grand-Saconnex - études, constructions et équipements	F	180'800	0	0	0
13577	AFC - Evolution du SIC fiscal dès 2025	I	24'600'000	1'936'732	5'720'000	3'923'968
13657	Refonte du SIC de l'action sociale - Fondations	C	16'545'000	0	0	2'308'217
13672	Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - construction	D	133'293	0	0	0
13699	Evolution de la plateforme de cyberadministration 2026-2030	B	18'990'000	0	0	1'948'135
13782	Evolution du système d'information et de communication de la Santé	K	13'151'000	0	0	652'456
13783	Refonte du SIC des Archives de l'Etat de Genève	A	6'285'000	0	0	922'133
13784	Evolution du système de gestion des amendes d'ordre et des contraventions	H	4'032'000	0	0	291'605
13785	Evolutions du SIC Financier - phase I	B	15'116'000	0	0	1'049'854
13787	Refonte du système d'information et de communication «police»	H	26'255'000	0	0	2'478'640
13788	Evolutions du SIRH	B	12'910'000	0	0	933'289
Total crédit d'ouvrage			305'130'934	63'574'472	42'353'136	40'062'626

N° Loi ou provisoire	Libellé	PP	Crédit voté/prévu	Cumul au 31/12/2025	PB 2026	PB 2027
DIN / Office cantonal des système d'information et du numérique - CREDIT DE RENOUVELLEMENT						
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	A	11'600'000	1'949'992	2'318'000	3'568'242
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	B	279'200'000	54'330'143	55'840'000	53'438'955
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	C	4'450'000	2'205'463	888'000	200'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	D	450'000	48'691	90'000	192'780
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	E	6'300'000	368'304	1'260'000	1'532'667
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	F	8'400'000	2'010'559	1'686'000	1'959'747
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	G	10'100'000	387'627	2'016'000	850'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	H	9'500'000	3'714'109	1'902'000	2'729'510
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	I	1'900'000	3'427'901	380'000	300'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	K	1'000'000	455'316	200'000	700'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	L	3'300'000	1'685'946	660'000	1'428'097
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	M	3'800'000	1'127'481	760'000	1'100'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	N	0	142'250	0	0
Total crédit de renouvellement			340'000'000	71'853'782	68'000'000	67'999'998
DIN / Office cantonal des système d'information et du numérique -			645'130'934	135'428'254	110'353'136	108'062'624
TOTAL GENERAL (OCBA + OCSIN)			3'959'853'110	830'164'176	440'419'834	425'827'007



A6

SYNTHÈSE DES LOIS D'INVESTISSEMENT À BOUCLER



Annexe 6 - Synthèse des lois d'investissement à boucler

Liste des lois d'investissement à boucler non déposées au Conseil d'Etat

	N° loi	Libellé loi	Date vote	Département	Respect du délai LGAF
1	8191	CEVA - Etude liaison ferroviaire reliant gare de Cornavin à Annemasse par la Praille et gare des Eaux-Vives	14.04.2000	DSM / OCGC	Hors délai
2	8269	Etude nouvelle décharge bioactive	16.02.2001	DT	Dans les délais
3	8719	Subvention pour la réalisation de la liaison ferroviaire Cornavin-Annemasse via La Praille - les Eaux-Vives /CEVA/ par les CFF	28.06.2002	DSM / OCGC	Hors délai
4	8757	Etude pour la route des Nations et pour l'adaptation de la jonction de Ferney	18.02.2005	DSM / OCGC	Dans les délais
5	9279	UNI - Etude - 5e étape et travaux préparatoires de la 6e étape du Centre médical universitaire /CMU/	21.01.2005	DT / OCBA	Hors délai
6	9995	CMU - 5 ^{ème} étape	25.05.2007	DT / OCBA	Hors délai
7	10234	UNI - Etude en vue construction 6 ^{ème} étape du Centre médical universitaire / CMU/	26.06.2008	DT / OCBA	Hors délai
8	10444	Liaison CEVA	26.06.2009	DSM / OCGC	Hors délai
9	10484	Réalisation du système d'information du commerce	18.09.2009	DIN / OCSIN	Dans les délais
10	10533	Parc et plage aux Eaux-Vives et agrandissement du port	04.12.2009	DT	Hors délai
11	10703	BDL2 - construction	19.11.2010	DT / OCBA	Hors délai
12	10822	CMU - 6 ^{ème} étape	23.06.2011	DT / OCBA	Hors délai
13	10842	Etude La Brenaz II	18.11.2011	DT / OCBA	Hors délai
14	10875	Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement	16.03.2012	DT / OCBA	Hors délai
15	11272	Brenaz +100 (extension de 100 places)	08.11.2013	DT / OCBA	Hors délai
16	11405	Equipements NRBC	05.12.2014	DIN	Hors délai
17	11578	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - études	16.04.2015	DT / OCBA	Hors délai
18	11579	Relocalisation caserne des Vernets - Aire-la-Ville - études	16.04.2015	DT / OCBA	Hors délai
19	11580	Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction	16.04.2015	DT / OCBA	Hors délai
20	11679	Aménagement autour des interfaces CEVA	18.12.2015	DT	Dans les délais
21	11686	Aménagement du poste de police de la Servette	16.10.2015	DIN	Hors délai
22	11692	MIMRCA - Mesures d'infrastructures autour du maillon routier des Communaux d'Ambilly	29.01.2016	DSM / OCGC	Dans les délais
23	11702	Système d'information du service des contraventions	29.01.2016	DIN / OCSIN	Hors délai
24	11788	Lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité	22.04.2016	DIN / OCSIN	Dans les délais
25	11868	Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR)	23.09.2016	DSM / OCT	Dans les délais
26	11941	Contribution du canton au fond de développement urbain	04.11.2016	DT	Dans les délais
27	11957	Crédits d'ouvrage 2016-2019 - HUG	02.06.2017	DSM	Dans les délais
28	12040	Adaptation des équipements de la police à l'évolution du risque sécuritaire	01.06.2017	DIN	Hors délai
29	12042	Rénovation et surélévation du collège Rousseau - étude	17.03.2017	DT / OCBA	Dans les délais
30	12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	31.08.2017	DT / OCBA	Hors délai
31	12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	31.08.2017	DT / OCBA	Hors délai
32	12145	Refonte du SIC des autorisations de construire	23.02.2018	DIN / OCSIN	Hors délai
33	12147	Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police	03.11.2017	DIN / OCSIN	Dans les délais
34	12231	Rénovation du bateau le «Rhône» (CGN) - subvention	27.04.2018	DSM	Hors délai
35	12240	Modernisation des équipements de contrôle automatique du trafic de la police cantonale	27.04.2018	DIN	Dans les délais
36	12242	HEAD - nouveau campus - travaux	27.04.2018	DT / OCBA	Hors délai
37	12295	IMAD - Informatique 2018-2021 - subvention	31.08.2018	DSM	Dans les délais
38	12371	Refonte du SI OCEN	25.01.2019	DIN / OCSIN	Hors délai
39	12386	SIC Social 2019-2023	25.01.2019	DIN / OCSIN	Hors délai
40	12529	HUG - Solution d'archive neutre (VNA - Vendor Neutral Archive)	02.03.2020	DSM	Dans les délais
41	12623	AFC - Evolution du SIC fiscal 2020-2024	13.05.2020	DIN / OCSIN	Dans les délais
42	12633	Centre cantonal de biométrie	26.06.2020	DIN / OCSIN	Dans les délais
43	12641	HG - Evolution SIC 2020-2023	06.10.2020	DCS	Dans les délais
44	12671	Renaturation de l'Aire étape 4 - Certoux	29.01.2021	DT	Hors délai
45	12724	HUG - Rénovation et agrandissement des blocs opératoires - Phase 2 - subvention	06.11.2020	DT / OCBA	Dans les délais
46	12743	Collège Rousseau (rénovation) - construction et équipements	30.11.2020	DT / OCBA	Dans les délais
47	12946	Evolution du système d'information et de communication de l'OCP (OPUS)	03.09.2021	DIN / OCSIN	Dans les délais
48	13677	Palexpo - centre de congrès	31.10.2025	DEE	Dans les délais



A7

**CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES ACCORDÉS PAR LA
COMMISSION DES TRAVAUX SELON L'ARTICLE 34
ALINÉA 3 LGAF**



Annexe 7 - Crédits supplémentaires accordés par la commission des travaux

(selon l'article 34, alinéa 3 de la LGAF)

N° Loi ou provisoire	Libellé	Date de traitement	Objet de la demande	Nature du crédit supplémentaire	Montant
11942	Bâtiment PI, SARA 50, CCPD - étude	22/01/2019	Complément d'étude pour un agrandissement du bâtiment suite à une agmentation des effectifs.	Dépenses	620'000
12042	Rénovation et surélévation du collège Rousseau - étude	05/11/2019	Complément d'étude suite à des prestations supplémentaires.	Dépenses	480'000
11943	Archives d'Etat dans le bâtiment de l'arsenal - études	19/11/2019	Complément d'étude suite à de nouveaux besoins des utilisateurs.	Dépenses	515'000
12184	Ecole ES II à Meyrin - étude (Ecole Noëlla Rouget)	25/08/2020	Complément pour augmenter la capacité de l'ES II de 1000 à 1400 élèves.	Dépenses	1'100'000
12078	Construction de la Haute école de santé - étude	25/08/2020	Complément nécessaire suite à l'augmentation de la surface du projet et de sa complexité.	Dépenses	550'000
12386	SIC Social 2019-2023	09/03/2021	Complément suite à la nouvelle loi fédérale sur les prestations transitoires pour chômeurs âgés (LPtra).	Dépenses	1'025'000
12371	Refonte du SI OCEN	31/08/2021	Complément suite à la nécessité de développer le progiciel en interne.	Dépenses	496'000
12147	Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police	22/03/2022	Complément pour l'acquisition de licences supplémentaires financée en totalité par l'Association des communes genevoises.	Dépenses	380'000
				Recettes	380'000
				Montant net	-
12623	AFC - Evolution du SIC fiscal 2020-2024	31/01/2023	Compléments suite à une révision du manuel comptable en vigueur au 01/01/2023, qui élargit le périmètre d'activation des coûts liés aux projets.	Dépenses	800'000
12946	Evolution du système d'information et de communication de l'OCP (OPUS)			Dépenses	455'000
12386	SIC Social 2019-2023			Dépenses	513'000
13067	Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale			Dépenses	1'160'000
13060	Subvention d'investissement en faveur de la Fondation ETM	01/10/2024	Complément pour couvrir l'augmentation des coûts des matières premières, les travaux additionnels et les améliorations ayant dû être apportés en cours de travaux et l'optimisation énergétique réalisée en cours de chantier.	Dépenses	1'390'000
13074	Projet Cool City d'adaptation climatique du cycle d'orientation de Sécheron en Ville de Genève	29/10/2024	Complément pour couvrir l'évolution des coûts depuis l'adoption de la loi, ainsi que la nécessité de dépolluer une partie du site suite aux fouilles.	Dépenses	1'140'000

